

**DÉVELOPPEMENT LOCAL COMME STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ : LE CAS DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE
ZONE IMPLANTÉ PAR WORLD VISION EN HAITI.**

MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE EN SERVICE
SOCIAL

PAR MISLIE PIERRE

JUIN 2014

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de recherche, Christian Jetté, professeur au département de service social, d'une part d'avoir accepté de diriger mon travail et d'autre part pour son soutien, sa disponibilité, ses suggestions et commentaires durant toute la période de ce travail de recherche.

Je dois aussi beaucoup, d'une façon spéciale, à la Directrice de l'École de Service Social de l'UDEM, Madame Damant Dominique qui s'est sacrifiée pour que je puisse boucler cette étape. Elle a toujours été présente, plus qu'une mère, du début jusqu'à la fin. J'en profite pour la dédier ce modeste travail. J'en profite pour exprimer ma gratitude au professeur Lionel Groulx pour ses supports. Il a été toujours disponible pour discuter, pour me rassurer et m'éclairer, et presque toujours présent lors des moments importants. Je le remercie, ensuite, pour la transmission généreuse de son savoir et de sa rigueur méthodologique. J'avoue que j'ai beaucoup appris de lui.

J'aimerais, entre autres, exprimer ma reconnaissance envers tous les responsables des PDZ de Cabaret et de PACODES, spécialement les membres de la FEDEC et de PACODES ainsi que certains responsables de la WV qui ont accepté de participer à cette recherche. Sans leur accueil, leur intérêt, leur ouverture, ce projet n'aurait pu exister.

Je salue et dédie aussi ce travail à Mme Wista Delice, Mme Vivian Barbot et toutes les personnes qui ont contribué au fond de solidarité. Sans ce projet auxquels ils ont volontairement accepté de prendre part, je ne saurais venir à bout de ce rêve.

Ce parcours me donne, en outre, l'occasion d'apprécier la générosité de mes ami(e)s : Helph Monod Honorat, Jessie Marie Michelle Saint-Louis, Jean-Junior Derisier, Rethro Agenor, Sharusvens Pierre, Petit Ductan, Jean-Marie Similien, et Wassif Cheikh. Leurs aides de toute sorte, leurs mots d'encouragements, leur complicité m'ont été très précieux.

Enfin, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance, d'abord envers Dieu et ensuite envers ma famille pour ses supports moraux et autres sans lesquels je n'aurais pu passer au travers ce long parcours parsemé d'obstacles.

Table des matières

REMERCIEMENTS	I
TABLE DES MATIERES	II
LISTES DES TABLEAUX	V
LISTES DES FIGURES	VI
SIGLES ET ACRONYMES	VII
RÉSUMÉ	IX
ABSTRACT	X
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	6
PAUVRETÉ, LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, INITIATIVE LOCALE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL : POUR UNE DÉLIMITATION CONCEPTUELLE DE LA RECHERCHE	6
1.1 Évolution des discours et conceptions de la pauvreté	7
1.1.1 Généralités	7
1.1.2 La pauvreté : d'une vision théologique aux conceptions rationnelles	7
1.2 Le concept de lutte contre la pauvreté	10
1.2.1 Généralité	10
1.2.2 Lutte contre la pauvreté : d'une approche unidimensionnelle à une approche multidimensionnelle	12
1.2.3 Approche multidimensionnelle de la pauvreté	13
1.3 Initiative locale et de développement local	17
1.3.1 Définition	17
1.3.2 Deux approches de développement local : définitions caractéristiques	21
Conclusion du chapitre	24
CHAPITRE II	26
PAUVRETÉ ET STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN HAÏTI : POUR UNE CLARIFICATION DE LA PROBLEMATIQUE	26
2.1 Le processus d'appauvrissement et de dévitalisation des communautés en Haïti	27
2.1.1 La pauvreté en Haïti : comment est-on arrivé là ?	27
2.1.2 L'espace rural haïtien et son appauvrissement durable	31
2.2 L'émergence des stratégies de lutte contre la pauvreté en Haïti : DE l'assistance au développement	34
2.2.1 Première phase de l'assistance au développement ou de la lutte contre la pauvreté en Haïti celle de 1950 à 1970.	35
2.2.2 Deuxième phase de l'assistance au développement ou de la lutte la pauvreté : de 1970 à 1982	37
2.2.3 Troisième phase de l'assistance au développement ou de lutte contre la pauvreté en Haïti : celle de 1983 à 1990.	38
2.2.4 Quatrième phase dans la lutte contre la pauvreté en Haïti : celle de 1990 à 2004, le retour au développement local dans la lutte contre la pauvreté	40
2.3 ONG comme acteurs d'initiatives locales de lutte contre la pauvreté en HAÏTI : le cas de la WV pour une clarification de la problématique	42

Conclusion du chapitre	49
CHAPITRE III.....	50
LA PERSPECTIVE PAR INITIATIVES LOCALES ET LA THÉORIE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES : POUR UNE GRILLE D'ANALYSE DE LA RECHERCHE.....	50
3.1. Le développement par initiatives LOCALES : l'approche de Klein et collaborateurs	51
3.1.1 Généralité.....	51
3.1.2 Étapes et les dimensions gagnantes des initiatives locales de lutte contre la pauvreté selon Klein et al....	52
3.2 Un regard sur la perspective de la mobilisation des ressources.....	58
3.2.1 Généralité.....	58
3.2.2 Définition des concepts de mobilisation des ressources capital social.....	59
3.3 Liens entre l'approche de développement par initiative locale et la théorie de la mobilisation des ressources.	62
Conclusion du chapitre	63
CHAPITRE IV	64
DÉLIMITATION DU CADRE MÉTHODOLOGIE, STRATÉGIQUE ET ANALYTIQUE DE LA RECHERCHE	64
4.1 Délimitation méthodologique et stratégique de la recherche.....	64
4.1.1 Stratégies méthodologique, démarche et leurs justifications	64
4.1.2 Techniques et outils de cueillette de données	66
4.1.3 Échantillonnage.....	71
4.2 Procédés analytiques de la recherche	73
4.2.1 Stratégie d'analyse.....	73
4.2.2 Les dimensions retenues pour l'analyse	74
Conclusion du chapitre :	75
Quelques limites méthodologiques et difficultés.....	75
CHAPITRE V.....	77
LE PDZ COMME INITIATIVE LOCALE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DANS LES COMMUNAUTÉS PAUVRES EN HAÏTI.....	77
5.1 Le PDZ et le développement transformationnel soutenable: définition, fondement, historique et contexte d'émergence.....	78
5.1.1 D'où vient le programme de développement de zone (PDZ).....	78
5.1.2 Le Développement Transformationnel durable (DTS) selon la World Vision.....	82
5.2 Le Programme de développement de zone et ses caractéristiques	83
5.2.1 Profil, domaines de changement et d'intervention du PDZ.....	83
5.2.2 Les programmes prioritaires, les différentes dimensions et phases du PDZ	85
Conclusion du chapitre	99
CHAPITRE VI	101
LE PDZ UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT : UNE ANALYSE EN FONCTION DES DIMENSIONS DE KLEIN	101
6.1 Les différentes dimensions du PDZ au regard des éléments constitutifs du développement local.	102
6.1.1 Appropriation de l'initiative par les membres de la communauté ou processus de leadership communautaire.....	102

6.1.2 Le PDZ et la disponibilité des ressources locales et externes.	110
6.1.3 Source de financement diversifiée et utilisation créative de programme public d'appui au développement des collectivités.....	114
6.1.4 Construction d'une identité positive, d'estime de soi et d'un sentiment d'appartenance.	116
6.1.5 Gestion locale des conflits et apprentissages collectifs : valorisation de la solidarité locale par le rapprochement des localités.....	118
6.2 Le programme de développement de zone et ses effets non-attendus du PDZ.....	122
6.2.1 L'assistentialisme social.....	122
6.2.3 Le clientélisme.....	124
6.2.4 Le phénomène de « notabilisation ».....	127
Conclusion du chapitre.....	128
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	129
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	134
ANNEXES.....	XI
Annexe 1 : Grille d'entrevues individuelles pour Cabaret.....	xi
Annexe 2 : Grille d'entrevues individuelles pour nan kafe.....	xii
Annexe 3 : Grille d'entrevues de groupe pour Cabaret.....	xiii
Annexe 5 : Les tableaux.....	xvi
Annexe 6 : Formulaire de consentement.....	xxi

LISTES DES TABLEAUX

Tableau 1 :	
Récapitulatif des domaines d'intervention des ONG en Haïti	45
Tableau 2 :	
Développement par initiatives locales : conditions de réalisation des initiatives locales de lutte contre la pauvreté selon modèle interprétatif de Klein et al	53
Tableau 3 :	
Grille d'analyse sur les dimensions gagnantes du PDZ à la lumière de Klein et al (2011)	74
Tableau 4 :	
Domaines d'intervention du PDZ.....	84
Tableau 5 :	
Structure administrative du PDZ	94
Tableau 6 :	
Programme de formation en leadership communautaire	104
Tableau 7 :	
Description de l'échantillon	xvi
Tableau 8 :	
Les zones d'intervention de la World Vision en Haïti et les différents PDZ	xvii
Tableau 9 :	
Les programmes prioritaires	xviii
Tableau 10 :	
Phases du PDZ	xix
Tableau 11 :	
Liste des AGR au niveau des deux régions visitées au cours des enquêtes.....	xx

LISTES DES FIGURES

Figure 1 :

Développement et initiative locale : un modèle l'effet structurant de l'initiative locale 54

Figure 2 :

Le partenariat triangulaire à l'intérieur du PDZ 90

Figure 3 :

Organigramme d'un PDZ 95

SIGLES ET ACRONYMES

AGR	: Activités Génératrices de Revenus
APD	: Aide Public au Développement
AQOCI	: Association Québécoise des Organismes de Coopération Internationale
BID	: Banque Interaméricaine de Développement
BM	: Banque Mondiale
BEINU	: Banque Export-import des Nations-Unis (Ex-Im Bank)
BIRD	: Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
BRH	: Banque de la République d’Haïti (Banque Centrale d’Haïti)
CAPAF	: Programme de Renforcement des Capacités des Institutions de Microfinance en Afrique Francophone
CASEC	: Conseils d'Administration des Sections Communales
CEPAL	: Commission Économique pour l'Amérique Latine et la Caraïbe
CIP	: Child In Project
CIRH	: Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti
CSBE	: Conseil de la santé et du bien-être
DTS	: Développement transformationnel durable (soutenable)
DAC	: Development Approach Center
DSNRCP	: Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (Haïti)
DSPDZ	: Document de la Stratégie du Programme de Développement de Zone
FAO	: Programme des Nations Unies pour l'Alimentation/ Food an Organization of the United Nations
FEDEC	: Fédération de Développement de Cabaret
FIDA/IFAD	: Fonds d'Investissement pour le Développement Agricole
FMI	: Fonds Monétaire International
GATT	: General Agreement on Tarifs and Trade
HADO	: Haytian American Development Organization
IHSI	: Institut Haïtien de Statistique et d’Informatique
MAST	: Ministère des Affaires Sociales et du Travail

MPP	: Mouvement Paysan de Papaye
MPCE	: Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
OCB	: Organisation Communautaire de Base
OCDE	: Organisation de coopération et de développement économiques
OCRO	: Organisation Communautaire et Renforcement Organisationnel
ODVA	: Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite
OG	: Organisation Gouvernementale
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
OMD	: Objectif du Millénaire pour le Développement
ONGI	: Organisation Non-Gouvernementale Internationale
ONU	: Organisation des Nations-Unies
PACODES	: Participation Communautaire pour le Développement Économique et Social
PAS	: Politique d'Ajustement Structurel
PD	: Pays en Développement
PDZ	: Programme de Développement de Zone
PER	: Prévention-Urgence-Réhabilitation
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIR	: Programme Intégré de Réponse aux besoins urgents des Communautés et des populations Vulnérables
PMA	: Pays Moins Avancé
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
UNESCO	: Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UDEM	: Université de Montréal
SCIPA	: Service Coopératif Interaméricain de Production Agricole
TK	: Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen
WV	: World Vision
WVH	: World Vision Haiti
WVI	: World Vision International

RÉSUMÉ

Ce mémoire est une étude sur le développement local comme stratégie de lutte contre la pauvreté en Haïti. C'est une étude de cas sur une stratégie qui a été implantée par la WVI dans plusieurs communautés pauvres en Haïti, le Programme de Développement de zone (PDZ). Nous avons cherché à savoir comment le PDZ a permis de mettre en place un projet de développement local de lutte contre la pauvreté dans ces communautés. Plus spécifiquement, nous avons analysé, à l'aide de la perspective de Klein et al. (2011), le type de stratégie de développement local auquel le PDZ correspond et vu comment il implique les communautés visées.

En effet, plusieurs dimensions, dont la majorité proposée par Klein et al. ont été analysées : le transfert de la stratégie aux leaders locaux ; le processus de leadership local (individuel, organisationnel et socio-territorial) ; la mobilisation des ressources endogènes et exogène ; l'utilisation créative des programmes publics ; la gestion locale des conflits et apprentissage collectif ; et la construction d'une identité positive et d'un sentiment d'appartenance.

Ce mémoire fait ressortir une critique souvent adressée à l'endroit des interventions des ONGI, à savoir que la situation de dépendance qu'elles engendrent compte tenu de l'approche assistentialiste sur laquelle elles sont souvent échafaudées. Particulièrement, l'étude du PDZ, nous renseigne que dans un contexte de grande pauvreté, de cumulation de désavantages (en termes de ressources humaines, économiques, politiques), ou d'obstacles objectifs, le développement par initiatives locales soulève des défis et enjeux majeurs. Les données montrent que la stratégie du PDZ — bien qu'elle soit parvenue à développer un leadership local ; à favoriser une circulation limitée de ressources économiques ; à permettre la construction d'une identité positive chez certaines personnes ; — ne permet pas une mobilisation locale co-construite qui viendrait maintenir les actions mises de l'avant en faveur des priorités dégagées par les communautés elles-mêmes. Enfin, à travers l'analyse nous avons pu conclure qu'elle correspond à un modèle top-down.

Mots-clés : Développement local, initiative locale, pauvreté, lutte contre la pauvreté, Programme de Développement de Zone (PDZ), développement transformationnel soutenable (DTS), mobilisation des ressources, capital socio-territorial, World Vision International (WVI), Haïti.

ABSTRACT

This thesis examines the issues of local government as a strategy to fight against poverty in Haiti. As a study case of a strategy that the World Vision established in many poor rural communities- The Area Development Program-, we want to understand and clarify how the PDZ was able to help in building a local project development for fighting poverty in these communities. More specifically, we analyze, with the help of Klein and al. (2011) perspective, the type of strategy of local development which best describes the PDZ and we determine how these communities get involved in this strategy.

Thus, we focus on many aspects that were mainly suggested by Klein and al. : the transfer of the strategy to the local authorities ; the process of local leadership (individual, organizational and socio-territorial) ; the mobilization of endogenous and exogenous resources ; creative use of public programs ; local conflict management and collective learning ; positive identity and community feeling construction.

This research highlights criticism leveled against NGOs operations, about the dependency situations that arose as a result of assistance-based approaches of their aid. The PDZ study particularly teaches us that development through local initiatives raises daunting challenges and major issues, in the context of extreme poverty, cumulative disadvantages (in term of human, economic and political resources) or objectives obstacles. The facts show us that the PDZ strategy doesn't allow a local mobilization that could sustain the initiatives inspired by the community's self-defined needs, although the PDZ strategy succeeds in developing local leadership, in promoting limited movement of capital and enabling some people to construct a positive identity. Finally, we will conclude that the PDZ strategy refers to a top-down model.

Key words : Local Development, local initiative, poverty, fighting poverty, PDZ, transformational sustainable development, resources mobilization, socio-territorial capital, World Vision International (WVI), Haiti.

INTRODUCTION

Dans le contexte actuel marqué par la mondialisation économique et la globalisation, le développement local est paradoxalement présenté comme un moyen efficace pour sortir les populations des ornières de la pauvreté et du sous-développement en Haïti comme ailleurs. Cette nouvelle stratégie ou encore ce retour au développement local, selon plusieurs auteurs, est dû aux échecs des différents modèles de développement macroéconomique et centralisateur et à l'influence des politiques d'ajustement structurel (PAS) appliqués en Haïti depuis les dernières décennies.

Déjà, depuis 1985, certains auteurs haïtiens proposaient d'abandonner les politiques dites centralisées au profit des stratégies locales. C'est le cas de Anglade qui prônait ce que Asselin, Ian, et al. appellent « *une action plus intelligente sur le « noyau de résistance » où il y a des conditions plus intéressantes de développement qu'une politique centralisée* » (Anglade, 1985, cité par Asselin, Ian, et al., 2003 : 38). Turcan (1985), pense pour sa part que le développement par le bas serait une condition de survie pour la population. Il propose en ce sens d'abandonner le développement centralisé par le haut (ibid.).

En effet, les stratégies de développement vers l'extérieur n'ont jamais réussi à s'attaquer aux facteurs conduisant aux processus d'appauvrissement et de dévitalisation des communautés marginalisées. Une étude menée par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) montre, au contraire, qu'au cours des vingt-quatre dernières années, la pauvreté a crû à un rythme plus rapide en Haïti par rapport à l'ensemble de la région de l'Amérique latine (MPCE, 2006). Qui plus est, devant cette misère chronique qui s'est installée depuis très longtemps dans ces communautés et qui déshumanise de plus en plus la population dont la grande majorité en milieu rural, l'État affiche une incapacité telle que la population est obligée de compter sur ses propres moyens et sur les interventions des Organisations Non-Gouvernementales Internationales (ONGI) pour satisfaire ses besoins premiers. D'où cette population est de plus en plus caractérisée par une mentalité d'assistantat. C'est ce qui pousse Dupont (1998 : 20 cité par Paul, 2011 : 46) a affirmé que «*la problématique du développement en Haïti repose sur la*

recherche de la satisfaction des besoins fondamentaux tant l'ampleur et la chronicité de la pauvreté ont caractérisé l'économie et l'ont cantonnée dans la survie».

En Haïti, au cours deux dernières décennies, les ONG internationales sont devenues des acteurs de plus en plus incontournables dans la lutte contre la pauvreté qui passe par le développement local. Elles bénéficient d'une légitimité manifeste dans le domaine qui leur permet de collecter des financements importants pour intervenir dans les communautés pauvres, à travers des programmes et/ou projets de développement. C'est dans ce palier qu'on peut retrouver Vision Mondiale (WV), une ONG internationale qui intervient dans plusieurs régions en Haïti depuis 1959, dans plusieurs domaines publics, dont celui du développement local.

En effet, la WV fait partie des plus grandes ONG internationales d'aide humanitaire et de développement dans le monde. Elle est avant tout une institution chrétienne, la première et la plus grande ONG mondiale de parrainage d'enfants avec plus de 3 millions d'enfants parrainés dans 96 pays (www.visiondumonde.fr).

En Haïti, ses premières interventions ne concernaient guère le développement. Depuis l'implantation de son premier bureau en 1978 jusqu'à 1986, son domaine d'intervention était quasiment réduit à l'assistance humanitaire directe aux enfants et familles, notamment avec son programme de parrainage (WVI, 1998). Ce n'est qu'entre 1986 à 1995 qu'elle allait changer de stratégie pour investir le domaine du développement. Elle développe, dès lors, des projets de développement de plus grande envergure dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de l'éducation et de l'eau ainsi que le développement économique pour aider les communautés à faire face à la pauvreté.

Ces projets de développement communautaire portant le nom de Programme de Développement de Zone (PDZ) font partie des stratégies de mise en œuvre du développement transformationnel que l'organisation prône en guise de moyen de lutte contre la pauvreté (WVSA, 2011a, cité par De Wet, 2013). Selon WV, le Développement Transformationnel (DT) ou développement soutenable vise à la fois le changement intérieur et extérieur des personnes et la transformation des structures qui engendrent la pauvreté (WVH, 1997).

Le PDZ est alors une stratégie d'intervention complexe et diversifiée propre à la WV à travers lequel celle-ci établit un partenariat avec des Organisations Communautaires de Base (OCB), les églises, etc. pour implanter le processus développement transformationnel durable (DTS). Financée fondamentalement par les fonds du parrainage et orientée par les valeurs du DTS, cette stratégie se fonde à la fois sur une approche d'intervention caritative et une approche innovante pour renforcer les structures de bases dans la lutte contre la pauvreté. Elle est née d'une alliance entre une vision religieuse basée sur la croyance biblique et une vision laïque du développement. C'est, entre autre, une initiative internationale qui s'est localisée au niveau des communautés à travers des OCB dans une perspective globale. Elle œuvre, en ce sens, dans à peu près tous les domaines publics, tels que santé, éducation, agriculture et développement économique, réduction vulnérabilité, etc., tout en restant attaché aux valeurs chrétiennes, aux croyances religieuses fondamentales encadrant tout le processus (De Wet, 2013).

En effet, dans le cadre de ce mémoire, nous avons étudié le développement local comme stratégie utilisée par les acteurs, ces derniers temps, pour tenter d'infléchir les facteurs du processus d'appauvrissement des communautés locales en Haïti. D'où l'intitulé de notre sujet : ***"développement local comme stratégie de lutte contre la pauvreté en Haïti : le cas du Programme de Développement de Zone"***.

Nous sommes intéressées à savoir, dans un premier temps, dans quelle mesure le PDZ répond-il aux aspirations des communautés locales ? À quel type de stratégie de développement local correspond-il : libérale ou progressiste ? Bottom-up ou top-down ? Comment il implique ou pas les communautés visées dans la stratégie de développement adoptée ? Et, que peut-il nous renseigner sur les défis des pratiques alternatives de lutte contre la pauvreté passant par le développement local en Haïti ?

L'intérêt porté à ce sujet est lié surtout à quelques expériences professionnelles effectuées dans le domaine d'organisation communautaire et de renforcement organisationnel dans l'un des PDZ de la World Vision (PDZ de Cabaret, nord-ouest). Au cours de cette expérience, plusieurs éléments de fonctionnement et impacts du PDZ ont soulevé notre curiosité intellectuelle : l'assistance par le programme de parrainage ; la dimension d'évangélisation ; le partenariat entre la communauté et WV via les OCB ; le processus de transfert du leadership de WV aux

communautés locales ; la dynamique organisationnelle qui s'est développée ; les microprojets (résilience économique, protection de l'enfant, etc.) ; et enfin la "*malcité*" qui caractérise le quotidien de la majorité de la population locale malgré la présence de ces initiatives qui visent la réduction de la pauvreté.

Ainsi, nous nous sommes questionnées, sur la viabilité, l'efficacité et les impacts du PDZ, telle qu'il est construit, pour implanter le processus de DTS et infléchir, du même coup, les facteurs de l'appauvrissement des communautés. Plus précisément, nous sommes curieux à savoir : ***comment le programme de développement de zone (PDZ) a permis de mettre en place un projet de développement local de lutte contre la pauvreté dans les communautés en Haïti ?*** Telle est la question principale à laquelle cette recherche entend répondre notamment par l'analyse des différentes dimensions de fonctionnement d'une intervention communautaire au regard de la perspectives de Klein et al. (2011).

Cette recherche se divise en cinq chapitres. Notre premier chapitre est une recension des écrits sur les principaux concepts de la recherche : pauvreté, lutte contre la pauvreté et développement local. Cette recension sert spécifiquement à clarifier les limites conceptuelles de la recherche. Le chapitre 2 nous renseigne sur les questions de la pauvreté et de la lutte contre la pauvreté en Haïti. C'est aussi une recension des écrits qui nous sert de base informationnelle sur notre objet d'étude, le PDZ comme stratégie de lutte contre la pauvreté en Haïti, et qui nous permet, du même coup, de clarifier notre problématique de recherche. Enfin, nous avons présenté dans le chapitre 3, l'approche qui nous sert de grille d'analyse, la perspective par initiatives locales de Klein et al. (2011) qui se base sur la théorie de la mobilisation des ressources.

Les trois derniers chapitres concernent le cadre opératoire et les résultats de la recherche. Le chapitre 4 est celui dans lequel nous avons posé la délimitation du cadre méthodologie, stratégique et analytique de la recherche. Nous présentons notamment notre démarche analytique qualitative, notre stratégie d'étude, nos techniques de collecte des données, la stratégie d'échantillonnage, le choix de nos répondants, nos instruments et outils utilisés, le déroulement de nos entrevues et la recherche documentaire. Nous parlons aussi de nos procédés analytiques, des dimensions retenues pour l'analyse. Notre chapitre 5 concerne la

première partie de la présentation des données colligées à partir de la recherche documentaire et des entrevues sur la stratégie du PDZ. Enfin, le dernier chapitre, est celui qui concerne l'analyse des données.

CHAPITRE I

PAUVRETÉ, LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, INITIATIVE LOCALE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL : POUR UNE DÉLIMITATION CONCEPTUELLE DE LA RECHERCHE

Comme nous l'avons mentionné dès l'introduction, la stratégie qui fait l'objet de notre étude est une stratégie de développement local qui se propose de lutter contre la pauvreté dans les communautés pauvres. De ce fait, son opérationnalisation dépend substantiellement des visions de la pauvreté et du développement local sur lesquelles elle est échafaudée. D'où la nécessité de se pencher sur la définition des concepts de « *pauvreté, lutte contre la pauvreté initiative locale et développement local* », pour mieux situer les limites conceptuelles de notre recherche. Tel est l'objectif principal de ce chapitre.

Ce chapitre se divise en quatre parties. Nous faisons d'abord une revue de littérature sur le concept de pauvreté en présentant l'évolution des discours et conceptions de la pauvreté à partir d'une conception morale et religieuse (avec l'Église primitive) vers une conception politique (à partir du mouvement de la laïcisation) du « problème » social. Dans la deuxième partie, nous voyons l'émergence du concept de *lutte contre la pauvreté*. Nous parlons de deux paradigmes qui orientent les stratégies d'actions visant l'infléchissement des facteurs du processus de l'appauvrissement. Il s'agit, d'une part, du courant *monétariste* voyant la pauvreté comme un état de dénuement monétaire (Bertin, 2007) et d'autre part, l'approche *multidimensionnelle* qui fait plutôt référence à une conception plus large ne réduisant pas la pauvreté uniquement à sa dimension monétaire, mais à tout ce qui est indubitablement nécessaire à la vie de l'homme dans toute sa plénitude (idem). Ensuite nous présentons le concept d'*initiative locale* et enfin le *développement local*.

En guise de conclusion du chapitre, nous faisons le lien entre les conceptions de la pauvreté et l'approche du développement qui soutient le PDZ, le *développement transformationnel soutenable (DTS)*.

1.1 ÉVOLUTION DES DISCOURS ET CONCEPTIONS DE LA PAUVRETE

1.1.1 Généralités

Selon Lautier et Salama, « *les débats sur la pauvreté menés dans les organisations internationales évacuent généralement la question de sa définition, au profit de son repérage et de sa mesure, préalables à l'invention de solutions techniques* » (1995 : 246). Arondel (2004) abonde dans le même sens en disant que la question de « *lutte contre la pauvreté* » fait oublier la pauvreté en elle-même, sa croissance, son augmentation pour se concentrer sur sa réduction. De ce fait, nous nous posons la question à savoir : comment pouvons-nous réduire ou éradiquer la pauvreté sans connaître d'abord ce qu'elle est, sa dimension et les structures qui la favorisent ?

En effet, les différentes stratégies visant à contrer la pauvreté sont en fonction des visions partagées autour de cette problématique. En sorte que nous allons d'abord nous pencher sur le concept de la pauvreté avant même d'explorer les liens entre ses définitions et les stratégies utilisées pour la réduire.

Par ailleurs, d'entrée de jeu, il est important de souligner que dans la littérature, la pauvreté est un concept galvaudé pour lequel il n'existe pas de définition, d'approche ou de conception unique. Pour paraphraser Pénafiel (2008), son interprétation évolue en même temps avec les sociétés, les contextes, les systèmes et détermine l'orientation et la nature même des appareils étatiques ou des gouvernements. De ce fait, pour une meilleure compréhension, il convient de voir comment ce concept a évolué dans le temps selon les sociétés.

1.1.2 La pauvreté : d'une vision théologique aux conceptions rationnelles

Les premières conceptions de la pauvreté partent d'une idéologie ecclésiastique du phénomène à partir de l'Église primitive en Europe et ont perduré, selon Lautier & Salama (1995), jusqu'à la fin du Moyen Âge avec l'avènement du siècle de la laïcisation. Au bas du Moyen-âge, en effet, la théorie médiévale de l'Église en matière de pauvreté l'assimile à la vertu cardinale et non à un problème de justice en soi (Mbonda, 2004).

Dans la philosophie antique, elle est définie comme étant un problème uniquement parce qu'elle génère le vice, la corruption, la mendicité, la sédition, le crime, etc. (Mbonda, 2004). En ce sens, elle est considérée comme un problème politique, source d'instabilité sociale et de désordre. Il appartient donc à la société de se protéger contre les pauvres, car, ces derniers sont considérés non comme des victimes d'un ordre social injuste et corrompu, mais comme étant eux-mêmes corrompus et responsables du désordre social (idem). Cette conception se traduit dans la pensée socratique et plus particulièrement dans celle de Platon qui recommande à la cité idéale d'exclure ou de mettre les pauvres à l'écart afin de préserver la société contre la corruption :

« La pauvreté est moins directement un problème pour le pauvre lui-même que pour l'intégrité morale de la société à laquelle il appartient » (Mbonda, 2004 :3).

Dans la conception théologique, avec les églises primitives, elle est considérée, selon certains, comme un élément important dans les rapports sociaux et spirituels, utile et indispensable à la fois aux pauvres et aux riches pour accéder au salut : *« les premiers achètent leur salut par leur indigence, les seconds par la charité »* (Roinsard, 2013 : 2 et Couvreur 1964 : 29 cités par Mbonda, 2004 : 312). Selon cette théorie *« Dieu aurait pu rendre tous les hommes riches, mais il a voulu qu'il y ait des pauvres dans ce monde pour que les riches puissent ainsi racheter leurs péchés »* (Geremek, 1987 cité par Lautier & Salama, 1995 : 246). Le pauvre et le riche sont, ainsi, considérés, selon le mot de Couvreur (1964 : 30 cité par Mbonda, 2004 : 312), *« comme les deux protagonistes du drame de la misère : le riche doit secourir ; le pauvre doit être secouru »*. Le seul droit auquel le pauvre peut prétendre est le droit à la miséricorde divine et à la compassion du riche, ou encore le droit à la charité (ibid.).

On peut déduire dès lors que s'il y a des pauvres, c'est la responsabilité des riches qui est en cause, car ces derniers, refusant de se plier à leur devoir de partage avec les plus démunis, confisquent toutes les richesses (Mbonda, 2004). En d'autres termes, avec la première vision théologique, pour paraphraser Brauman, faisait en quelque sorte l'éloge de la pauvreté en considérant « le riche est le client » du pauvre, et les mendiants comme les « patrons d'âme » représentants du Christ. Et même lorsque le christianisme est devenu religion d'État au tournant du 5^e siècle, la justification des biens de l'Église est l'entretien des pauvres » (Brauman, 2000 : 17). En ce sens, faire l'aumône était l'unique moyen de faire face à la pauvreté.

Selon Roinsard (2013), à la fin du Moyen Âge il y a eu un changement dans les représentations de la pauvreté, occasionné par : « *l'accroissement de la pauvreté errante, déterminé en grande partie par des crises économiques, des épidémies et des accidents climatiques* » (p.2). Passé du bon au mauvais, le pauvre est de moins en moins toléré pour la charge économique qu'il suppose, et le sentiment d'insécurité qu'il véhicule (délinquance, criminalité) (ibid.).

Le mouvement de la laïcisation du XVI^e siècle impose un traitement politique de la pauvreté et accentue les représentations négatives. Cette vision laïque échafaudée, selon Mercier, sur des représentations plutôt négatives part du mauvais pauvre, du pauvre mendiant, puis du pauvre peuple du XVI^e au XVIII^e siècle et jusqu'à l'ouvrier des classes dangereuses tout au long du XIX^e siècle (Mercier, 1995). Au plan politique, la criminalisation des pauvres apparaît donc plus clairement. Cette nouvelle façon de voir les pauvres a pris forme à travers un régime « moderne » des politiques de la pauvreté soutenue par des lois promulguées par les appareils municipaux (idem). Dès lors, la lutte contre la pauvreté n'est plus réductible à faire de l'aumône.

L'assistance est devenue au fur et à mesure une obligation étatique et non une question de charité chrétienne. C'est la raison pour laquelle des centres de secours ont été mis en place dans de nombreux pays européens. L'État va commencer par contrôler la quantité de pauvres et identifier les différentes catégories qu'il doit assister par la distribution de subsides ou par la création d'emplois ou au contraire celles à qui il va appliquer sa politique répressive. Par ailleurs, au cours de cette période, les aspects répressifs des politiques menées vont nettement l'emporter sur les aspects assistantiels ou caritatifs (Lautier & Salama, 1995).

Avec les révolutions de 1789 et 1848, on assiste à un bouleversement majeur, une rupture même dans la conception et la façon de traiter les pauvres. On passe des représentations négatives aux représentations positives selon la période. Selon Lautier & Salama, c'est toute une redéfinition de la question sociale où on parle des droits des pauvres. Et, la pauvreté est maintenant définie à la fois comme un problème de gouvernement et comme un problème de misère. Elle est donc devenue une réalité sociale dépendante des contextes sociohistoriques et intègre ainsi l'idéologie et les valeurs prônées par le système en place. De ce fait, forme ultime de

la pauvreté, la misère est reconnue comme un signe, un symptôme, non d'elle-même, mais de la maladie du corps social tout entier. En d'autres mots, comme le dit Lautier et Salama, « *cette nouvelle conception du phénomène est à l'origine même de l'idée du «social», d'une rationalité des faits sociaux. Et, cette rationalité constitue le fondement même d'un nouvel art du gouverner* »¹ (1995 : 251) et nous ajouterons d'une nouvelle façon de lutter contre la pauvreté.

1.2 LE CONCEPT DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

1.2.1 Généralité

Il n'en demeure pas moins que le concept de *lutte contre la pauvreté* reste un concept galvaudé utilisé dans des perspectives théoriques souvent non avouées ou non clarifiées. La floue sémantique encadrant ce concept s'accroît par le fait que le concept de pauvreté est souvent abordé de différente manière, sa définition reflète bien souvent les intérêts de son auteur, et que celui-ci soit la Banque mondiale, un chercheur indépendant, un économiste, un sociologue, un politicien ou le pauvre lui-même (Penafiel, 2008)

Cependant, dans la littérature ce concept met en exergue un ensemble de mesures, de méthodes et d'actions visant l'atténuation, l'amélioration et finalement l'éradication. Elle implique des outils efficaces de suivi ainsi qu'une approche holistique susceptible de prendre en compte ses racines historiques (Bey, 1999 ; Penafiel, 2008)

Guillaume Van Parys² dans une perspective critique nous propose de comprendre le discours de lutte contre la pauvreté comme un mode d'expression de la pensée politique des organisations internationales, qui constitue, en effet, le vecteur d'un discours plus large sur la société et sur son avenir. Selon lui, à travers ce discours, « *les institutions internationales nous proposent leur idéal sociétal qui est celui d'une société mondialisée, régie par les mécanismes du marché et par elles-mêmes, garantes de l'ordre mondial* ». Ce discours ainsi que son opérationnalisation manifestent des objectifs autres que la réduction du nombre de pauvres, par exemple celui de légitimer le modèle de l'économie néolibérale mondialisée, souligne l'auteur.

¹ Gouverner étant entendu ici au sens d' «agir en sorte de structurer le champ d'action possible d'autrui» (M. Foucault, 1985 : 312-313. cité par Lautier & Salama 1995 : 251).

² [Http ://www.iteco.be/Les-nouvelles-strategies](http://www.iteco.be/Les-nouvelles-strategies) : Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté. Consulté le 13 novembre 2013.

Didier Fassin (2010), de son côté, sans nommer textuellement le concept de lutte contre la pauvreté, nous propose, d'une manière plus consensuelle, le thème de « Gouvernement humanitaire » pour nommer cette nouvelle manière d'utiliser les valeurs et les affects pour définir et justifier les pratiques politiques des hommes dans le monde contemporain dans la compréhension de cette « morale du temps présent », celle de mobiliser l'humanité dans la lutte contre la pauvreté via des interventions humanitaires.

« Le thème « gouvernement » traduit au sens très large (au même sens que Foucault, 1985) « l'ensemble des dispositifs établis et des actions menées, pour administrer, réguler, favoriser l'existence des êtres humains » (Fassin, 2010 :8).

Gouvernement humanitaire est donc pour l'auteur cette politique de la compassion dont les fondements se repèrent dès le dix-huitième siècle quand la thématique des « sentiments moraux »³ s'installe au fur et à mesure dans les sociétés occidentales. *« Ces sentiments moraux sont devenus peu à peu universels et légitiment l'importance prise par le spectacle du malheur d'autrui dans la mise en œuvre d'interventions auprès des individus en situation de pauvreté à travers des actions menées dans les sociétés contemporaines » (Fassin, 2010 : 7).*

On peut donc comprendre que la pauvreté peut-être « considérée comme fondement de la définition de la citoyenneté et de l'État moderne (Procacci, 1993), de même que la question de développement (Rist, 1996) » (cité par Penafiel, 2008 : 9) et comme une composante même de la politique d'aujourd'hui et qui oriente une nouvelle façon de penser la société et d'agir sur elle-même (Penafiel, 2008 ; Fassin, 2010). Et, selon Penafiel, cette nouvelle façon de penser la société d'aujourd'hui se formalise à travers un discours de nature économique et politique, celui de la lutte contre la pauvreté qui trouve sa justification autour d'une « politique compassionnelle ». Et, ce discours est parvenu, en effet, à engendrer un large consensus du fait que la pauvreté est considérée comme « intolérable », « inacceptable », « outrageante », etc. Tous les acteurs politiques et sociaux ont, de ce fait, le devoir moral de tout mettre en œuvre pour en finir avec. C'est ce qui va entraîner, selon l'auteur, au fur et à mesure, l'institutionnalisation de ces discours à travers des engagements nationaux et internationaux destinés à résoudre ce mal, la pauvreté (idem).

³ Faisant allusion à la célèbre théorie d'Adam Smith, il définit les « sentiments moraux » comme « les émotions qui nous portent vers les malheurs des autres et nous font souhaiter les corriger » (ibidem).

Ces engagements ce sont formalisés et matérialisés à travers l'imposition d'un ensemble de *stratégies de lutte contre la pauvreté*, des réformes en matière de « gouvernance » (soit les structures politiques et institutionnelles des pays) ; des cadres « normatifs » reposant sur les concepts d'opportunités, d'habilitation (ou la délégation de pouvoir : *empowerment*), et de sécurité ; des modèles d'intervention axés sur la participation et le développement des communautés (Bénicourt, 2001).

1.2.2 Lutte contre la pauvreté : d'une approche unidimensionnelle à une approche multidimensionnelle

Comme mentionné plus haut, à travers la littérature, dans la lutte contre la pauvreté deux grandes conceptions s'imposent. Il s'agit des approches monétaire⁴ ou unidimensionnelle et non monétaire ou multidimensionnelle. En effet, premièrement, de nombreux théoriciens (économistes surtout) se limitaient au critère monétaire ou au champ de revenu comme unique espace de définition de la pauvreté. (Mercier, 1995). En d'autres mots, ils se focalisaient sur une vision unidimensionnelle de la pauvreté où le revenu et la consommation constituaient les indices fondamentaux. La pauvreté résulte, en ce sens, d'une non-possession des ressources monétaires ou de bas revenus dans un système de marché, car le revenu et la dépense sont seules capables de rendre compte de la satisfaction individuelle (Bertin, 2007). Et, le degré de satisfaction atteint par un individu par rapport aux biens et services qu'il consomme serait en mesure de définir son bien-être (Djoke et al, 2006).

Dans la perspective monétariste, la pauvreté est une absence ou une insuffisance des ressources matérielles et financières convenables ou nécessaires à la survie ou à la satisfaction des besoins de l'individu (Barrat, 1998 ; Bresson, 2007 ; Loisy, 2000). On comprend par-là, que cette approche se base sur le revenu des ménages, y compris le loyer et l'autoconsommation pour définir et identifier les pauvres, car ce qui est en cause c'est bien le bien-être économique de l'individu. Certains parlent même de la *monétarisation* de la pauvreté.

⁴ Cette approche est défendue par les Welfaristes ou utilitaristes (Bertin, 2007)

Le courant monétariste a largement dominé au cours d'une certaine période l'espace des discours sur la pauvreté. Aujourd'hui encore malgré son caractère unidimensionnel, il occupe une place importante dans les écrits dès qu'il s'agit de parler des indicateurs ou de mesure de la pauvreté. Relativement à la conception partagée, la mise sur pied d'un processus de *salarisation*, ou de *prolétarisation* (le travail ou l'emploi), l'augmentation et la redistribution de revenus, l'accumulation et la distribution de richesses (matérielles), seraient les moyens les plus efficaces pour lutter contre elle. Toutefois, au fil des ans, cette approche monétaire est largement critiquée pour son caractère réductionniste qui consiste à définir la pauvreté à partir du manque de ressources monétaires, la stigmatisant ainsi à travers les concepts de revenu et de consommation (Bertin, 2007). Ses détracteurs revendiquent alors une approche multidimensionnelle.

1.2.3 Approche multidimensionnelle de la pauvreté

À partir des années 70-80, l'évolution du phénomène ainsi que les critiques portées sur la monétarisation de la pauvreté ont permis une redéfinition en faveur d'une conception plutôt ***multidimensionnelle***. Les institutions internationales telles le Programme des Nations-Unies pour Développement (PNUD) et la Banque Mondiale (BM) ont apporté leur contribution à cette redéfinition. À l'instar du PNUD qui déclare que « *la pauvreté n'est pas un phénomène unidimensionnel, mais, il s'agit d'un problème multidimensionnel qui nécessite des solutions multisectorielles intégrées* » (2000 : 34 cité par Bénicourt, 2005). Pour les tenants de ce courant, *a contrario* de l'approche de revenu de la pauvreté, le revenu à lui seul ne peut pas expliquer les situations de pauvreté. L'homme est vu comme un être complexe ayant des besoins multiples à combler pour survivre et avoir de meilleures conditions de vie. D'où la proposition d'autres théories basées sur les besoins de base ou essentiels ou sur la « *capabilité* ».

John Rawls (1971), à travers les concepts de justice, de liberté et d'équité, fournit une nouvelle base informationnelle à une redéfinition du concept de pauvreté. Il utilise aussi le concept de *biens premiers* pour signifier « tout ce qu'on suppose qu'un être rationnel désire, peu importe ses autres désirs » (Rawls, 1987 : 122, cité par Metayer, 2002 et Bidet & Bidet-Mordrel, 1995). Selon l'auteur, *les biens premiers* sont les biens fondamentaux nécessaires à tout être humain pour réaliser un projet de vie, quel qu'il soit. Ils comprennent les revenus et la richesse, les pouvoirs, les opportunités et les bases sociales du respect de soi qui est le plus important des

biens premiers (Rawls cité par Zwarthoed, 2009). Ces derniers comprennent en premier lieu les libertés de base ou les *biens premiers sociaux* (liberté politique, liberté de pensée, de conscience, de mouvement), en second lieu les aspects socio-économiques (répartition des richesses, revenus, accès aux positions d'autorité et de responsabilité), et enfin les bases sociales du respect de soi-même ou les *biens premiers naturels* comme la santé ou les talents (dons), l'intelligence, etc. (Rawls, 1987 : 122, cité par Bidet & Bidet-Mordrel, 1995).

Ce que Rawls appelle *biens premiers* sont les conditions de base qui font que les individus disposent d'une liberté réelle et non seulement formelle (Bistiaux, 2011 ; Bertin, 2007). En sorte que, dans une société juste, bien ordonnée les biens premiers sont censés distribuer de manière équitable à tous ses membres. Par ailleurs, selon l'auteur, seuls les principes de justice pourraient garantir à tous les membres de jouir de leurs droits fondamentaux et créer ainsi une société structurée comme système cohérent de coopération (Rawls, 1971 cité par Bertin 2007). Il formule, par conséquent, deux principes qui permettent de créer cette société ordonnée selon la justice : libertés égales différence.

« Le premier principe de justice est celui des libertés égales dans le sens où chaque personne doit avoir un droit égal à un ensemble adéquat de «libertés de bases⁵» ou fondamentales compatibles avec un même ensemble pour tous, et dans lequel les libertés politiques égales, et elles seules, doivent être garanties à leur juste valeur. Le deuxième est celui de la différence selon lequel les inégalités économiques et sociales doivent satisfaire à deux conditions : a) s'attacher à des fonctions et des positions ouvertes à tous, conformément à la juste égalité des chances ; b) organiser de telle manière à être au plus grand avantage des membres les plus désavantagés de la société » (Rawls cité par Bidet & Bidet-Mordrel, 1995 : 11).

En résumé, la pauvreté dans la perspective de Rawls est un manque de biens premiers, mais l'accent est mis ici sur les biens premiers sociaux. De ce fait, pour lutter contre la pauvreté, les institutions ont le rôle d'assurer la répartition des biens premiers sociaux de manière équitable entre les membres en tenant compte des différences dans la dotation en biens premiers naturels de manière à garantir les intérêts communs à tous les membres de la société.

Pour sa part, **Amartya Sen**⁶ a introduit la théorie des « capacités » aux environs des années 80, en guise d'alternative aux approches précédentes. À travers cette approche, Sen (1981) présente la pauvreté en termes d'absence ou de manque de « capacités », au sens de

⁵Par libertés de base, Rawls entend l'ensemble des droits et devoirs institutionnels, moyens et possibilités légalement protégés (Rawls cité par Zwarthoed, 2009 : 75)

⁶Philosophe et économiste indien, prix Nobel de sciences économiques en 1998. Ses écrits sont aujourd'hui reconnus pour leur apport majeur à l'analyse des inégalités et aux théories philosophiques de la justice (Monet, 2007).

capacités à être ou à faire (Bisiaux, 2011). Il expose son axiome théorique autour de deux concepts fondamentaux : « modes de fonctionnement » (functionings) et « capacités » ou « capacités » (capabilities) (Bertin, 2007 ; Monnet, 2007 : 103). Il utilise le concept de « *modes de fonctionnement* » pour signifier « *les différentes choses qu'une personne peut aspirer à faire ou à être* » (Sen, 1999b : 82, cité Bertin, 2007 : 88) ou ce qu'un individu peut réaliser – « *comme se nourrir suffisamment, se déplacer sans entraves, savoir lire et écrire (cela décrit donc son état) – étant donné les biens qu'il possède* » (Monnet, 2007 : 103). Le concept de « *capabilité* » se réfère, de son côté, aux combinaisons possibles des modes de fonctionnements pour un individu. C'est la liberté, pour un individu, de choisir entre différentes conditions de vie (ibidem).

En fait, selon Nussbaum (2012, cité par Vialan, 2012) l'approche des capacités est définie comme « *une contrethéorie qui s'appuie d'abord sur une critique de l'omniprésence de la richesse comme mesure de la qualité de vie notamment dans les sociétés occidentales* ». Elle s'oppose, par conséquent au PIB comme élément de mesure de la richesse des pays (idem).

À contrario de Rawls, Sen ne réduit pas le problème de la pauvreté comme étant un problème lié à un manque de biens premiers. Pour lui ce qu'il faut prendre en compte c'est non seulement ce que les individus possèdent, mais aussi leur capacité, leur liberté à utiliser leurs biens pour choisir leur propre mode de vie. Ce sont, en d'autres mots, des capacités qui permettent aux individus de se procurer de la nourriture par les moyens légaux en vigueur dans la société, d'utiliser des procédés de production, des opportunités de marchés vis-à-vis de l'État.

Les pauvres sont alors ceux qui ne possèdent pas ces capacités à être ou faire (Bisiaux, 2011). Ce qui revient à dire que la pauvreté ne peut pas être appréhendée ni à travers *la satisfaction de besoins*, ni à travers *le niveau de consommation et de revenu* ou comme manque de ressources. Car pour Sen, « *le fait de posséder des ressources ne constitue pas une fin en soi, mais un moyen nécessaire à l'accomplissement d'une vie digne d'être vécue* » (cité par Paugam, 2005). Elle doit-être comprise de préférence à travers les conditions, habilités ou capacités des individus à avoir accès à ces ressources (Monnet, 2007 ; Paugam, 2005).

De ce fait, la lutte contre la pauvreté ne suppose pas en priorité une distribution de façon équitable des revenus, mais des capacités à développer des réalisations afin que chacun puisse

mener une vie digne et sensée (Paugam, 2005). À commencer par les plus pauvres, il faut donc distribuer, la liberté d'accès à l'éducation, la santé, et toutes les autres « capacités » qui sont des conditions nécessaires au bien-être.

Nussbaum vient apporter sa contribution à la définition du concept de « capacité » qui selon elle traduit ce « qu'une personne est capable de faire et d'être ». *« C'est un ensemble de possibilités, de libertés de choisir et d'agir : « il ne s'agit donc pas simplement des capacités dont une personne est dotée, mais des libertés ou des possibilités créées par une combinaison de capacités personnelles et d'un environnement politique, social et économique »* (2012 : 39, cité par Vialan 2012). L'auteure va jusqu'à dresser une liste de dix capacités : la vie, la santé du corps, l'intégrité du corps, les sens (associés à l'imagination et la pensée), les émotions, la raison pratique, l'affiliation, les autres espèces, le jeu, le contrôle sur son environnement (idem).

Dans l'approche du développement transformationnel soutenable (DTS) selon la WV, la pauvreté est présentée comme « la négation des droits humains, c'est-à-dire une bonne santé, une nutrition adéquate, l'alphabétisation, l'emploi » (WVI, 1999 : 45). Il est aussi question de privation de connaissances, de communication et d'accès aux ressources, l'incapacité d'exercer les droits humains et politiques, le manque de participation à la prise de décisions ou à la vie d'une communauté (ibid.). Le DTS inscrit le processus de l'appauvrissement, entre autres, dans un continuum où les gens sont pauvres parce que leurs communautés sont pauvres, les communautés sont pauvres parce que les institutions sont en défaillances, et les institutions sont dans leur état parce que l'État est pauvre et enfin l'État est pauvre parce que le pays en générale essentiellement dans la pauvreté.

En conclusion, comme le dit Penafiel, *« le thème de lutte contre la pauvreté est devenu même un événement discursif structurant de la langue politique internationale dont les effets politiques se propagent de la scène internationale, vers des scènes nationales et locales, entrant en contradiction avec d'«anciennes» langues politiques, c'est-à-dire avec les formes de se représenter le politique et d'agir à travers lui »* (Penafiel, 2008 :23). La pauvreté se retrouve au centre de plusieurs mouvements et formes de représentation du social, tant au Moyen âge que dans le romantisme allemand, dans les mouvements pentecôtistes ou dans la théologie de la libération. Lutter contre elle fait partie de la morale des sociétés et éveille ainsi des sentiments

bienveillants, parce qu'elle trouble les consciences et est considérée comme insupportable (idem). Aujourd'hui, alors qu'on est dans un contexte de mondialisation et de globalisation, les initiatives de développement local sont privilégiées comme stratégies de lutte contre la pauvreté.

1.3 INITIATIVE LOCALE ET DE DEVELOPPEMENT LOCAL

1.3.1 Définition

Dans la littérature, initiatives locales et le développement local sont des concepts particulièrement complexes et difficiles à définir, tant ils semblent recouvrir des situations et des pratiques hétérogènes. Ces concepts nous renvoient à un champ plus complexe de paradigmes et se voient dans une logique interdisciplinaire et multidimensionnelle. Les initiatives locales peuvent être vaguement définies comme l'ensemble des actions des personnes visant la valorisation des ressources d'une communauté : ressources humaines, politiques, économiques, culturelles. Et le développement local serait un processus participatif utilisant les initiatives locales comme moteur du développement économique et social.

Pour Fontan, Klein & Tremblay, les initiatives locales se définissent comme un ensemble de « *projets qui débute sous l'initiative d'un individu ou d'un groupe de personnes, le/la ou les leader (s) du projet, suite à une interprétation des besoins de la collectivité et à la perception de « conditions jugées défavorables pour la communauté »* (2002 : 106).

S'agissant du développement local, selon les sources, les pays ou les courants philosophiques, il fait l'objet d'un ensemble d'appellations hybrides : « développement communautaire », « gestion des territoires » et « développement rural décentralisé », « autodéveloppement », etc. (Ouattara, 2003). Cependant, quel que soit la manière de le nommer, pour certains auteurs, il est considéré comme le nouveau paradigme de la lutte contre la pauvreté qui met l'emphase sur la participation d'une population afin qu'elle puisse se développer par ses propres moyens (Verhagen, 1998). Pour Jean-Pierre Olivier de Sardan, il représente une « *famille de modes d'intervention » occupant une place de choix au sein du « marché du développement » et « qui insiste sur les dynamiques locales, la participation des populations, le*

rôle de la «base», la démarche «à partir d'en bas», le soutien à la «société civile» » (2001 :150).

Par ailleurs pour plusieurs auteurs dont Greffe, 1984 ; Pecqueur, 1989 ; Vachon, 1993 ; Tremblay, 1994, et Gouttebel, 2001 (cités dans P. Prévost, 2001 : 15-16) il n'existe pas de théorie générale, ni de modèle unique de développement local. D'une manière générale, le développement local comporte *« une dimension territoriale ; s'appuie sur une force endogène ; fait appel à une volonté de concertation et la mise en place de mécanismes de partenariat et de réseaux ; intègre des dimensions sociales et économiques ; et implique enfin une stratégie participative et une responsabilisation des citoyens envers la collectivité »* (ibid.).

Il existe, en effet, plusieurs définitions de développement local qui sont en fonction des courants de pensée différents. Ce qui les unit plus ou moins c'est surtout l'emphase mise sur le dynamisme des acteurs partageant un même territoire, leur capacité à innover et/ou à mettre sur pied des initiatives en vue d'atteindre des objectifs communs. C'est dans cette logique que Klein va affirmer :

« Si le développement local est local, ceci n'est pas dû à son inscription dans un lieu déterminé. S'il en était ainsi, toute forme de développement serait locale puisque toute action se déroule dans un lieu déterminé. Les actions de développement peuvent être caractérisées comme développement local quand elles génèrent ou renforcent des dynamiques systémiques qui s'inscrivent à l'échelle locale ». (Klein 2006 : 143).

Comme l'a dit Prévost, les perspectives économiques voient le développement local, comme un processus de développement économique ancré sur un espace. Et, à partir de ces perspectives du pôle économique, Favreau (1996), Boucher (1998), Lévesque (1996), Laville (1997), O'Neill (1995) (cité par Asselin, Ian et al., 2003) identifient plusieurs aspects dans le développement local, que l'on peut résumer comme suit : le développement économique d'un territoire par le développement de l'entrepreneuriat local, des infrastructures économiques, l'augmentation de l'emploi et les interrelations entre les différents acteurs et l'innovation technologique et économique. La définition de Pecqueur est aussi dans cette perspective :

« Le développement local doit être durable, c'est-à-dire qu'il doit rendre compatible la rentabilité économique et la viabilité écologique et démographique dans une perspective à la fois de court et de long terme. Il doit impliquer une dynamique mettant en évidence l'efficacité des biens et des services marchands pour la valorisation des richesses locales » (Pecqueur 2000 : 14).

D'autres auteurs vont prioriser, de préférence, soit une approche plus sociale ou une approche binaire (double perspective) où le social et l'économie s'imbriquent. Dans cette perspective basée sur le pôle social, selon Asselin, Ian et al., le développement local est vu comme « *synonyme des notions de services de proximité, d'économie solidaire, de mobilisation de personnes marginalisées, de réinsertion sociale, d'action communautaire* ; et comme un « *ensemble d'activités économiques d'animation, de formation, de production et d'aménagement de territoires* ». On accorde, en ce sens, la priorité au social ou à l'utilité sociale des biens et services fournis tout en assurant la viabilité économique des activités réalisées » (Asselin, Ian et al., 2003 : 24).

Sauf exception, les définitions présentées ci-dessus visent un niveau de participation des populations dans les initiatives de développement des territoires certes, mais ne mettent pas l'accent sur l'engagement stratégique politique et collectif des acteurs locaux afin de favoriser et/ou de réaliser des actions politiques, sociales et économiques en vue de la transformation de leurs communautés dans un contexte de pauvreté. Elles sont pour la plupart liées à une définition libérale selon laquelle « *le développement local vise d'abord à reconstruire le tissu économique axé sur des projets privés, et ce, en vue de créer des emplois, de produire des revenus plus élevés et d'améliorer les conditions de logement [...]* » (Tremblay et Fontan, 1997 : 133).

Par contre, Olivier De Sardan (1993) et Houée (2001) et Fontan (1992) vont chacun ajouter d'autres dimensions importantes à la compréhension de la pratique du développement local. D'abord pour le premier, elle est la résultante de multiples interactions directes ou indirectes entre des groupes stratégiques hétérogènes : paysans de statuts divers, jeunes sans emploi, femmes, notables ruraux, agents et assistants techniques, représentants locaux de l'administration, membres d'ONG, experts de passage, etc.. C'est pour lui une arène « politique » où s'affrontent des intérêts (matériels ou symboliques) pas toujours compatibles, des professionnels, des normes d'action, des compétences, des stratégies considérablement différentes (Olivier de Sardan, 1993).

Houé va, de son côté, définir le développement local comme un ensemble d'activités culturelle, économique, politique et sociale qui vise la mise en valeur d'une communauté par un partenariat entre divers centres de décision :

« Le développement local est une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné, en relation négociée avec les centres de décision des ensembles économiques, sociaux, culturels et politiques dans lesquels ils s'inscrivent » (Houée, 2001 :108).

Enfin, Fontan & Lévesque (1992) ajoutent plusieurs éléments descriptifs du développement local. Pour eux, il vise la création d'emplois et d'entreprises à l'échelle locale ; l'accroissement de la capacité de travail de la population ; l'aménagement du territoire ; le renforcement d'une sociabilité par la valorisation de l'identification locale, du sentiment d'appartenance ou encore la valorisation de la conscience collective (responsabilité) des acteurs en place et de la communauté en général ; le développement de modèles économiques alternatifs et durables (propriété collective, gestion participative, production socialement utile, responsabilités de la communauté dans la gestion du développement). Ils proposent enfin la définition suivante :

« Le développement local se repose essentiellement sur un cheminement qui replace la communauté au cœur des décisions qui la concernent. Loin d'une logique de marché axée sur la rentabilité d'un projet, il mise sur la capacité de la communauté à transformer positivement une situation de sous-développement à partir de ses propres ressources vers une situation souhaitée. Les initiatives locales qui émergent de cette volonté se veulent adaptées aux besoins et à la capacité d'action de chaque communauté » (Fontan & Lévesque, 1992 : 33).

De plus, plusieurs auteurs limitent le développement local à la mobilisation de ressources locales. C'est le cas de Greffe par exemple, qui le définit comme un *« processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies »* (Greffe, 1984, cité par Parent, Klein et Jolin, 2009 : 80). D'autres pourtant mettent l'action sur la dimension partenariale et voient ainsi le développement local comme un processus ouvert qui se fait dans une dynamique partenariale (Pecqueur, 1989, *ibid.*). C'est le cas de Klein (2008 : 156), pour qui *« le développement local ne peut se limiter à l'endogène »* et *« sa mise en marche requiert la combinaison de ressources locales et extérieures, endogènes et exogènes »*. C'est dans cette même logique que Vachon mentionne aussi :

« Le développement local est une stratégie qui vise par des mécanismes de partenariat à créer un environnement propice aux initiatives locales afin d'augmenter la capacité des collectivités en difficulté ; à s'adapter aux nouvelles règles du jeu de la croissance macro-économique ; ou à trouver d'autres formes de développement, qui par des modes d'organisation et de production inédits intégreront des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental parmi des considérations purement économiques » (1993 :104).

Ainsi, il est important de garder à l'esprit que le système d'acteur qui génère des expériences de développement local aujourd'hui ne saurait se réduire aux seuls acteurs locaux – la coopération entre les acteurs publics des différents niveaux institutionnels –, mais la coopération entre les secteurs public et privé ainsi qu'entre des institutions privées internationales (ONG) et des institutions privées nationales (locales), sont aussi des aspects centraux.

1.3.2 Deux approches de développement local : définitions caractéristiques

Deux grandes approches de développement local sont mentionnées dans la littérature. Une première approche est celle dite de développement économique local ou développement local libéral tout court qui vise simplement à générer de l'« entrepreneurship local » et qui prône en ce sens la création ou la croissance de la richesse, plus économique. Une deuxième, celle de développement communautaire ou de développement économique communautaire progressiste visant la transformation de la façon de faire le développement pour générer un environnement socio-économique qui soit vital, équitable, sécuritaire, de qualité et favorisant la prise en charge individuelle et collective. (Tremblay et Fontan, 1994 ; Fontan, 1993 ; Tremblay, 1999).

➤ *L'approche libérale du développement local*

Le développement local libéral est axé sur la mise en place d'initiatives concertées par des partenaires œuvrant au niveau du territoire local, mais ces initiatives mises en œuvre par le secteur privé sont principalement orientées vers l'amélioration des indices économiques traditionnels telle que la croissance des emplois et des revenus (Tremblay, 1999). En ce sens, la croissance économique représente l'objectif principal du développement, et la source essentielle du « progrès » souhaité.

Dans un contexte de pauvreté, le développement local y est décrit, entre autres, comme une perspective centrée sur la revitalisation des communautés locales et sur l'amélioration des conditions de vie des populations selon des initiatives mises en œuvre à la fois par et pour les populations locales. Par contre, « *L'objectif n'est pas de favoriser le changement social, mais de favoriser de préférence le développement de l'emploi et des entreprises par la mise en valeur des ressources endogènes et des partenariats entre acteurs* » [...] « *La coopération et la*

participation des acteurs locaux sont favorisées et y jouent un rôle fondamental » (Tremblay & Fontan 1994 : 134). Selon Klein, pour ce qui est du rôle de l'État, « *cette approche libérale tend à considérer la délégation de pouvoir et de responsabilité aux acteurs de la société civile comme une occasion d'alléger les gouvernements du poids financier du social* » (Klein 2006 : 149).

Pour Jean-Marc Fontan (1993), le développement local libéral est une stratégie d'intervention socio-économique par laquelle des représentants locaux des secteurs privé, public ou social travaillent à la valorisation des ressources humaines, techniques et financières d'une collectivité en s'associant au sein d'une structure sectorielle ou intersectorielle de travail, privé ou public, dotée d'un objectif central de croissance de l'économie locale. Selon l'auteur, ces différentes caractéristiques sont : a) le lieu d'intervention est une localité ou une partie de cette dernière ; b) un développement endogène des ressources humaines, physiques et financières est favorisé ; c) les ressources locales sont utilisées pour stimuler et orienter l'investissement privé, public ou celui du secteur social ; d) une attention particulière pour des activités de coopération (concertation, partenariat) et d'actions collectives entre les différents acteurs dans le but de mieux utiliser les ressources de la communauté ; e) une intervention partagée entre la promotion de l'entrepreneuriat privé local et des mesures de développement de l'employabilité de la population ; f) un effet d'intégration des différentes dimensions de travail (par exemple, lier le développement de la capacité de travail à la création d'emplois) (Fontan, 1993 : 20-21).

➤ ***Développement local de nature progressiste***

Le développement local du type progressiste, appelé aussi développement communautaire au Québec, est fondé sur une vision globale et sociale du développement et basé à la fois sur les solidarités et les initiatives à l'échelle de la communauté locale, de façon à contrer les effets du développement de nature libérale et des interventions ou des non-interventions de l'État (Tremblay, 1999). Il vise le renforcement des communautés locales sous tous les aspects (économiques, sociaux, culturels, identitaires, environnementaux) avec une prédominance sociale et l'intégration des notions du développement durable.

Selon eux, le développement local progressiste est, en effet, un modèle de développement où les notions de solidarité sociale, de prise en charge individuelle et collective, de contrôle réel sur les ressources locales et leur valorisation sont au cœur du changement souhaité et du contrat social proposé. Cette perspective est dite progressiste parce que, contrairement à l'approche libérale qui favorise la coopération et la participation des acteurs locaux, elle cherche à mettre l'emphase sur le pouvoir local, sur la capacité des acteurs à s'engager eux-mêmes dans le processus de développement en vue de l'inclusion (d'individus ou de collectivités) et de la justice sociale. De plus, à contrario de la perspective libérale, telle qu'elle est définie dans la littérature, elle cherche à favoriser une transformation sociale. C'est pourquoi elle accorde une place plus importante aux dimensions sociales et communautaires du développement qu'à la dimension économique :

« La dimension économique y est importante certes, mais en tant qu'un instrument permettant une certaine capacité d'action dans le but d'atteindre une « croissance sociale » ». (Fontan, Klein et Tremblay 2002 : 105)

Fontan (1993) l'associe au développement économique communautaire et le définit comme suit :

« Le développement local progressiste est une stratégie globale de revitalisation socioéconomique d'une communauté marginalisée où, par la valorisation des ressources locales et le recours à de nouvelles solidarités, des organisations et des institutions contrôlées démocratiquement par des représentants de cette dernière sont créées, liées les unes aux autres, et assurent la délégation de représentants de la communauté à des institutions extérieures qui ont une influence sur la gestion des ressources locales » (p. : 22).

De même que l'approche libérale, le développement de nature progressiste a aussi des caractéristiques qui lui sont propres lesquelles caractéristiques que nous allons présenter dans les lignes qui suivent. En fait, pour l'auteur (Fontan, 1993), les principales caractéristiques de cette approche sont les suivantes : a) le lieu d'intervention est une localité ou une partie de localité et le mot communauté s'y applique pour désigner un territoire spécifique, un groupe spécifique ou les deux ; b) des objectifs sociaux s'ajoutent aux objectifs économiques ; les deux types d'objectifs sont poursuivis conjointement par la capacité de ladite communauté à planifier et à réaliser un plan d'action ; c) la délégation des responsabilités, l'entraide et l'autonomie sont encouragées ; d'un préjugé favorable est accordé aux formes économiques alternatives, non traditionnelles (coopératives, entreprises alternatives, entreprises communautaires, autogestion, organisations sans but lucratif) ; e) un contrôle local sur la propriété des ressources et sur les institutions est visé ; f) les projets sont pensés en fonction de la communauté, en fonction de ses capacités et de

ses besoins à court, moyen et long terme ; g) des efforts sont déployés pour minimiser les effets sociaux et économiques négatifs engendrés par le changement ; h) les organisations créées se veulent représentatives et responsables auprès de leur communauté. Elles sont liées entre elles par un réseau formel ou informel de DÉC. ; i) les organisations délèguent des représentants aux instances, comités, tables de concertation qui, de par leur fonction, ont à prendre des décisions qui ont un impact sur le développement de leur communauté. (Ibid., p.22-23).

En résumé, il est vrai que ces deux approches de développement local font appel à certaines dimensions identiques comme la question de l'innovation, la synergie des acteurs, l'inscription territoriale du développement, etc., mais elles ont des différences fondamentales. Elles se diffèrent, notamment sur le plan des processus, des objectifs et des acteurs. Si l'approche traditionnelle fait appel davantage à l'entrepreneuriat individuel et en priorité aux acteurs du secteur marchand dans une optique de création d'emploi, l'approche progressiste recourt à l'entrepreneuriat collectif et fait davantage appel aux ressources communautaires et de l'économie sociale afin de briser le cercle de la pauvreté. Elle met sur pied des initiatives sociales et économiques pensées et élaborées par les populations elles-mêmes. C'est ce qui fait que le développement local peut représenter une stratégie intéressante de lutte contre la pauvreté.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Dans ce chapitre, nous avons présenté une revue de littérature sur les principaux concepts de notre recherche : pauvreté, lutte contre la pauvreté, initiative locale et développement local. Pour chaque concept il n'y a pas un consensus en ce qui a trait à une approche ou une définition standard. Chaque auteur ou approche théorique présenté donne des bases informationnelles différentes ou des éléments de définition différents. Comme nous l'avons aussi vu, les contextes historiques, l'évolution des sociétés jouent aussi un rôle important dans la compréhension de ces concepts.

Pour nous, la pauvreté ne peut se réduire à une question de manque de moyens (capacité, revenu, besoins de base, etc.), elle est surtout une problématique liée à un défaut de justice sociale, un processus d'exploitation, d'inégalité et d'exclusion d'une catégorie sociale dans la vie socioéconomique et politique de la société globale. Si un groupe ou une catégorie de personne

n'a pas de revenu, de moyens pour satisfaire ses besoins, s'il a des difficultés à participer à la vie politique, sociale et culturelle, c'est parce qu'il a été écarté de la société par un long processus d'exclusion sociale ayant ces racines historiques dans le développement même du système global. De ce fait, la lutte contre la pauvreté supposerait le développement des initiatives qui visent la remise en question et la transformation des structures de production de ces inégalités.

Nous avons aussi vu comment le concept de lutte contre la pauvreté est devenu, de plus en plus, un élément omniprésent dans la définition même de l'État et des politiques gouvernementales des sociétés modernes. Par exemple, selon Mbonda (2004 :315), « *le développement de l'État-providence a été déterminé par le désir de garantir un revenu minimum de subsistance à tous, et plus particulièrement à ceux qui se trouvaient momentanément exclus du marché du travail* ».

Enfin, nous avons présenté une revue de littérature sur les concepts d'initiative locale et développement local. Il a été démontré qu'il y a deux types de développement local : l'un qui vise l'entrepreneuriat individuel, l'augmentation de l'emploi et des revenus, et l'autre qui met l'emphase sur l'entrepreneuriat collectif, sur le pouvoir local, sur la capacité des acteurs à s'engager eux-mêmes dans le processus de développement en vue de l'inclusion et de la justice sociale.

CHAPITRE II

PAUVRETÉ ET STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN HAÏTI : POUR UNE CLARIFICATION DE LA PROBLEMATIQUE

En Haïti, la pauvreté reste depuis très longtemps l'un des pires cauchemars de la majorité de la population. Pour paraphraser André Corten (2001 :13), « *compte tenu de son histoire de dépendance, ce pays fait partie de ceux du monde où l'appauvrissement systématique de la population est le plus ancien* ». En effet, pris dans la double dynamique des structures mondiales de rapport de pouvoir entre les États ou du champ concurrentiel mondial interétatique et celle des luttes intestines entre les fractions dirigeantes et/ou possédantes, Haïti voit échouer depuis son indépendance en 1804, toutes tentatives de construction d'un État souverain du point de vue sociopolitique et économique.

En effet, selon le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) en Haïti, au cours de ces trente dernières années, la situation socioéconomique de la population haïtienne et en particulier la population paysanne est considérablement affectée par la désagrégation du système agricole et des crises sociopolitiques internes et externes (MPCE, 2005). Cette situation tire davantage la paysannerie et le pays en général vers la pauvreté, le sous-développement, la misère ou la dégradation même de la vie humaine, au regard des indicateurs relatifs à l'espérance de vie, à l'alimentation, au revenu, à la santé et la disponibilité des services sociaux de base, à l'éducation, etc. (idem). C'est ce qui justifie, au cours de ces dernières années, l'émergence de l'assistance au développement comme stratégie de lutte contre la pauvreté en Haïti.

Dans ce chapitre, pour clarifier la problématique de la recherche, nous présentons le contexte d'émergence de la pauvreté et des différentes stratégies de lutte contre la pauvreté en Haïti en tenant compte des stratégies macro et micro. Ainsi, la première section est consacrée au processus de dévitalisation et de l'appauvrissement des communautés en Haïti. La seconde fait état de quatre phases dans les stratégies de lutte contre la pauvreté appliquées en Haïti. Dans la troisième section, nous verrons les ONG comme acteurs d'initiatives locales de lutte contre la pauvreté afin de clarifier le contexte, les questionnements et les objectifs de notre recherche.

2.1 LE PROCESSUS D'APPAUVRISSMENT ET DE DEVITALISATION DES COMMUNAUTES EN HAÏTI

2.1.1 La pauvreté en Haïti : comment est-on arrivé là ?

Après plus de deux centenaires d'indépendance (soit 210 années), Haïti se voit classer parmi les pays les plus pauvres sur le plan mondial et le plus pauvre du continent Américain, en témoignent des données de la Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC) et d'autres recherches du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) (Montas, 2005, PNUD, 2008)⁷.

L'État haïtien est surtout caractérisé par une relation néocoloniale et une situation de dépendance avec une économie de rente tournée vers l'extérieur. Et, cette situation de dépendance est, selon Fred Doura « *une conséquence de la pauvreté, mais aussi du passé colonial, de la dette de l'indépendance, mais surtout de la mauvaise gestion macroéconomique des dirigeants, de 1804 à nos jours, qui n'ont pas su diversifier l'économie nationale et qui l'ont entraîné dans la dégradation la plus sévère* » (2001 :11). Le pays vit alors, depuis très longtemps, une misère chronique qui déshumanise la majorité de la population et qui conduit, selon Corten (2001), à une diabolisation du phénomène. Il semble être, en ce sens, ce que l'auteur nomme « *le paradigme de la désolation* » créée par les élites économiques mondiales néolibérales et en même temps, le lieu où l'on peut faire l'épreuve du « *mal politique*⁸ » (Corten cité par Hurbon, 2006 :2).

Mais, comment est-on arrivé là ? Quels sont les facteurs qui ont conduit à l'appauvrissement de ce pays ?

⁷ Selon les données du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) plus de 78 % de la population haïtienne vit en dessous du seuil de la pauvreté avec \$ 2 US par jour et en moyenne 53 % vit en situation de pauvreté extrême (PNUD, 2008).

⁸ L'auteur décrit ce mal politique par « l'acceptabilité de la déshumanisation, c'est-à-dire la possibilité que la déshumanisation corresponde à une syntaxe de raisonnement collectif » (Corten, 2001 : 17). Pour mieux appréhender ce concept, voyez Revault d'Allones, Myriam dans ce que *l'homme fait à l'homme : Essai sur le mal politique*, Paris, Seuil, 1995 cité par Corten (2001).

Après avoir enduré un désastre écologique causé par plus de trois siècles d'exploitation coloniale de la terre, Haïti est devenu la première république noire dans le monde. Il est né dans un contexte international hostile caractérisé par l'ostracisme du pays par la communauté internationale colonialiste, raciste et impérialiste, le tenant sous la menace d'une invasion militaire (Castor⁹, 2010). Ce qui va entraîner l'orientation des maigres ressources de l'État (bien matérielles qu'humaines) à la défense de l'indépendance par l'achat d'armes et de munitions, et la construction de forteresses partout (idem).

Isolé, entre autres, pendant près de vingt ans (1804-1825), « le nouvel État » n'a eu aucune relation diplomatique ce qui l'a empêché de pouvoir négocier directement les échanges commerciaux (Douyon, 2004). Il a donc été obligé de recourir à des commerces illicites pour se procurer des produits nécessaires à la survie de la nation et à l'écoulement des produits locaux. De ce fait, les négociants ont profité de cette situation pour surévaluer leur produit et dévaluer les produits locaux (Castor, 2010). Ces pratiques ont contribué fortement à l'appauvrissement de la jeune nation.

De plus Avec la «dette de l'indépendance¹⁰» (150.000.000 de francs) payée à la France, *«Haïti entrait dans la période des dettes de l'Amérique latine et clôturait la période d'indépendance intégrale, conditionnant formellement sa dépense et le néocolonialisme»* (Castor, 2010). En fait, pour payer ladite dette, l'État haïtien a eu l'urgence de recourir aux emprunts extérieurs notamment de la « bourgeoisie d'affaire » composée presque exclusivement de maisons de commerce étrangères françaises, allemandes, anglaises et américaines qui ont eu le contrôle de la quasi-totalité du commerce extérieur du pays (Doura, 2001 et Douyon, 2004). Cette situation a provoqué à la fois le rachitisme de l'économie nationale haïtienne et sa dépendance commerciale et financière par rapport aux puissances capitalistes européennes, principalement de la France, et plus tard la puissance impérialiste montante américaine (Doura, 2001 et Castor, 2010).

⁹ Lors d'une conférence de l'IDRC/CRDI sur Haïti : les racines historiques d'une construction nationale, l'auteure et historienne haïtienne Suzy Castor explique pourquoi il est essentiel de comprendre l'histoire d'Haïti, depuis l'époque coloniale, au XVIIIe siècle, jusqu'au renversement de la dictature, en 1990, pour panser les blessures de la société haïtienne. Vidéo visualisée sur <http://www.youtube.com/watch?v=i4efox...> le 30 avril 2013.

¹⁰ « La dette de l'indépendance a drainé une grande partie de l'épargne nationale qui aurait pu être utilisée pour financer l'éducation et certains infrastructures de base» (Douyon, 2004 : 105).

C'est ainsi qu'en 1915, le pays a été victime d'une invasion militaire, d'une nouvelle dépendance néocoloniale qui va atteindre, selon certains auteurs, son niveau maximum :

« Les États-Unis d'Amérique ont profité de ses instabilités politiques et économiques structurelles et conjoncturelles marquées par des luttes incessantes entre les oligarchies noires et mulâtres et la masse paysanne qui réclamait la justice sociale, pour imposer une occupation qui durera 19 ans » (Etienne, 2007 : 157).

Dès lors, l'économie du pays qui reposait majoritairement sur les investissements de capitaux étrangers américains ne répond plus, selon Alfred Doura, qu'aux nécessités ou intérêts stratégiques et à la croissance du potentiel économique américain. Les occupants se mettent d'accord avec la grande partie de la « *bourgeoisie compradore* » nationale pour accaparer les moyens de production et exploiter la force de travail des paysans afin d'augmenter et financer l'accumulation du capital et la croissance économique de leur pays :

« Dès lors, il est évident que de telles cessions de richesses matérielles et de ressources humaines ont diminué plus que proportionnellement toute possibilité d'accumulation nationale et par conséquent, ont accru le sous-développement, la dépendance et l'exploitation du pays » (Doura, 2001 : 31).

De plus, le triomphe de la révolution cubaine en 1959, plus généralement, la lutte idéologique entre l'Orient et l'Occident a favorisé dans les années 70 l'apparition d'un ensemble de régimes militaires dictatoriaux dans toute l'Amérique Latine et dans la Caraïbe, vivement soutenus par les États-Unis (Lacasse, 2006). Le président d'Haïti d'alors, François Duvalier en a profité pour se transformer en dictateur. Persécutant systématiquement tous ceux qui ont proféré des critiques à l'endroit de son régime, il a provoqué une fuite de cerveau sans précédent dans l'histoire du pays (Étienne, 2007). Au Canada seulement, on a recensé l'arrivée d'environ 3600 professionnels haïtiens (Icart, 2006). Cette perte de capital humain formé pour la plupart par des fonds publics a provoqué d'une part une réduction de la croissance économique, et entraîne d'autre part une diminution de la qualité des services publics. Ce qui a eu des impacts considérables sur le niveau de vie des couches les plus vulnérables dans la société haïtienne.

Pour paraphraser Doura (2001), le début du XXI^e siècle marque, à cause d'un ensemble de crises politiques et socioéconomiques, un autre tournant dans la dégradation de la situation déjà alarmante de la république qui va vivre encore une fois le fardeau de la dette externe. Cette situation accentue la réduction des possibilités de consommation et d'investissements du pays. C'est ainsi que le FMI et la Banque Mondiale « bras armés de l'orthodoxie néolibérale », sous le

contrôle des États-Unis, ont profité pour imposer à l'État haïtien un programme d'ajustement structurel (PAS) à partir de 1980 en guise de stratégies de lutte contre la pauvreté (idem). Pourtant selon certains auteurs, l'application de ces politiques comme conditions sine qua non pour accéder aux fonds ont contribué davantage à son appauvrissement. C'est le cas de Jean Zigler (cité par Brutus & Charlmers, 2010) pour qui les trois derniers plans d'ajustement structurel imposés à l'Etat haïtien par le FMI sont des catastrophes non naturelles qui ont déstructuré davantage l'économie d'Haïti :

« [...] Haïti était déjà en état de catastrophe «non naturelle», reconnaît Jean Ziegler, compte tenu de l'imposition des trois derniers plans d'ajustement structurel du FMI ayant réduit les droits de douane du pays de % à 3 % et en privant l'Etat d'une des rares ressources à sa disposition. La production agricole a été détruite dans le sillage de cette libéralisation douanière occasionnant du coup la dépendance alimentaire du pays qui doit consacrer plus de 70% de ses revenus d'exportation à l'importation des biens alimentaires, soit 75% de ses besoins » (Brutus & Charlmers, 2010 : 36).

Pour compléter ce tableau, nous pouvons mentionner l'incapacité de négociation avec l'international, le manque de volonté politique de la classe dirigeante à définir un projet de société sur la base de justice sociale, le phénomène de la corruption comme des facteurs qui ont aussi cantonné Haïti dans la pauvreté durable. En fait, au lieu de travailler pour la constitution de liens organiques entre l'État et la nation, les élites dirigeantes ont souvent tendance à renier les acquis précieux de la lutte de l'indépendance pour se conformer à l'ordre mondial dominant au détriment des intérêts de la majorité de la population. C'est ainsi que, les bouleversements politiques, les luttes pour le pouvoir et pour le contrôle des ressources depuis l'indépendance ont fait que le pays rate le «virage de la révolution industrielle du XIXe siècle» (Doura, 2001). Ce qui continue à creuser de plus en plus un fossé interminable dans l'espace social du pays, caricature d'un lourd héritage colonial caractérisé par un long travail d'inculcation de schèmes conformes aux rapports de domination métropole-colonie, maître-esclave, libre-non-libre.

Outre les catastrophes socioéconomiques et politiques, ajoutons aussi les imminentes catastrophes dites naturelles¹¹ ou causées par les humains (cyclones, ouragans, tremblement de

¹¹ Le cyclone Azel en 1954, sous le gouvernement de Paul E. Magloire et l'ouragan Flora qui a passé à la fois sur Haïti et Cuba le 4 octobre 1963 et causé plus 6,000 morts de (Alter-Pressé 2008) ; la tempête tropicale Jeanne qui a provoqué des inondations dans le Nord en 2004, tué 3.000 personnes et fait 80 000 victimes ; les quatre (4) cyclones qui ont frappé le pays successivement en 2008, faisant près de 800 000 victimes, dont près d'un millier de morts plus d'un et des centaines millions de dollars de dégâts ; le Séisme de magnitude 7.2 du 12 janvier 2012 qui a fait plus de

terre, épidémies) qui ont contribué à la déstructuration de l'économie nationale et aggravé ainsi la situation socioéconomique des couches marginalisées.

2.1.2 L'espace rural haïtien et son appauvrissement durable

Les études sur les conditions de vie et sur la pauvreté montrent qu'il y a «une répartition spatiale nettement inégale de la pauvreté en fonction du milieu de résidence en Haïti » (MPCE, 2004 : 11). D'une part, la majorité des personnes en situation de pauvreté se trouvent en milieu rural et d'autre part les plus pauvres ruraux sont plus pauvres que ceux du milieu urbain¹². Ce qui conduit certains auteurs à assimiler la pauvreté en Haïti à un phénomène rural.

En fait, environ 82 % de la population rurale haïtienne vivent dans la misère avec seulement \$2 US par jour, avec 77 % dans la pauvreté extrême (ibid. : 12). Cependant, cette situation est une généralité à laquelle Haïti n'échappe pas, car plusieurs recherches affirment que la pauvreté est un phénomène rural, car, le plus grand nombre de personnes de la planète en situation de pauvreté vit dans les milieux ruraux (FIDA, 2001). Pour certains, cette pauvreté rurale est liée à une problématique globale de développement territorial dans le monde d'aujourd'hui :

« La croissance des inégalités sociales engendre aussi de profondes inégalités territoriales, la richesse et la pauvreté étant inégalement réparties dans l'espace à cause de la localisation différentielle des investissements publics et privés et de la concentration de l'accumulation du capital ». (Klein et Champagne, 2011 : 14).

En effet, cette pauvreté rurale haïtienne aussi vieille qu'elle est ne tombe pas du ciel. Elle existait avant même la naissance de la nation haïtienne au lendemain de 1804. Se basant sur les idées de Caprio relatives aux structures fondamentales de la formation sociale haïtienne, nous pouvons définir la pauvreté rurale haïtienne comme étant « *un produit de l'interaction dialectique entre les facteurs **exogènes** (pénétration étrangère, impérialiste et néocoloniale à différentes phases de l'histoire du pays) et **endogènes** (structure des ressources, structure politique, structure raciale)* » (Caprio, 1979 : 68 cité dans MPCE, 2005 : 49). En fait, après 1804, les chefs d'État de la « Jeune Nation » ont tenté de relancer une économie dévastée par les luttes

220 000 morts et de pertes de plusieurs milliards de dollars (Brutus & Charlmers, 2010 : 33) ; l'apparition du choléra en 2010 qui a causé plus de 7000 morts du 18 octobre 2010 et le 10 juin 2012 (Alter-Presses, 15 juin 2012).

¹² Selon les données de FIDA (2001), la pauvreté touche 80 % de la population rurale.

en posant plusieurs actions : la redistribution des terres et des investissements dans l'agriculture. Et, en 1814, le pays a connu un démarrage économique timide basé majoritairement sur l'agriculture (Castor, 2010). Cependant, son isolement par les puissances colonialistes et le paiement de la dette, ont entraîné la décapitalisation à outrance de cette économie et freiner du même coup l'apparition d'une bourgeoisie rurale et d'une classe d'entrepreneur local (idem). Ces situations ont eu des conséquences durables sur l'économie paysanne, car les maigres ressources que les paysans ont générées à l'époque ont été accaparées souvent, par l'imposition des taxes de haut tarif, pour payer ladite dette.

Pour reprendre Jean Luc, le paysan parcellaire bien que généralement propriétaire de ses moyens de production et produit par son travail individuel, est victime de divers types d'exploitation (Jean-Luc, 1972 cité dans MPCE, 2005 : 42). En fait, une partie de sa production est souvent destinée à l'échange que ce soit sur le marché interne et externe, lesquels marchés qu'il ne peut aborder directement sans passer par des intermédiaires pour la commercialisation de ses produits. C'est pourquoi Pierre-Charles (1994 cité dans MPCE, 2005) affirme le paysan parcellaire est non seulement victime des effets destructeurs des rapports sociaux de production et de dépendance vis-à-vis du grand propriétaire terrien, intermédiaires du capitalisme financier international, mais aussi victime des impacts des échanges inégaux qui ont des conséquences sur la productivité de leur travail, leur condition de vie et leurs capacités de pouvoir lutté contre leur situation de pauvreté.

L'occupation américaine a aussi pesé lourdement dans l'effondrement de l'économie paysanne. Les occupants ont systématiquement désapproprié les paysans de leur terre, leur seul moyen de subsistance en faveur d'un début d'initiative d'industrialisation (Etienne, 2007). Pourtant, ils ne sont jamais arrivés à propulser les bases réelles d'une économie industrielle et moderniser les structures de production (Castor, 2010). Au contraire, pour Pierre-Charles (1993) (tiré dans MPCE, 2005) :

« La pénétration grandissante des capitaux étrangers dans l'économie nationale a développé l'économie de plantation sur fond de monoculture et orienté durablement l'essentiel des politiques économiques en fonction des besoins du commerce international démultipliant la position des intermédiaires et des entreprises capitalistes (pp.80-124) [...] Ce mode de gestion du commerce extérieur, au lieu d'être un vecteur d'accumulation de capital pour l'économie haïtienne selon la logique des avantages comparatifs postulés par les hypothèses de la théorie du libre échange, n'a fait que désarticuler les structures socio-économiques du pays avec, en corollaire, la dépossession et l'appauvrissement des paysans » (p.132).

Ils ont donc contribué, aux phénomènes d'exode rural et bidonvilisation et ainsi creusé davantage les fossés entre les catégories sociales en favorisant la marginalisation de la paysannerie et de la masse urbaine par l'oligarchie noire et mulâtre. D'où Castor (2010) affirme :

«En définitive, l'occupation avait exacerbé les contradictions fondamentales de la structure socioéconomiques, les renforçant à d'autres dimensions : l'urbain/rural va se manifester ; la centralisation de Port-au-Prince/la faiblesse des villes de province ; et l'antagonisme noir/mulâtre ».

D'une manière globale, toutes les politiques impérialistes des puissances étrangères vis-à-vis d'Haïti ont eu depuis toujours des conséquences directes sur les conditions de vie des familles en milieu rural. Outre l'occupation américaine de 1915 qui les a expulsés de leurs terres, la vague néolibérale des années 1970-80 a grandement contribué à l'appauvrissement massif de ces familles. La libéralisation économique qui s'accompagne de l'ouverture du marché local haïtien et d'un faible niveau de protection douanière, a causé une très forte concurrence des produits agricoles subventionnés importés surtout des États-Unis et entraîné du même coup la chute de la production locale (Freguin & Devienne, 2006 et Fils-Aimé, 2010).

Ces politiques ont été complétées par la *tuerie des cochons créoles*¹³ qui constituaient à l'époque une part importante des systèmes de production paysans. Ils ont dû recourir à l'abattage systématique des arbres pour fabriquer du charbon de bois et se procurer un revenu monétaire autrefois assuré par la vente de viande de porc (Freguin & Devienne, 2006 : 629). Cette coupe effrénée des arbres entraîne l'érosion des sols, les rendant de plus en plus infertiles. Ce à quoi il faut ajouter les catastrophes dites naturelles qui souvent détruisent leurs bétails et leurs récoltes.

En effet, la majorité des communautés rurales en Haïti est dépourvue de services sociaux de base. Le plus grand nombre des familles qui s'y trouvent, vit dans une situation rétrograde et

¹³Jean-Claude Duvalier est l'initiateur des premières politiques néolibérales en Haïti : il faut ouvrir le marché, il faut importer plus. En 1978, sur son gouvernement *les tontons macoutes*, en complicité avec les multinationales agricoles ont détruit le cheptel porcin (les cochons créoles) sous prétexte de peste porcine, pour introduire des porcs étrangers en Haïti. Ce massacre des cochons créoles a entraîné une décapitalisation du petit paysan (Fils-Aimé, 2010 <http://cadtm.org/>) et après ce massacre des cochons créoles, la levée des barrières commerciales a en effet ouvert le marché local aux surplus agricoles américains largement subventionnés, incluant le riz, le sucre et le maïs, ce qui a détruit la production locale et fait perdre leurs emplois à de nombreux travailleurs, ce qui a provoqué des révoltes, y compris paysannes.

dégradante et par conséquent n'a pas la liberté de choisir leur «*modes de fonctionnement*¹⁴» : pas d'accès à l'électricité, pas d'adduction d'eau potable, pas d'écoles, pas d'hôpitaux, pas de voies de pénétration (routes), presque aucune forme de modernité (Doura, 2001). Ensuite, leur culture est peu valorisée et ils sont pour la grande majorité analphabète, car plus 50 % ne sont jamais scolarisés (MPCE, 2004).

Par ailleurs, les principaux vecteurs de cette pauvreté rurale se résultent, pour plus d'un, dans : «*Le déclin de la production, l'augmentation de la précarité ainsi que les clivages historiquement fondés sur des questions d'idéologie comme la couleur de la peau, le genre, la religion, sur la provenance géographique et l'origine familiale*» (MPCE, 2006 : 6). La pauvreté rurale est alors la conséquence de la dégradation des conditions de vie, des inégalités sociales, de la paupérisation ou la marginalisation de la plus grande partie de la population (MPCE, 2005) et de l'incapacité paralysante de l'État de pouvoir répondre aux demandes sociales. De ce fait, les familles des milieux ruraux se sont livrées dans une lutte acharnée pour la conquête d'une condition de vie meilleure afin de rompre les affres et les étaux de la misère. Elles ont utilisé diverses stratégies dont quelques-unes émanées de leur propre créativité et d'autres importées par des intervenants étrangers (ONG et autres).

2.2 L'EMERGENCE DES STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE EN HAÏTI : DE L'ASSISTANCE AU DEVELOPPEMENT

Dès le début des années 1950 jusqu'à aujourd'hui l'assistance au développement à Haïti a connu différentes phases où plusieurs « modèles » de développement se sont succédés en se confrontant les uns aux autres et se sont remplacés (MPCE, 2005 : 7-8). Une première phase de 1950 à la fin de 1970 a été marquée, en Haïti comme ailleurs, par des politiques volontaristes de croissance agricole et industrielle mises en œuvre par l'État financées par les politiques d'aide publique au développement des pays du Nord (États-Unis notamment).

La deuxième phase est celle des années 1970–1982 où les priorités du développement ont été attribuées aux objectifs liés à la croissance, à l'équilibre macroéconomique, au renforcement

¹⁴ Concept défini dans la théorie des capacités d'Amartya Sen (1981)

des infrastructures, au transfert de technologies et à l'appui aux secteurs secondaire et tertiaire de l'économie (ibid.). La troisième phase est celle liée aux Politiques d'Ajustement Structurel (PAS) émergées dans le tournant des années 1983 et 1990. Au cours cette période, le développement de la société haïtienne reposait sur des réformes structurelles, de la privatisation, du libre commerce et l'intégration économique, la promotion des services et la décentralisation. Enfin, la dernière phase, celle de 1990 - 2004 est ancrée dans la globalisation de l'économie, ayant pour corollaires le libre commerce, la compétitivité, la réforme structurelle et l'équilibre macroéconomique, associée à des mesures et politiques compensatoires relatives à la lutte contre la pauvreté (ibid.).

2.2.1 Première phase de l'assistance au développement ou de la lutte contre la pauvreté en Haïti celle de 1950 à 1970.

La première période de l'émergence de l'assistance au développement comme moyen de lutte contre la pauvreté en Haïti, fut une période de grands changements géostratégiques et politiques dans le monde. La décolonisation des colonies d'alors et la guerre idéologique et économique entre les États-Unis et l'Union soviétique, victorieux de la Grande Guerre précédente (Copans, 2010), ont amené ces derniers à avoir les yeux ouverts, d'une part sur les pays de l'Europe en ruines après la guerre, et d'autre part sur les phénomènes de la pauvreté et du sous-développement des pays de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique Latine nouvellement indépendants, regroupés sous l'appellation géostratégique de « tiers-monde » (Rist, 2007).

Ce sont les États-Unis qui ont inauguré cette ère avec l'invention de l'aide publique au développement (APD) dont le rôle est de propulser le développement dans les pays d'alors nouvellement indépendants (Sogge, 2004). En effet, dans le but d'étendre leur hégémonie, ils ont cherché à développer des alliances stratégiques via des politiques de développement ainsi que les institutions internationales de Bretton Woods¹⁵ à quoi ils ont donné naissance. Ces politiques ont été instrumentalisées dans les rapports entre les États pour répondre au besoin de réorganisation

¹⁵ Les institutions Bretton Woods sont celles créées à partir de la Conférence sur le système financier mondial réalisé à la Ville de Bretton Woods à l'est du New Hampshire aux États-Unis en juillet 1944. Les accords résultants de cette conférence allaient donner naissance à trois grandes structures internationales : La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ou Banque Mondiale (BM), le Fonds Monétaire International (FMI) et le General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) (Gélinas, 1994 : 79).

économique de l'ordre mondial vers l'expansion continue de « l'économie-monde¹⁶ ». Elles furent fondées substantiellement sur l'économie capitaliste, sous-tendu par « l'idéologie évolutionniste de rattrapage¹⁷ ».

En Haïti, cette ère fut amorcée comme « vision mythique des rapports économiques » entre les États nord-américains et Haïti dans les années 1948-1950, avec un ensemble de programmes de développement communautaire (Louis-juste, 1997). La croissance de la productivité du paysan, l'augmentation de son niveau de vie et son éducation de base étaient les objectifs déclarés de ces programmes, selon Bernardin (1993). Plus tard, entre 1949 à 1961, ce fut l'apparition de l'aide bilatérale ou de la coopération technique nord-américaine avec la création du Service Coopératif Interaméricain de Production Agricole (SCIPA) dans un premier temps et la Haytian American Development Organization (HADO) et le Poté-Colé Programme dans un deuxième temps (Bernardin, 1993).

Or, d'une manière générale, de 1960 à 1970, l'objectif principal des projets de développement implantés en Haïti est d'opérationnaliser les politiques de développement macroéconomiques basées fondamentalement sur l'agriculture (Louis-Juste, 1997). En ce sens, « les premiers modèles de développement importés en Haïti entre 1950 à 1970 sont fondés sur la modernisation des infrastructures et sur le développement agricole » (MPCE, 2005 : 7). Au fur et à mesure, des entreprises d'assemblage ont été créées et en 1967 le pays en a eu six (6) (Honorat, 1984, cité dans MPCE, 2005). Cependant, ces projets n'ont pas pu contribuer à des changements structurels viables dans les systèmes de production agricole de manière à revitaliser ou reconstruire durablement l'économie paysanne afin de déloger la pauvreté dans le camp de la majorité de la population.

Avec l'avènement de Duvalier au pouvoir en 1957, on a assisté à une transformation structurelle de l'État où toute institution se confond avec la personne du chef de l'État (Étienne,

¹⁶ Selon Fernand Braudel (1985 dans fiche de lecture de Camille Portejoie 2011 : 8-9) « L'économie-monde désigne l'économie d'une partie du monde ayant les caractéristiques suivantes : elle occupe un espace géographique déterminé par des limites qui peuvent varier dans le temps ; elle a un ou deux centres (i.e. capitales économiques) ; l'espace géographique est organisé en plusieurs zones d'importance diverse ».

¹⁷ Cette idéologie, née dans les années 50, propose de manière mécanique une marche à suivre vers le progrès occidental. Il suffirait donc d'exporter un ensemble de techniques industriels et de technologies vers les pays dits sous-développés pour favoriser leur décollage vers le progrès. C'est ce que Rist appelle le « rattrapage des pays industrialisés » (Rist, 2007).

2007). Cette nouvelle configuration de l'espace sociopolitique où tout le pouvoir est centralisé entre les mains d'une seule personne ne fait qu'enfermer davantage la population dans le cercle vicieux du sous-développement et de la pauvreté.

2.2.2 Deuxième phase de l'assistance au développement ou de la lutte la pauvreté : de 1970 à 1982

La deuxième ère du développement en Haïti (1970-1982) se synchronise avec l'émergence de l'Aide Publique au Développement (APD) et le Programme de l'Alliance pour le Progrès (PAP) dirigés vers l'Amérique latine et les Caraïbes. Le but ultime de ces aides est de faciliter l'intégration des Pays en Développement (PD) dans l'économie mondiale en favorisant la croissance, l'équilibre macroéconomique, le renforcement des infrastructures et le transfert de technologies le démarrage de leur processus d'industrialisation.

À cette période, l'État haïtien dépendait déjà presque totalement de l'aide extérieur avec 80 % des investissements publics financés par l'APD (Honorat, 1984 cité dans MPCE, 2005). De ce fait, l'assistance au développement donnée aux gouvernements des Duvaliers (père et fils) leur a permis dans un premier temps, soit de 1972 à 1976, de prioriser la reconstruction des infrastructures routières et énergétiques et dans un deuxième temps, de 1977 à 1981, d'allouer plus de fonds d'investissement dans l'agriculture et l'industrie afin de développer et de consolider les liens déjà existants entre Haïti et le marché international (idem).

De 1970 à 1981, le pays a connu une croissance accélérée en matière d'industrialisation notamment avec la mise en place d'un ensemble d'industries d'assemblage ou d'entreprises de sous-traitance. L'économie a ainsi augmenté. Cependant, si en 1972 presque toutes les entreprises de sous-traitance en vêtements notamment étaient patronnées par des haïtiens, à partir de 1975, les capitaux étrangers ont eu le contrôle de 60 à 70 % de l'industrie haïtienne et en 1978, la BM a situé ce contrôle entre 50 et 60 % (Nations Unies, 1982 ; BM, 1984, cité par MPCE, 2005). D'où, l'importation allait être au fur à mesure substituée par l'exportation.

Malgré toute cette croissance économique et les avancées indiscutables de la production industrielle, la pauvreté n'a paradoxalement pas cessé de croître (MPCE, 2005). En effet, Honorat a exposé plusieurs constats. Selon lui, de 1970 à 1975, la mise en valeur des capitaux étrangers en Haïti a conduit au doublement des importations au titre des biens d'équipement et d'augmentation de la consommation des biens manufacturés. De plus, la production agricole a reculé de 10 % en comparaison avec la décennie précédente 1964-1969, car avec l'implémentation de ces entreprises dans la capitale, il s'est construit une concentration du capital industriel au détriment de l'activité économique paysanne qui dépérit au fur et à mesure.

Suite à l'incapacité de l'État haïtien à financer des programmes de dépenses publiques, la dégradation des structures socio-économiques, fruit de la détérioration accrue des termes de l'échange entre les produits importés et les produits agricoles, pousse une grande partie de la paysannerie à se réfugier dans les bidonvilles de Port-au-Prince. Les indicateurs de la pauvreté sont devenus de plus en plus alarmants : l'augmentation du taux de malnutrition, du taux d'inflation et la chute du pouvoir d'achat des gens (Banque Mondiale, 1984 cité dans MPCE, 2005). Cette situation a donc montré que ce modèle de développement axé sur l'industrialisation et le développement de l'économie capitaliste au cours des années 1970 à 1980 ont une réussite assez mitigée, n'ont pas par conséquent de résultat satisfaisant en matière de lutte contre la pauvreté en Haïti.

2.2.3 Troisième phase de l'assistance au développement ou de lutte contre la pauvreté en Haïti : celle de 1983 à 1990.

La décennie 1980 marque l'avènement progressif des Politiques d'Ajustement Structurel (PAS) imposées par la Banque Mondiale – BM et le Fond Monétaire International – FMI au Pays en Développement comme nouvelles stratégies devant les permettre de lutter contre la pauvreté. En fait, à partir des années 1980, la BM et le FMI ont préconisé l'abandon de politiques sociales de type universaliste au profit de politiques de ciblage des prestations comme moyen le plus efficace selon eux, de lutter contre la pauvreté, dans un contexte de ressources rares (Daguerre, 2010).

Avec ce changement de paradigme politico-économique, l'action développementaliste va être légitimée par un ensemble de conditionnalités institutionnelles, politiques et morales : la démocratie, la décentralisation, la privatisation, la suppression des droits de douane sont entre autres, des conditions que doit remplir un pays pour avoir accès à l'aide internationale (Cling, J. P., Razafindrakoto, M., & Roubaud, F., 2002 et Doura, 2001). Ils imposent, en effet, des transformations structurelles pour faciliter une réallocation des facteurs de production, afin d'accroître l'offre globale, par une réduction du poids de l'État, ce qui impliquerait une gestion plus rationnelle des ressources rares (idem). Dès lors, de 1983 à 1990, le développement en Haïti est associé à des «réformes structurelles, la privatisation, le libre commerce et l'intégration économique, la promotion des services et la décentralisation » (MPCE, 2005 : 7). C'est en fait la période de la privatisation du développement ou de « l'ONGisation de développement».

Cette vision de la mondialisation et de l'ajustement structurel imposée à l'État haïtien par les États-Unis via les deux institutions de Washington (BM et FMI), comme nouvelle politique de lutte contre la pauvreté, n'a engendré selon plus d'un, aucune prospérité économique et aucun développement en Haïti (Brutus et Charlmers, 2010 ; Doura, 2001). Au contraire, accompagnée d'une très forte concurrence des produits agricoles subventionnés importés surtout des États-Unis, cette libéralisation économique a causé la chute de la production locale :

« Cette vision de la mondialisation et de l'ajustement structurel n'a apporté de prospérité économique ou de développement dans aucun pays dominé de la périphérie capitaliste, particulièrement Haïti où les faits sont là pour le corroborer. Au contraire elle n'a entraîné que la baisse des dépenses consacrées à la formation du capital humain hypothéquant de ce fait tout développement futur du pays » (Doura, 2001 :278).

Face à une telle situation, les paysans se consacrent de plus en plus à l'abattage systématique des arbres pour produire des planches, de la chaux et du charbon de bois, afin de s'assurer un certain revenu pour répondre aux besoins quotidiens des leurs. Cette coupe effrénée des arbres entraîne l'érosion des sols, les rendant de plus en plus infertiles. D'où avant 1980, l'économie paysanne qui constituait la source de revenus de plus de 70 % de la population totale du pays est aujourd'hui dévastée (MPCE, 2004).

2.2.4 Quatrième phase dans la lutte contre la pauvreté en Haïti : celle de 1990 à 2004, le retour au développement local dans la lutte contre la pauvreté.

La dernière phase est celle où Haïti, le pays le plus pauvre des Amériques, est devenu, l'un des plus ouverts et donc «des plus libéraux des Amériques et des Caraïbes» (Fréguin & Devienne, 2006 : 621). Avec l'adhésion de l'État Haïtien aux politiques d'ajustement structurel, des changements profonds sur le plan politique, économique et institutionnel ce sont opérés : la libéralisation des échanges commerciaux par le désengagement de l'État par rapport aux marchés agricoles et services sociaux de base et par le démantèlement rapide et spectaculaire de la protection douanière ; la compression de la fonction publique, d'environ 7000 fonctionnaires ; la privatisation de trente-trois entreprises publiques ; le relèvement de l'épargne domestique ; etc. (Fréguin & Devienne, 2006 ; Doura, 2001). Tout ceci est ancré dans la globalisation de l'économie, ayant pour corollaires «le libre commerce, la compétitivité, la réforme structurelle et l'équilibre macroéconomique, associés à des mesures et politiques compensatoires relatives à la lutte contre la pauvreté» (MPCE, 2005 : 7). L'État haïtien est donc contraint à mener une politique d'austérité qui se fait au détriment de la population pauvre.

Les institutions internationales, la Banque mondiale en particulier, à imposer des programmes compensatoires fondés sur quatre grands principes : «le ciblage (les prestations compensatoires destinées aux plus nécessiteux remplacèrent les prestations de revenus à caractère universel) ; la participation communautaire dans la gestion des services sociaux, avec un rôle accru des organisations non gouvernementales (ONG) et du secteur privé dans la gestion des programmes ; la décentralisation de la gestion des programmes afin de les rendre plus accessibles à l'utilisateur et de faciliter la participation communautaire ; l'attribution de la gestion des programmes à une série d'administrations *ad hoc* qui court-circuitèrent les réseaux étatiques (ministères sociaux) et partisans traditionnels » (Daguerre, 2010 : 155).

Ensuite, c'était la grande période où le discours sur la lutte contre la pauvreté était devenu officiel partout dans le monde (comme si le phénomène venait juste d'apparaître) notamment à partir des années 1987 à 1997, où les années 1996-1997 furent nommées par l'Organisation des Nations-Unies (ONU), les « années internationales de lutte contre la pauvreté » et la décennie 1997-2006 « décennie pour l'élimination de la pauvreté » (Penafiel, 2008). Ces

stratégies développées autour des grands « Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) » sont censées réduire de moitié la pauvreté extrême de la planète d'ici 2015 (Rist, 2007).

Depuis, l'État haïtien rentre dans ce processus en souscrivant aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et en appuyant le Programme intégré de Réponse aux Besoins Urgents des Communautés et Populations Vulnérables (PIR) lancé par les Nations Unies en 2003. Aidé par le PNUD qui lui a fourni un appui technique, il élabore le Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et Réduction de la Pauvreté (DSNCRP) (MPCE, 2005). Comme imposées par les politiques compensatoires, la mise en œuvre ces nouvelles stratégies est la responsabilité de la société civile dont des ONG internationales qui sont censées travailler en collaboration avec les communautés marginalisées. D'où le retour en force des initiatives locales comme moyens de lutte contre la pauvreté malgré l'ascension de la mondialisation où le local est devenu, ce que Juan Luis Klein (2008) appelle, « *source d'une autre mondialisation* ». Certains parlent même de la « glocalisation¹⁸ » pour signifier cette tendance à la montée en puissance d'un croisement des influences et valeurs locales et mondiales dans le sillon de la globalisation.

Dans cette perspective en Haïti, nous pouvons parler de deux formes de développement local : une récupérée ou émanée des stratégies néolibérales et une autre qui s'émerge à partir des mouvements communautaires. En fait, déjà au cours des années 1950 à 1990, le pays a connu un vaste mouvement communautaire par la création d'un ensemble d'initiatives socio-économiques synchronisé avec des mouvements populaires, religieux, sociaux et syndicaux ayant une double fonction : la mobilisation populaire et les services aux adhérents (Develtere et Fonteneau, 2004). Les catégories déshéritées du pays (les paysans en particulier) se sont engagées dans la mise en place de nombreuses initiatives locales à travers des OCB comme moyens de revendication et de survie individuelle et collective. C'est à peu près le même constat que Dorvilier a fait dans sa thèse :

« Pour pouvoir mieux définir, donner une épaisseur territoriale et coordonner leur demande de changement politique et socioéconomique, les paysans haïtiens se sont lancés dans un travail de remodelisation de leur «soi agissant», c'est-à-dire de restructuration de leurs représentations et de leurs conduites sociales. En effet, afin de constituer un pouvoir collectif capable de faire advenir le modèle de développement qu'ils

¹⁸ La glocalisation permet de concilier les dichotomies global/local et macro/micro qui nuisent aux perceptions de la globalisation. C'est un néologisme américain qui naît d'une combinaison de Global et de Local. Le mot décrit le paradoxe entre la globalisation des échanges, des valeurs, et la montée en puissance des influences et valeurs locales. (Assayag, 2005).

souhaitent, ils ont enfin optée pour l'investissement dans des nouvelles associations communautaires ; lesquelles n'ont par ailleurs rien à voir avec les Conseils d'Action Communautaires conçus et mis en place par le régime dictatorial de Jean-Claude Duvalier pour mieux les contrôler. Aussi, cet investissement dans un nouvel "ordre local de mouvement social" semble s'inscrire dans une dynamique de production volontaire et consciente de la société » (2007 :12).

Cependant, ces formes d'associativité pour le développement local ont fait face à de nombreuses forces sociopolitiques et économiques internes et externes (Dorvilier, 2007) et vont perdre au fur et mesure leurs orientations dans la foulée des politiques de développement macroéconomique libérales qui ont été prescrites au pays. Après la saturation du rôle stratégique ou l'échec de ces politiques de développement en Haïti, les institutions internationales ont encore proposé un retour au développement local. Et, ce resurgissement du développement local dans la recherche des moyens de réduire la pauvreté est fortement dominé par des interventions planifiées venue de l'extérieur et menée par des organisations internationales. Ces dernières considèrent les pratiques de développement local que connaissent les pays du Nord riches comme relativement transférables dans le contexte de pauvreté des pays du sud (comme Haïti) (Prévost et al., 2003). Ces stratégies partent de la logique que les collectivités ont besoin d'un choc ou d'une initiative externe prenant généralement la forme d'un projet d'une agence de développement pour amorcer leur processus de développement (idem).

C'est ce qui explique en grande partie la prolifération des ONGI dans la lutte contre la pauvreté en Haïti. On assiste alors, depuis environ trois décennies, à une croissance exponentielle d'ONG et d'organisations communautaires de base (OCB) en Haïti : certaines s'engagent dans des mouvements de revendications sociopolitiques et d'autres aident les familles à assurer leur survie, à résister à la misère par des actions de solidarité.

2.3 ONG COMME ACTEURS D'INITIATIVES LOCALES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE EN HAÏTI : LE CAS DE LA WV POUR UNE CLARIFICATION DE LA PROBLEMATIQUE

À partir des années 1980-1990, sur l'échiquier mondial, avec l'émergence des nouveaux discours sur la pauvreté et des PAS, et plus tard, à partir de la Déclaration de Paris¹⁹ en 2005, les

¹⁹ La Déclaration de Paris leur demande : « (a) de contribuer à amplifier les processus participatifs sous la houlette des gouvernements nationaux du Sud, mais aussi (b) de susciter une demande nationale « plus forte » pour des « résultats » s'agissant des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté, donc de pousser les gouvernements à rendre des comptes à la population » (AQOCL, 2008 : 7-8)

ONG vont occuper une position privilégiée partout où se déroulent les initiatives d'aide au développement, de coopération avec le Sud, d'intervention humanitaire (Yala, 2005). Elles sont même devenues un élément important de la *gouvernance mondiale*, qui n'est plus du seul ressort des gouvernements.

Depuis les années 1990, avec la libéralisation des économies, les États occidentaux passent du « welfare state » au « workfare state » visant la responsabilisation de l'individu malgré les contraintes structurelles auxquelles ce dernier fait face. On assiste alors à une redistribution de plus en plus inégalitaire des ressources matérielles et institutionnelles à la fois au niveau local, national et mondial. La logique privée des profits domine de plus en plus les dynamiques sociétales. Penafiel affirme ceci :

« Les effets du discours de lutte contre la pauvreté ne concernent pas exclusivement la redéfinition normative de l'État. En plus des effets collatéraux déductibles de cette manière de légitimer et affectant nécessairement d'immenses pans de la population se voyant retirés des droits, des subventions ou des canaux acheminement des demandes – les effets du discours de lutte contre la pauvreté touchent directement aux modes d'institution et de fonctionnement des scènes politiques concrètes » (Penafiel, 2008 : 30).

En Haïti, « les ONG bénéficient non seulement du rôle que leur confère les nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté » (Doura, 2001 :9, cité par Brutus, 2009 :14) mais aussi de l'attention négative de la part du système international vis-à-vis de ce pays qui est considéré comme un État fragilisé, faible, une entité chaotique, ingouvernable, un État en faillite, corrompu, le seul PMA de l'hémisphère, le pays le plus pauvres des Amériques, une menace internationale bien qu'il n'est pas en situation de guerre civile (ibid.). Ce qui leur a permis d'assurer de plus en plus leur place et leur prépondérance par rapport à l'État haïtien sur la scène internationale, car elles sont utilisées comme couloir pour transiter l'assistance au développement accordée.

En d'autres mots, l'intrusion des ONG dans les nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté qui passent par le développement local en Haïti est surtout liée à l'idéologie paternaliste qui sous-tend ces dernières depuis la crise interminable d'endettement conduisant au régime draconien de l'ajustement structurel. Sous-traitant de l'aide internationale donnée au pays, elles continuent de jour en jour à s'augmenter et à se substituer à l'État surtout avec la catastrophe sismique de 2010 (Brutus et Charlmers, 2010). L'évidence de cette croissance exponentielle

incessante des ONG conduit certain comme Sauveur Pierre Etienne (1997), à considérer Haïti depuis une décennie passée, comme la république des ONG.

Les ONGI, comme la WV, interviennent dans quasiment tous les domaines publics en Haïti : éducation, santé, développement économique et Agricole, infrastructure, etc. que ce soit en temps d'urgence qu'en temps normal. Eu égard aux nouvelles orientations visant à favoriser l'intégration et la participation de la population dans les initiatives de développement – et étant donné que l'aide, essentiellement ponctuelle ou conjoncturelle, est devenue, au fil des ans, perpétuelle sans fin ni cesse (Lominy, 2004), – les ONGI sont tenues d'intervenir à travers des structures locales existantes ou créées par elles-mêmes pour atterrir et/ou légitimer leurs interventions.

Pourtant, certains responsables de la WV ont la conscience qu'en dépit de leurs contributions au processus de développement dans les Pays en Développement, globalement les résultats des actions des ONG sont mitigés (WVI, 1999). Selon eux, ces organisations ont les mêmes faiblesses et par conséquent subi les mêmes sorts que les projets micros des années précédentes. Se limitant ordinairement à des « projets » sur petite échelle, en cycles à court terme avec des objectifs, des budgets, des activités et ressources prédéterminés, les interventions de certaines d'entre elles ne sont finalement qu'un « associationnisme déguisé, créant la dépendance face à leurs services » (p.20), contrairement à leurs objectifs de développement « soutenable ». D'autres pensent pouvoir toujours proposer des alternatives de lutte contre la pauvreté aux communautés locales en dépit des « paradoxes et enjeux »²⁰ auxquels leurs interventions peuvent exposer. Elles interviennent alors presque dans tous les domaines publics, comme le cas de plusieurs ONG en Haïti.

²⁰ « Ils doivent par exemple satisfaire les intérêts des donateurs ou agir en accord avec des messages utilisés pour porter les gens à donner (par exemple, beaucoup d'ONGs ont été reconnus coupables de « pornographie de la famine », en exploitant la souffrance des autres pour collecter des fonds). Dans les grandes ONGs, la bureaucratie a la priorité, dans la recherche d'influence croissance et de statut, reléguant au second plan les personnes, pour le service desquelles elles furent l'origine créées » (WVI, 1999 : 20)

Tableau 1 : Récapitulatif des domaines d'intervention des ONG en Haïti

Domaines d'intervention	Différents projets
Infrastructure	Aménagement de routes, captage de source et alimentation en eau potable, construction et réhabilitation de petits systèmes d'irrigation, construction de silos, etc.
Développement et production économique et agricole	Micro-finance, Magasins communautaires, boutiques d'intrants agricoles, moulins de transformation de grains accompagnés de générateurs de courant électrique, promotion de la pêche et petit élevage, transformation agroalimentaire, production de cultures maraîchères ou de denrées alimentaires de base, etc.
Développement social	Construction de centres culturels, montage de centres cybernétiques, aménagement d'écoles, aménagement de centre de santé, formation et renforcement des organisations communautaires de base, plaidoyer pour les droits des femmes et des enfants, promotion pour la paix, etc.
Environnement	Reboisement et conservation des sols, assainissement, etc.
Santé	Vaccination, distribution de médicaments et de kits d'hygiène, promotion de l'hygiène, renforcement technique et professionnel des centres de santé, etc.
Humanitaire	Distribution de nourriture, la santé, construction d'habitat, etc.

N.B : Ce tableau est conçu à l'aide des recherches personnelles dans les bases de données du MPCE relative aux domaines d'intervention des ONG (Liste des ONG 2010) et d'autres documents sur les interventions des ONG en Haïti.

Ce tableau montre que les interventions des ONG concernent des appuis humanitaires face à des besoins immédiats de survie matérielle ; des appuis au développement local par des interventions d'ordre économique, social et culturel, bien entendu à la micro-dimension ; des appuis aux luttes sociales dans les champs économique, social, de défense des droits et de promotion de la paix par de l'aide financière, de formation, de présentation internationale. C'est dans ce palier qu'on peut retrouver la World Vision (WV), une ONG internationale qui intervient dans plusieurs régions en Haïti depuis 1959.

En effet, la WV fait partie des plus grandes ONG internationales d'aide humanitaire et de développement dans le monde. Elle est avant tout, une institution chrétienne, la première et la plus grande ONG mondiale de parrainage d'enfants avec plus de 3 millions d'enfants parrainés dans 96 pays (www.visiondumonde.fr).

En Haïti, depuis l'implantation de son premier bureau en 1978 jusqu'à 1986, ses premières interventions ont été réduites à l'assistance humanitaire directe aux enfants et familles, notamment avec son programme de parrainage (Word Vision, 1997). Ce n'est qu'entre 1986 à 1995 qu'elle va changer de stratégie pour investir le domaine de développement avec des projets de plus grande envergure dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de l'éducation et de

l'eau ainsi que le développement économique et l'advocacy pour aider les communautés à lutter contre la pauvreté.

Ces projets de développement communautaire portant le nom de Programme de Développement de Zone (PDZ) font partie des stratégies de mise en œuvre du développement transformationnel que l'organisation prône en guise de moyen de lutte contre la pauvreté (WVSA, 2011a, cité par De Wet, 2013). Selon la WV le Développement Transformationnel (DT) ou développement soutenable vise à la fois le changement intérieur et extérieur des personnes et la transformation des structures qui engendrent la pauvreté (WVH, 1997). Le PDZ est alors une stratégie d'intervention complexe et diversifiée propre à la WV à travers lequel celle-ci établit un partenariat avec des Organisations Communautaires de Base (OCB), les églises, etc. pour implanter le processus développement transformationnel durable (DTS). Elle est née d'une alliance entre une vision religieuse basée sur la croyance biblique et une vision laïque du développement. C'est, entre autre, une initiative internationale qui s'est localisée au niveau des communautés à travers des OCB dans une perspective globale. Elle œuvre, en ce sens, dans à peu près tous les domaines publics, tels que santé, éducation, agriculture et développement économique, réduction de vulnérabilité, etc., tout en restant attaché aux valeurs chrétiennes, aux croyances religieuses fondamentales encadrant tout le processus (De Wet, 2013).

Dans le cadre de cette recherche, nous voulons étudier le développement local comme stratégie utilisée par les acteurs, ces derniers temps, pour tenter d'infléchir les facteurs du processus d'appauvrissement des communautés locales en Haïti. Et, nous nous intéressons particulièrement à la stratégie du PDZ comme objet de recherche. D'où l'intitulé de notre sujet : ***«développement local comme stratégie de lutte contre la pauvreté en Haïti : le cas du Programme de Développement de Zone »***.

Par cette étude nous aimerions comprendre comment la stratégie de PDZ permet aux acteurs locaux de développer des initiatives de lutte contre la situation de misère à laquelle font face leurs communautés et voir ce qu'elle peut nous renseigner sur les défis des pratiques alternatives de lutte contre la pauvreté passant par développement local ?

L'intérêt porté à ce sujet est lié surtout à quelques expériences professionnelles effectuées dans le domaine d'organisation communautaire et de renforcement organisationnel dans l'un des PDZ de la World Vision (PDZ de Cabaret, nord-ouest). Au cours de cette expérience, plusieurs éléments du PDZ ont soulevé notre curiosité intellectuelle :

- a) Les piliers du PDZ : le parrainage ; l'évangélisation ; le partenariat (entre la communauté et la WV via les OCB) ; les microprojets (résilience économique, protection de l'enfant.).
- b) La question de transfert de leadership aux communautés où WV, se considérant comme acteur qui aide la communauté à déclencher son processus de développement, doit se retirer au fur et à mesure et laisser la commande aux acteurs locaux.
- c) La dynamique organisationnelle qui s'est développée au sein des communautés
- d) La situation de *misère chronique* qui caractérise le quotidien de la majorité de la population locale malgré la présence de cette initiative dans leur communauté depuis environ 1 à 2 décennies.

Ce sont ces constats qui nous poussent à questionner la viabilité, l'efficacité du PDZ, telle qu'il est construit, comme processus de développement transformationnel visant la réduction de la pauvreté des communautés locales. En d'autres termes, nous sommes curieux à savoir : ***comment le programme de développement de zone (PDZ) a permis de mettre en place un projet de développement local de lutte contre la pauvreté dans les communautés en Haïti ?***

Pour répondre à cette question principale nous comptons analyser plusieurs dimensions des interventions communautaires telles que la question de construction de leadership local, la mobilisation des ressources, la gestion des conflits, le sentiment d'appartenance et l'augmentation de l'estime de soi des membres des communautés et le renforcement d'un capital social territorial. Ainsi, nous avons parvenu à poser certaines questions plus spécifiques devant nous aider à définir des indicateurs pour mieux opérationnaliser notre étude :

➤ ***Questions spécifiques***

- a) Comment le PDZ est-il construit : les relations et les idéologies desquelles il prend naissance.
- b) Comment le PDZ favorise-t-il le développement d'un leadership local : individuel, organisationnel et socio-territorial ?

- c) Comment les acteurs arrivent-ils à mobiliser et à combiner les ressources endogènes et exogènes : les ressources humaines et politiques ? Quelles sont les politiques économiques ou de production de richesse ?
- d) Dans quelles mesures le PDZ favorise-t-il l'existence d'instances locales de gestion de conflits
- e) Dans quelles mesures le PDZ favorise-t-il la création d'un sentiment d'appartenance et augmente l'estime de soi des personnes marginalisées des communautés.
- f) Quels sont ses impacts ou ses effets inattendus sur les gens, les relations sociales ou les dynamiques socioéconomiques dans les communautés.

Ces différentes questions que nous venons de préciser sont en fonction des principaux objectifs que nous nous sommes fixés :

- **Objectif principal** : l'objectif principal de cette étude est d'analyser et d'appréhender les différentes dimensions de l'initiative locale de lutte contre la pauvreté dans le cadre du PDZ pour vérifier à quel type de stratégie de développement local correspond-il : bottom-up ou top-down ? Démocratique ou centralisatrice ?
- **Objectifs opérationnels** : pour atteindre cet objectif principal, nous allons analyser : les conditions d'émergence et de consolidation du Programme de Développement de Zone ; la construction ou le renforcement d'un leadership local (individuel, groupe et socioterritorial) ; les stratégies et politiques de mobilisation de ressources endogènes et exogènes utilisées par les acteurs ; la question partenariale et le système d'acteurs constitué par le PDZ, la nature des collaborations tissées en son sein et son articulation à la communauté plus large, la perception des acteurs sur les effets non-attendus ou des impacts du PDZ sur leur condition.

CONCLUSION DU CHAPITRE

L'objectif de ce chapitre a été de clarifier la problématique en précisant nos différentes préoccupations, les questionnements et les principaux objectifs que nous souhaiterions atteindre à la fin notre recherche. Pour ce faire, nous avons d'abord vu le contexte d'émergence de la pauvreté et en particulier dans l'espace rural haïtien. Nous en avons dégagé, en effet, des tendances générales sur la manière dont la pauvreté est appréhendée dans le contexte haïtien en relatant ses causes ou les facteurs qui la favorisent. Nous avons vu, ensuite les différentes stratégies de lutte contre la pauvreté via l'assistance au développement qui a émergé.

Il a été montré que ces premiers modèles de développement économique de l'après-guerre n'ont pas réussi à sortir le pays de sa situation de dépendance et en particulier de sa pauvreté. Il y a eu en ce sens un changement de paradigme où une nouvelle approche d'intervention communautaire est privilégiée. La lutte contre la pauvreté veut de plus en plus passer par le niveau micro via le développement des initiatives locales de manière à aider à habiliter les gens à avoir la liberté de choisir leur «mode de fonctionnement» et d'accès à diverses «capabilités» (santé, éducation, une vie longue, saine et créative, la liberté, la dignité, la confiance, etc.). Le programme de développement de zone (PDZ) s'inscrit dans cette dynamique. Nous voulons donc analyser ses différentes dimensions en nous référant à la perspective analytique de Klein et al. (2011) pour comprendre enfin de compte quel type développement local priorise-t-il.

CHAPITRE III

LA PERSPECTIVE PAR INITIATIVES LOCALES ET LA THÉORIE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES : POUR UNE GRILLE D'ANALYSE DE LA RECHERCHE

Nous rappelons que notre travail de recherche est basé plus spécifiquement, sur l'analyse des dimensions des initiatives locales de lutte contre la pauvreté où nous faisons l'étude du cas d'un programme (le PDZ) implanté par la World Vision dans plusieurs communautés déshérités en Haïti. Après avoir clarifié notre problème de recherche nous faisons le choix d'aborder, dans ce présent chapitre, la perspective qui nous sert de grille d'analyse et de réflexion sur notre objet d'étude. Plus précisément, nous allons présenter la perspective de Klein et collaborateurs (2011), une perspective qui se base sur une approche de la théorie de la mobilisation des ressources, dans laquelle nous puisons des éléments pour construire un cadre d'analyse pour notre recherche.

La première partie du chapitre concerne la présentation de la perspective de Klein et al. (2011) Ensuite, nous verrons l'apport de la théorie de la mobilisation des ressources dans la compréhension de certaines dimensions d'une stratégie de développement local. Nous ferons, le lien entre les dimensions des initiatives locales de lutte contre la pauvreté présentées par Klein et al. et l'importance qu'acquière la question de la mobilisation des ressources dans le processus. Et, nous présenterons enfin dans la conclusion du chapitre ceux qui pourront-être les apports de cette perspective dans l'analyse empirique de notre objet de recherche.

3.1. LE DEVELOPPEMENT PAR INITIATIVES LOCALES : L'APPROCHE DE KLEIN ET COLLABORATEURS

3.1.1 Généralité

Le développement par initiatives locales est une approche émanée d'une combinaison de plusieurs études réalisées par des chercheurs sur les initiatives locales de lutte contre la pauvreté et de l'exclusion mises en œuvre par des acteurs locaux et mobilisant des ressources de l'économie sociale au Québec (Klein & Champagne, 2011 dans Klein et al. 2011). Les analyses ont été portées surtout sur des «*initiatives lancées en milieu local, par des acteurs locaux, visant l'amélioration des conditions et la qualité et du niveau de vie des citoyens*» (idem. : 1). A travers ces études, les chercheurs ont voulu comprendre le développement des initiatives de mobilisation locale de la société civile dans un contexte de mondialisation à partir des outils d'analyse des mouvements sociaux, et particulièrement de la théorie de la mobilisation des ressources (Fontan, Klein & Tremblay, 2002). Ils ont cherché aussi à comprendre et expliquer par la suite, les processus par lesquels des acteurs s'organisent collectivement en vue du développement local.

Après l'analyse des résultats de leurs recherches, les chercheurs ont parvenu à développer un modèle explicatif des éléments de fonctionnements d'une intervention communautaire. Il explique, en d'autres termes, le processus par lesquels une initiative locale de développement peut parvenir à des effets structurants pour une communauté et se transformer en projet collectif dans le but de contrecarrer la pauvreté et l'exclusion sociale dans les communautés (idem). Ce modèle est surtout fondé sur l'approche de *développement local progressiste*, qui, comme nous l'avons vu, met les notions de solidarité sociale, de prise en charge individuelle et collective, de contrôle réel sur les ressources locales et leur valorisation au cœur du processus de transformation.

Cette approche par initiative locale de Klein et al. est une perspective territoriale mettant l'accent à la fois sur les facteurs provoquant le processus de l'appauvrissement ou la dévitalisation des territoires et des communautés, et sur les dynamiques et la capacité des acteurs locaux de pouvoir les infléchir (Klein & Champagne, 2011). Elle postule que «les initiatives

locales ancrées dans l'*économie sociale*²¹ et l'action communautaire sont importantes par le fait qu'elles permettent aux acteurs de tisser de nouveaux réseaux locaux et de s'insérer dans des réseaux plus globaux et de pouvoir poser les bases d'une "économie plurielle" susceptible d'améliorer les conditions et la qualité de vie des communautés concernées» (Klein & Champagne, 2011 : 3). Mais, pour que ces initiatives soient des réponses efficaces à l'appauvrissement, selon les chercheurs, elles ne doivent pas substituer les actions de l'État et l'économie privée (ibid.). Elles doivent se construire, au contraire, en interrelation avec des activités ancrées dans d'autres sphères économiques, soit les instances publiques et les entreprises privées ; suivre des étapes et remplir certaines conditions de réussite.

3.1.2 Étapes et les dimensions gagnantes des initiatives locales de lutte contre la pauvreté selon Klein et al.

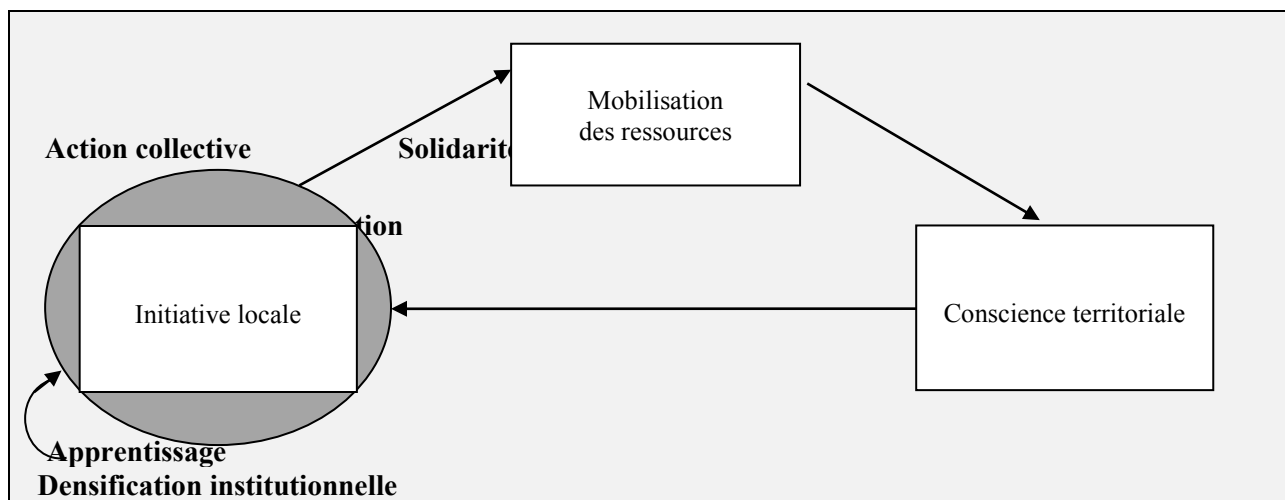
L'étude sur plusieurs expériences d'initiatives locales de lutte contre les facteurs qui génèrent la pauvreté et l'exclusion des collectivités locales au Québec permet à Klein et collaborateurs de définir des étapes et des dimensions nécessaires à la réussite des initiatives locales de lutte contre la pauvreté (Klein et al, 2011). En fait, selon eux, les initiatives locales qui réussissent en ce qui concerne leur capacité de lutter contre les facteurs de reproduction de la pauvreté et l'exclusion — en permettant aux gens d'accéder à divers « capibilités » — remplissent, généralement, cinq (5) conditions et suivent des étapes formant éventuellement un cycle susceptible d'être répété (idem). Pour simplifier et faciliter la compréhension de ce modèle, nous résumons et illustrons ces étapes et conditions dans un tableau suivi d'un schéma tiré de Klein (2008) ; Klein, Fontan & Tremblay (2011).

²¹ L'économie sociale selon plusieurs auteurs traduit le regroupement d'un ensemble d'activités et d'organismes issu de l'entrepreneuriat collectif (OBNL, coopératives ou mutuelles qui fonctionnent sur la base du travail rémunéré ou bénévole) qui combinent à la fois une mission sociale et une activité économique et qui intègrent dans leurs statuts et leurs façons de faire une gouvernance démocratique. Ils produisent des biens, des services et fournissent du support à la citoyenneté (par exemple, par des activités de défense des droits) ; ils génèrent de la cohésion sociale et contribuent au renforcement des liens sociaux. Leur finalité est de servir d'abord ses membres et la collectivité, défendant par le fait même la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. Elle se caractérise par le respect des principes suivants : Finalité de service aux membres et à la collectivité ; autonomie de gestion ; Processus de décision démocratique, etc. (Jetté, Levesque, Mager & Vaillancourt, 2000 : 12-13).

Tableau 2 : Développement par initiatives locales : conditions de réalisation des initiatives locales de lutte contre la pauvreté selon modèle interprétatif de Klein et al.

Conditions de réussite des initiatives locales	Définitions et interprétations
Existence d'un leadership socialement construit	Pour réussir, les initiatives locales doivent compter sur un leadership local fort. Il existe trois formes de leadership qui sont essentielles à l'émergence, la croissance et la consolidation d'initiatives locales : individuelle, organisationnelle et socioterritoriale. Ces trois formes de leadership relèvent d'une construction sociale où dispositions personnelles, formations professionnelles et capital social se combinent et parviennent à des compromis, des consensus et des alliances.
Mobilisation et combinaison d'une grande diversité de ressources	La réussite des initiatives locales se repose aussi sur la nécessité de mobiliser des ressources endogènes et exogènes, mais également sur la nécessité de les combiner et de les arrimer de façon innovante selon des objectifs établis localement. Ainsi, les acteurs impliqués doivent tenter de mobiliser et combiner les ressources «organisationnelles, humaines et financières», tant locales qu'extérieures, nécessaires au développement des projets.
Gestion des conflits et apprentissage collectif	Il est vrai que les initiatives locales sont engagées dans un processus de concertation et de solidarité entre des acteurs, mais cela n'empêche pas l'émergence de tensions, des situations de concurrence et des crises qui peuvent leur faire disparaître ou faciliter leur consolidation dépendamment de la gestion qu'on en fait. De ce fait, l'existence d'instances et d'organisations permettant de régler localement les conflits entre les acteurs et de les apprendre à agir collectivement se révèle importante.
Utilisation créative de programme public d'appui au développement des collectivités	La réussite des initiatives locale doit compter aussi sur une présence forte, mais flexible de l'État. Cette présence de l'acteur public se traduit tant par le transfert et la distribution des ressources que par la capacité de faciliter une prise en charge locale au moyen d'un cadre susceptible de faciliter des ententes régionales qui ont une incidence à l'échelle locale.
Construction d'une identité positive et d'un sentiment d'appartenance	Pour être viable en favorisant la revitalisation des collectivités, les initiatives locales doivent rendre les populations locales fières de leur appartenance, d'avoir une conscience territoriale et permettre aux personnes marginalisées des communautés en question de parvenir à renforcer leur estime de soi.

Figure 1 : Développement et initiative locale : un modèle
L'effet structurant de l'initiative locale.



Source : Klein, 2008 : 66 (cité aussi par Klein, Fontan et Tremblay, 2011 : 21).

En effet, ces auteurs ont montré que les initiatives locales de lutte contre la pauvreté qui réussissent le sont, dans un premier temps, parce qu'elles priorisent trois niveaux de leadership (individuel, organisationnel et socioterritorial) qui constituent en même temps trois phases dans la construction de l'initiative. En ce sens, « *la construction de ce leadership socialement construit se base fondamentalement sur des dispositions et des compétences individuelles en termes de capital humain et social* » (Klein et al. 2011 : 26). Elle dépend, entre autres, de trois éléments cruciaux : l'insertion des leaders dans des réseaux territoriaux et sectoriels ; la stabilité du leadership afin de développer une connaissance des réseaux et des ressources existantes ; et l'« apprentissage collectif » qui est l'ouverture et la capacité de partager le savoir-faire acquis (ibid.).

Dans un deuxième temps, la réussite des initiatives locales de lutte contre la pauvreté dépend, selon les Klein et al., de la capacité des acteurs dans la *mobilisation des ressources* diversifiées (financières, organisationnelles, sociales, humaines) à la fois endogènes et exogènes et dans la combinaison de différentes formes d'action au profit de la collectivité. Cependant, cette capacité est tributaire autant du capital humain et social développé par l'organisation que des individus chargés de la coordination de l'initiative dans un milieu donné. Les auteurs affirment en ce sens :

« la stratégie de mobilisation continue et de combinaison des ressources diversifiées (financières, organisationnelles, sociales, humaines) pour être plus efficace se base sur une approche territoriale intégrée où un milieu se concerte tant pour coordonner la mise en place de différentes initiatives locales que pour assurer leur financement à partir de différentes logiques de production de la richesse et de captation de ressources » (Klein et al. 2011 : . p.27-28).

La gestion des tensions, des situations de concurrence et des crises est aussi l'une des conditions de réussite des initiatives locales identifiées par les auteurs. Selon eux, la réussite des initiatives locales dépend aussi de la capacité des acteurs locaux à favoriser la construction de consensus tout en créant un espace de débats. En ce sens, *« les initiatives doivent constamment s'adapter à des situations changeantes ce qui requiert la discussion, mais en même temps la capacité de construire des compromis »* (Klein et al. 2011 : 30). Premièrement, les acteurs doivent développer un consensus fort sur le problème central à affronter collectivement afin de construire des alliances et de la solidarité pour mobiliser des ressources nécessaires. Deuxièmement, ils doivent pouvoir établir l'équilibre entre les forces vives regroupées et surtout partager les responsabilités tout au long du processus. Troisièmement, ils doivent travailler à l'épanouissement de la dimension innovatrice de l'initiative locale en s'assurant que la mobilisation de ressources s'effectue au profit de la collectivité et non d'intérêts particuliers (ibid.).

L'autre dimension qui, selon les auteurs, est nécessaire à la réussite des initiatives locales de lutte contre la pauvreté c'est l'utilisation stratégique et créative des programmes publics et d'autres structures d'appui au développement des collectivités. En fait, pour eux, *« l'arrimage entre des ressources de l'économie sociale à celles des programmes publics est essentiel pour la réussite des initiatives locales qui luttent contre l'appauvrissement des collectivités »* (Klein et al., 2011 : 319). En ce sens, il revient aux leaders jumeler les ressources de diverses sources afin de revitaliser le milieu local en injectant un nouveau dynamisme dans la collectivité, et en élaborant de nouveaux projets en partenariat avec d'autres acteurs endogènes et exogènes.

La dernière dimension de réussite et non la moindre identifiée par les auteurs est celle du développement du sentiment d'appartenance, du renforcement de l'estime de soi des personnes marginalisées. Pour eux, la réussite des initiatives locales compte sur la construction d'une identité positive et d'une conscience territoriale susceptibles de favoriser l'engagement des acteurs au sein de leur communauté et l'amélioration de leur capacité de création de richesses

(Klein et al., 2010.). La construction sociale de ce sentiment d'appartenance résulte des liens organiques qui s'établissent entre des groupes sociaux et dépend grandement de la cohésion sociale au niveau des collectivités locales. Elle est favorisée par deux éléments cruciaux : « la capacité de réussir un projet c'est-à-dire les initiatives doivent engendrer des résultats tangibles, même préliminaires, à court terme ; .et la reconnaissance individuelle et sociale c'est-à-dire les citoyens se voient comme des acteurs de leur développement » (Klein et al. 2011 : 316-317). C'est ainsi que se crée une identité locale.

En ce qui a trait aux différentes étapes illustrées dans le schéma ci-dessus, elles sont vitales pour l'émergence, la croissance et la consolidation des initiatives locales cherchant la revitalisation des communautés, selon les auteurs (idem). Elles peuvent se résumer comme suit :

- 1) La première étape est celle du lancement de l'initiative. Il s'agit de projets qui débutent sous l'initiative d'un individu ou d'un groupe de personnes, le/la ou les leaders (s) du projet, dont la mise en œuvre est légitimée suite aux diagnostics des besoins de la collectivité locale et selon la perception de «conditions jugées défavorables pour la communauté» (Klein, Fontan et Tremblay 2011 : 21-22). En effet, cette étape exige une action collective des leaders de qui vient l'idée du projet qui doivent mobiliser des gens dans leur entourage et leur localité en prenant appui sur les intérêts collectifs qu'ils tentent de défendre, pour ainsi constituer un « milieu d'action» collective. «Ils doivent défendre leur projet vis-à-vis d'autres acteurs ayant des intérêts différents» (idem, p.22). Ils consacrent, leurs capacités financières et organisationnelles à assurer la viabilité du projet en s'associant également avec des institutions et des organisations externes. La lutte constante qu'ils mènent pour la réalisation de leurs initiatives constitue un élément important dans la création d'un sentiment de solidarité sociale entre eux et qui oriente leurs actions (Klein, 2008).
- 2) La deuxième étape est celle où les acteurs doivent mobiliser des ressources internes et externes pour faire avancer le projet. Pour opérationnaliser et assurer la viabilité de leur projet, les acteurs locaux impliqués développent des stratégies pour mobiliser des ressources «organisationnelles, humaines, financières et politiques», tant locales qu'extérieures. Par conséquent, le tissage des liens solidarité locale, de concertation entre eux devient un élément important devant faciliter la mise en commun des efforts et l'accord sur les principes

et les objectifs de leurs actions. Et, au fur et à mesure, il va se développer chez les acteurs, une conscience collective essentielle pour des actions communes de développement économique, social et culturel dans le territoire local (idem).

- 3) La troisième étape est celle où le sentiment d'appartenance des acteurs se forme en conscience territoriale. L'action collective construite à l'aide de solidarité locale renforce le sentiment d'appartenance des acteurs au territoire local lequel sentiment d'appartenance ayant des impacts significatifs sur leurs organisations et favorisant l'institution des pratiques collectives et des mécanismes de gestion des tensions et des crises qui peuvent subvenir (Klein, Fontan et Tremblay, 2011). Et, selon les auteurs, cette conscience collective et territoriale pour l'action conjointe des acteurs constitue une base d'entrepreneuriat «partenariale» qui peut se cristalliser en institutions qui sédimentent l'expérience laissée par l'action collective et qui, par l'apprentissage, agissent comme moyen favorable pour lancer de nouvelles initiatives reproduisant ainsi le cycle (idem).

En résumé, selon Klein (2008), ce modèle part du postulat que le développement local se repose sur une combinaison entre les ressources internes et externes, publiques et privées, individuelles et collectives ; et établie une relation ascendante entre le local et le global, entre le social et l'économique. Ce qui importe, en fait, ce n'est pas l'origine des ressources mobilisées et combinées, mais plutôt la dynamique sociétale qui permet de les mobiliser pour le bien-être de la communauté local. Il propose enfin de compte de dépasser le localisme et de voir le développement local, par conséquent, comme étant le piédestal d'une approche globale. Le rôle des initiateurs des actions locales, est ainsi défini, le développement d'un *capital socioterritorial* et la recherche de ressources diversifiées pour mener les actions. «*Le développement par initiative locale prend donc la forme d'une lutte collective et d'un mouvement social territorialement ancré* » (Klein et al. 2011 : 321). Il s'inscrit, plus précisément, dans le courant de la mobilisation des ressources en mettant l'accent sur les réseaux permettant aux acteurs de mobiliser et de combiner diverses ressources et sur leur capacité de s'insérer dans des réseaux dans différents contextes et situations (ibid.).

3.2 UN REGARD SUR LA PERSPECTIVE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES

3.2.1 Généralité

Ici, nous ne voulons pas exposer largement la théorie de la mobilisation des ressources comme elle est présentée dans la littérature. Notre objectif est de montrer comment certaines dimensions de cette perspective permettent d'analyser et d'expliquer les nouvelles stratégies de développement territorial et les stratégies basées sur les initiatives locales puisque la perspective de Klein et al. utilise cette théorie comme base de ces analyses.

Tout d'abord, il est important de souligner que l'émergence de la perspective de la mobilisation des ressources aux environs des années 60 est influencée d'une part, selon Lapeyronnie, par la multiplication des mouvements sociaux des années soixante et du succès rencontré par la théorie de Olson (1978) et son fameux paradoxe de l'action collective (Lapeyronnie, 1988). En faisant l'analyse du rapport «coûts/bénéfices» de l'engagement dans l'action collective, la théorie d'Olson permet d'analyser et d'expliquer la formation ou la non-formation de groupes de conflit ainsi que les obstacles que peuvent rencontrer toute action collective. La mobilisation des ressources s'est donc construite autour de ces propositions (idem).

Dans un premier temps, selon Lapeyronnie, la théorie de la mobilisation des ressources s'engage à expliquer l'apparition des nouveaux mouvements sociaux aux États-Unis et en Europe occidentale, notamment, au début des années soixante. «Elle s'attache, a priori, à l'étude des processus de formation de l'action collective et de son développement et analyse les mouvements sociaux en accordant une place centrale à leurs structures organisationnelles, aux interactions stratégiques entre les organisations et aux relations entre les organisations ou les mouvements sociaux et leur environnement» (Zald et Denton, 1963 ; Zald et Ash, 1966, cité par Lapeyronnie, 1988 : 594).

Dorénavant, selon Lapeyronnie, la perspective de la mobilisation des ressources s'est imposée dans le domaine des mouvements sociaux et de l'action politique. «Elle est devenue largement dominante au point d'éclipser, quelque peu, les approches précédentes. Et, elle peut se lire et s'interpréter dans le cadre d'une théorie de la démocratie participative comme une tentative

de passer d'une analyse du système social et de ses niveaux d'intégration à une analyse de l'action collective et du conflit politique» (Lapeyronnie, 1988 : 593).

D'un point de vue général, la théorie de la mobilisation de ressources permet d'analyser plus spécifiquement les dimensions politiques, organisationnelles et sociales dans le cadre d'une lutte collective et d'un mouvement social. En fait, « elle insiste, particulièrement, sur l'importance de l'aspect organisationnel des mouvements, aspect d'ailleurs vu comme central pour la réussite d'une action» (Jenkins, 1983 : 528, 543, cité par Boucher 1990 :8).

La littérature montre que dans les années antérieures mobilisation des ressources et mouvements sociaux faisaient référence à des luttes sociopolitiques, des mouvements de contestation ou de protestation sociaux (des luttes de classes, par exemple, chez les marxistes). Si bien que pour McAdam, McCarthy & Zald (1996), la théorie de la mobilisation voit «les mouvements sociaux comme des décideurs collectifs rationnels qui mobilisent leurs partisans et promeuvent leur cause à l'aide des meilleures stratégies disponibles sous la contrainte de ressources matérielles et cognitives limitées » (p.59, trad. et cité par Anne Revillard, 2003). Mais, aujourd'hui, ces deux concepts sont largement utilisés pour traduire les stratégies des acteurs visant à tirer leur part du système (Lapeyronnie, 1988). Mobiliser est donc une activité instrumentale, qui intervient une fois les buts fixés, les ressources se définissent comme l'objet de cette activité :

« La mobilisation des ressources, ainsi entendue, peut-être aussi comprise comme comparable à l'activité économique dans la mesure où elle consiste à investir dans l'action collective ou le contrôle social un certain nombre de biens ou de valeurs dans le but d'augmenter sa « part de marché », c'est-à-dire la proportion de richesses contrôlées. Les éléments déterminants sont les éléments centraux : la capacité de réunir et d'utiliser de manière optimum, rentable, les ressources contrôlées par l'acteur politique» (Lapeyronnie, 1988 : 604).

Enfin de compte, l'action collective et la mobilisation locale sont vues comme des procédés rationnels des acteurs ayant pour but de se donner les moyens nécessaires pour atteindre des objectifs individuels ou collectifs.

3.2.2 Définition des concepts de mobilisation des ressources capital social

Le concept de mobilisation des ressources est composé de deux notions qu'il convient de définir séparément : mobilisation et ressource. Dans le dictionnaire Larousse, la

mobilisation, au sens large, traduit « l'action de mettre en jeu des forces (ressources), y faire appel, les réunir en vue d'une action commune» (Petit Larousse, 2000 : 659).

Pour Oberschall la mobilisation est utilisée pour signifier « le processus par lequel un groupe mécontent assemble et investit des ressources dans la poursuite de buts propres. Et, les ressources peuvent être n'importe quelle ressource matérielle — travail, salaires, économies et le droit à des biens matériels ou des services — ou ressources non matérielles — autorité, morale, engagement, confiance, amitié, qualification, zèle, etc. » (Oberschall, 1973 : 28 cité par Lapeyronnie, 1988 : 602-603). De ce fait, on comprend que les ressources peuvent être considérées comme tout l'ensemble des « capacités » ou encore tout ce qui est matériel, social, politique, économique, qui intervient dans l'action en vue d'intérêts communs.

Pour Grandchamp, Harris et Poitras (2003), le processus de mobilisation est en soi une stratégie de développement des communautés locales, à travers laquelle tous les acteurs concernés sont invités à devenir des agents de changement solidaires. C'est entre autres un processus de gestion qui consiste à identifier les personnes qui partagent les valeurs et objectifs de l'action et faire le nécessaire pour gérer leur relation. C'est ce qui amène certains à voir la mobilisation des ressources comme un processus qui comprend trois concepts intégrés : le développement et la gestion organisationnelle, la communication et la prospection, et le développement des relations (idem).

Dans cette même logique, « *le développement par initiative locale peut être compris comme une lutte collective, un mouvement social ancré* » (Klein et al. 2011 : 321), un processus de mobilisation des ressources locales, une démarche continue regroupant plusieurs partenaires et résidents de la communauté autour d'enjeux sociaux qu'ils auront identifiés ensemble. Il fait appel à la mobilisation d'un «capital socioterritorial» à caractère diversifié (Fontan et Klein, 2004).

En effet, les dynamiques de mobilisation sociale ou de mobilisation de ressources font intervenir le concept de capital social parce que pour interagir et coopérer, les acteurs ont besoin de partager des réseaux de relations et d'être reconnus. Donc, le capital social favorise les échanges entre les différents acteurs et les réseaux constituent l'un de ses éléments centraux qui

les aident dans la recherche et la mobilisation des ressources (Le Bas, Picard et Suchecki, 1998, cite par Hassen, 2012)

Le concept de capital social, a d'abord émergé des travaux de Bourdieu (1980 ; 1986), Coleman (1988 ; 1990), Putnam (1993 ; 1995) et Fukuyama (1997) (cité par Hassen, 2012), recouvre dans la logique de Klein, deux grands domaines : a) Réseaux d'acteurs ou de personnes auxquels les acteurs ont accès. b) Confiance ou réputation ou encore légitimité dont jouit un groupe ou une personne. L'idée même de « capital » désigne avant tout l'existence, dans un espace et une temporalité déterminés, d'un ensemble de ressources environnementales et sociales susceptibles d'être mobilisées et mises en valeur par des acteurs individuels ou collectifs pour atteindre des objectifs bien définis (Selon Fontan & Klein, 2004).

Pour Bourdieu (1986 :2), « *le volume du capital social que possède un agent particulier dépend donc de l'étendue du réseau des liaisons qu'il peut effectivement mobiliser et du volume du capital (économique, culturel ou symbolique) possédé en propre par chacun de ceux auxquels il est lié* ». Quant à la confiance, elle permet de réduire non seulement l'incertitude dans les interrelations entre les acteurs (Wolff, 1995 ; Josserand, 200 cité par Hassen, 2012), mais aussi les coûts de transactions, ce qui constitue une économie importante, selon Fukuyama (1997 : 36, idem). Pour ce dernier, les individus sont impliqués dans des réseaux sociaux qui découragent le comportement opportuniste et favorisent la confiance. Il l'a défini ainsi : « *le capital social c'est l'attente qui naît, au sein d'une communauté, d'un comportement régulier, honnête et coopératif, fondé sur des normes communément partagées, de la part des autres membres de cette communauté* » (ibid.).

Compte tenu de ces deux composantes du capital social (citées par Klein), la capacité de mobilisation des ressources des acteurs est fonction en grande partie de leur aptitude à s'intégrer dans des réseaux, à entrer en contact avec d'autres initiatives ou d'autres acteurs économiques, sociaux et politiques pour le bien de leur communauté. Toutefois, comme le montre Trigilia (2002 : 201, cité par Hassen, 2012), « *il est toujours possible que les individus acquièrent personnellement le capital physique et humain ou oriente le capital social vers leur intérêt personnel. Ils peuvent donc investir leurs propres ressources pour accroître la disponibilité de ces formes de capital et profiter pleinement de leurs avantages* ». Mais, dans le

cadre des initiatives locales le capital social appartient à l'ensemble des personnes engagées dans les réseaux de relations : il n'est pas divisible et ses avantages ne profitent pas à un individu, mais à tous ceux qui participent au réseau (idem).

3.3 LIENS ENTRE L'APPROCHE DE DEVELOPPEMENT PAR INITIATIVE LOCALE ET LA THEORIE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES.

Ce qu'il faut retenir de cette approche interprétative présentée par Klein et al. c'est qu'elle définit les initiatives locales comme une réaction sociale face à la situation de pauvreté qui se présente comme le début d'un processus cyclique qui instaure une dynamique de développement basée sur l'initiative locale et la mobilisation d'actifs endogènes et exogènes (Klein, 2008). Toutes les initiatives qui ont servi de base empirique à cette approche sont des initiatives de mobilisation locale ou émanées d'un mouvement social communautaire.

En se basant sur un cycle triangulaire comme présenté dans le schéma précédent, à savoir initiative locale, mobilisation des ressources et conscience territoriale, elle montre que le territoire local permet aux acteurs de construire à la base des liens sociaux et de solidarité certes, mais cette construction est loin d'être automatique. Elle est beaucoup plus un projet social qu'une réalité, selon Klein (2008). Ce qu'il faut faire, c'est de travailler à la reconstruction du social à partir de la base, à partir des mouvements sociaux collectifs ou de mobilisation de ressources qui sont de nature à éveiller la conscience territoriale à l'aide d'une interrelation entre le local, le national et le mondial. Et, ce renforcement territorial se fera en agissant surtout dans les moments stratégiques dans le but de déclencher une plateforme de lancement d'initiatives et de projets collectifs (idem).

En sorte que, quand les auteurs font appel au concept de capital socioterritorial dans cette approche de développement par initiatives locales, c'est pour rendre compte du cadre social et spatial dans lequel la mobilisation des ressources est opérée par des acteurs pour favoriser la réussite des initiatives locales (Fontan et Klein, 2004). Il traduit, selon eux, l'existence, dans un temps et dans un espace déterminé, d'un ensemble de ressources environnementales, sociales, économiques, politiques et culturelles susceptibles d'être mobilisées et valorisées par des acteurs individuels ou collectifs. En outre, la qualité et la

valeur économique de ce capital — environnemental humain, social, culturel, politique, ethnique, de genre, de classe » et nous ajoutons symbolique, — sont, enfin, plus ou moins intériorisées par les différents acteurs d'un territoire et traduisent aussi leur capacité d'articuler positionnement, cohésion ou distanciation des liens sociaux, de jouer sur la coopération ou sur la compétition, de miser sur les conflits ou non, de prendre en considération ou non des situations d'indifférence sociale (inégalité, exclusion, pauvreté, marginalité)» (Fontan & Klein, 2004 : 140).

La théorie de la mobilisation des ressources aide, finalement, à comprendre et à analyser la dynamique de la mobilisation locale dans laquelle s'engagent des acteurs ou des réseaux d'acteurs qui mobilisent et combinent diverses ressources endogène et exogène pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans leur milieu de vie. C'est surtout ce qui nous porte à l'utiliser dans cette recherche comme grille d'analyse.

CONCLUSION DU CHAPITRE

La perspective de Klein et al. est un cadre d'analyse fait à partir d'exemple du Nord plus précisément dans le contexte québécois qui propose des éléments d'analyse de fonctionnements d'une intervention communautaire. À travers les différentes étapes et dimensions gagnantes qu'elle présente nous pouvons tirer une base informationnelle et des éléments intéressants pour l'analyse empirique de la stratégie du PDZ. Il est vrai que cette dernière n'est pas une stratégie de mobilisation locale, mais plutôt une intervention de type communautaire planifiée visant le développement local et la lutte contre la pauvreté, elle contient certainement des éléments similaires à celles étudiées par Klein et al. sur lesquels leur perspective peut nous renseigner. Ainsi, à partir des dimensions que ces auteurs nous ont proposées, nous allons essayer de voir qu'elle est la dynamique ou l'enchevêtrement des logiques dans le PDZ, et voir comment ils s'interpénètrent. Cela nous permettra de voir finalement jusqu'où cette approche développée à partir d'exemple du Québec peut-être transposable ou généralisable en Haïti dans un contexte de milieu rural. De là, nous pouvons aussi voir à quel type de stratégie de développement local le PDZ correspond-il.

CHAPITRE IV

DÉLIMITATION DU CADRE MÉTHODOLOGIE, STRATÉGIQUE ET ANALYTIQUE DE LA RECHERCHE

Ce présent chapitre est consacré à la présentation du cadre méthodologique utilisé dans cette recherche sur le Programme de Développement de Zone (PDZ). Deux grandes parties sont abordées ici. La première partie concerne le cadre méthodologique et stratégique dans laquelle nous avons développé plusieurs points. Tout d'abord, les stratégies méthodologiques, les démarches ainsi que leurs justifications sont abordées dans le premier point. Nous présentons ensuite, dans le deuxième point, la stratégie de recherche, des techniques et des instruments qui nous ont permis de collecter les données empiriques en rapport avec le cas à l'étude. Et enfin, vient le troisième point dans lequel nous abordons la stratégie d'échantillonnage et la délimitation de l'échantillon déterminé.

La deuxième partie est consacrée à une brève présentation des procédés analytiques utilisés. Nous présentons, dans un premier temps, la stratégie ou les étapes suivies dans l'analyse notamment des procédures de transcription et de dépouillement, de traitement et d'analyse des informations colligées. S'en suit, un résumé des principales dimensions qui font l'objet de cette analyse dans la recherche. Et, enfin la conclusion du chapitre dans laquelle nous présentons quelques enjeux méthodologiques de la recherche et des stratégies de dépassement de ces enjeux.

4.1 DELIMITATION METHODOLOGIQUE ET STRATEGIQUE DE LA RECHERCHE

4.1.1 Stratégies méthodologique, démarche et leurs justifications

Nous rappelons que l'objectif principal de cette étude est d'analyser et d'appréhender, au regard des dimensions de Klein et al., la stratégie de développement local à laquelle correspond le PDZ. Et, l'analyse de ces dimensions se fait à partir d'une démarche de recherche qualitative, car cette dernière, en plus de nous permettre de tenir compte de la spécificité de cette initiative locale de lutte contre la pauvreté, de la comprendre dans sa complexité, nous

aide aussi à comprendre plusieurs aspects des dynamiques sociales ou des relations socioéconomiques entre les acteurs qui interviennent dans le processus de développement local.

En fait, selon Pinard, Potvin et Rousseau (2004), le choix d'une méthode de recherche est relatif à la nature de la problématique à l'étude, à la nature des préoccupations spécifiques et des objectifs de la recherche et donc aux intérêts du chercheur. Dans le cadre de notre recherche, la nature même de nos objectifs nous pousse à privilégier l'approche "*méthodologique qualitative*". Cette méthode est choisie en raison des procédés de l'approche analytique qui va être privilégiée en rapport avec la question de recherche et les objectifs poursuivis.

1) *Le choix d'une démarche analytique qualitative pour comprendre le PDZ comme initiative de lutte contre la pauvreté*

L'objet de notre étude est un univers de travail, et non une population, c'est-à-dire l'ensemble social et le système d'acteurs locaux du développement formés par le programme de développement de zone (PDZ). Il s'agit d'appréhender les dynamiques socio-économiques et politiques de la stratégie PDZ. Avec la démarche qualitative, telle qu'elle est définie par Pinard, Potvin et Rousseau²² (2004), nous avons la possibilité d'intégrer les expériences ou le vécu des acteurs afin d'étudier et d'analyser sa construction sociale, sa nature et les interactions qui interviennent dans le processus de sa construction.

Ce qui nous intéresse dans l'utilisation de cette méthode, finalement, c'est le fait qu'elle donne l'occasion aux acteurs d'exprimer leur propre compréhension de cette stratégie locale de lutte contre la pauvreté (le PDZ). C'est aussi parce qu'elle nous aide à explorer et d'analyser les dimensions et les impacts du PDZ sur les conditions de vie des familles selon les dires des acteurs.

²² « Elle met l'accent sur l'expérience subjective des individus dans leur transaction avec leur environnement. La compréhension de ce qui est vécu et la recherche de sens individuel au vécu sont donc prioritaires à tout autre objectif » (Pinard, Potvin et Rousseau, 2004 :61).

2) Étude de cas comme stratégie de recherche : définition et pertinence

Comme mentionnée dans le titre même de la recherche, la stratégie de recherche adoptée dans ce travail est "*l'étude de cas*"²³. L'étude du cas de PDZ nous permet de saisir les particularités, les paradoxes, les ambiguïtés ou la complexité même de cette stratégie de façon détaillée. Elle nous permet aussi d'analyser avec les acteurs la dynamique et l'enchevêtrement de ses éléments de fonctionnement ou ses différentes dimensions.

Ainsi, à l'aide de plusieurs techniques relatives à cette stratégie, nous avons pu collecter des données nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés.

4.1.2 Techniques et outils de cueillette de données

Pour colliger les données empiriques nous avons privilégié un ensemble de techniques de collecte de données que voici : *entrevue semi-directive (individuelle), focus groupe (groupe de discussion) et recherche documentaire*.

1) Déroulement des entrevues individuelles et des groupes de discussion.

Dans un premier temps, soit le 18 décembre 2012, nous avons eu une phase pré-test où deux (2) entrevues individuelles et informelles, et une (1) entrevue de groupe et informelle ont été réalisées avec sept (7) acteurs locaux (soit 5 en entrevues de groupe et 2 en entrevues individuelles) afin de tester les grilles d'entrevues. Ces entrevues nous ont permis d'obtenir plus d'informations sur le terrain prédéterminé pour les enquêtes, d'ajuster les grilles, et de vérifier l'intérêt et l'assentiment des acteurs à participer à notre recherche. En fait, nous avons dû nous soumettre aux impératifs du terrain, c'est-à-dire revoir cette grille pour y intégrer les nouvelles

²³ En fait, R. Yin définit l'étude de cas comme une stratégie de recherche à part entière qui est selon lui « *une enquête empirique qui examine un phénomène contemporain au sein de son contexte réel lorsque les frontières entre phénomène et contexte ne sont pas clairement évidentes et pour laquelle de multiples sources de données sont utilisées* » (Yin 1990 : 11 ; cité par Hlady Rispal, 2002 : 48). L'accent est mis sur la compréhension des dynamiques présentes au sein d'un environnement unique, se limite à un domaine d'investigation bien spécifique et permet la collecte de données très diverses. Elle se justifie surtout par la complexité du problème à étudier (Hlady Rispal, 2002).

données suggérées par les entrevues préliminaires et aller chercher d'autres informations dans une autre aire d'intervention du PDZ autre que celle prédéterminée pour les enquêtes.

- ***Les entrevues individuelles : caractéristiques générales***

Nous avons réalisé douze (12) entrevues individuelles dont six (6) dans l'aire du PDZ de Cabaret (Nord-Ouest) du 18 décembre 2012 au 6 janvier 2013 et quatre (4) dans le PDZ de PACODES à Nan Kafé (La Gonâve, Ouest) du 11 au 16 janvier 2013 et deux (2) avec des représentants bureau central de la WV en Haïti, 20 janvier et 19 mars 2013. Ces entrevues d'une durée moyenne de quarante-cinq (45) à quatre-vingt-dix (90) minutes concernaient surtout : les présidents de deux (2) fédérations locales ; deux (2) représentants de l'État, dans les aires de ces deux PDZ ; un jeune, ancien enfant parrainé par le PDZ de Cabaret et un actuel enfant parrainé par le PDZ de PACODES ; une mère famille de la communauté de Cabaret (bénéficiaire indirect) ; un père et une mère de familles bénéficiaires directes (à Cabaret) ; un père de famille bénéficiaire direct à *Nan kafé*, un ancien employé de la World et enfin deux (2) actuels représentants du bureau central de la WV en Haïti.

D'une manière générale, les entrevues ont été réalisées dans les domiciles des répondants et répondantes à l'exception de trois (3) des quatre répondants de Nan Kafé qui ont été interviewés dans le bureau de PACODES et d'une autre réalisée finalement par skype. Tous les participants avaient aussi confirmé leur désir de participer à notre recherche en signant un formulaire de consentement²⁴ libre et éclairé approuvé au préalable par le Comité d'éthique de la recherche de l'École de service social de la faculté des sciences et des arts de l'Université de Montréal (UdeM)²⁵. Le créole a été la langue utilisée pour toutes les entrevues, car il est la langue maternelle et officiellement parlée par tous nos interlocuteurs.

Dans chacune des entrevues, les cinq (5) à dix (10) premières minutes ont été consacrées à l'établissement d'un climat propice au dialogue. Nous avons procédé à la lecture, la traduction et la clarification des différentes clauses relatives à la participation des répondants, la confidentialité ainsi que l'utilisation des informations recueillies telles qu'elles ont été définies dans le formulaire de consentement. Nous avons, entre autres répondu, le cas échéant, aux

²⁴ Formulaire est présenté à l'annexe #6

²⁵ C'est aussi valable pour les entrevues de groupe

questionnements ou préoccupations des participants sur les objectifs de la recherche, leurs rôle et attentes avant même le début de l'étape question-réponse. Ensuite, nous avons entamé le dialogue en demandant au répondant de se présenter, de parler son statut par rapport au PDZ (bénéficiaire direct ou indirect, membre de la Fédération, leader communautaire, etc.), et le cas échéant, de présenter son parcours de bénéficiaires dans le cadre PDZ. Nous avons enchaîné progressivement avec les questions-guide de notre grille et d'autres qui nous sont venues de manière spontanément.

- ***Les discussions de groupe : caractéristiques générales***

Nous avons réalisé trois (3) discussions de groupe dont les deux (2) premiers à Cabaret le 27 décembre 2012 et le 8 janvier 2013 et la troisième (1) dans l'aire du PDZ de PACODES le janvier 2013. Pour les deux premières, nous avons eu quatorze (14) participants : six (6) dans le premier groupe et huit (8) dans le deuxième. La première discussion de groupe a été réalisée à Dubois (une localité de Cabaret)²⁶. Elle a duré 83 minutes et était composée de trois (3) pères et d'une mère de familles bénéficiaires directes des projets, et d'un père et d'une mère de famille qui ne sont pas directement bénéficiaires du PDZ de cabaret. Dans la deuxième qui avait eu lieu dans le bureau du PDZ de Cabaret, nous avons eu cinq (5) délégués d'associations membres de la FEDEC dont deux (2) femmes et trois hommes, et trois (3) membres des comités de gestion des Activités Génératrices de Revenus (AGR) du PDZ de Cabaret. La durée des discussions était de 90 minutes. Ensuite, la troisième avait eu lieu dans le PDZ de PACODES avec trois (3) pères de familles bénéficiaires directs et deux (2) pères et une mère de familles bénéficiaires indirectes des actions de PACODES. Ce focus groupe a duré 78 minutes.

Comme nous l'avons fait au début de chaque entrevue individuelle, les dix (10) premières minutes de nos discussions de groupe ont été aussi consacrées à l'établissement des règles de respect mutuel dans le groupe, d'un climat de confiance et propices au dialogue. Nous en avons aussi lu, traduit en créole et explicité les clauses inscrites dans le formulaire de consentement (idem). Ensuite, nous avons commencé les dialogues, à chaque fois, avec un tour de table où chaque participant a été invité à se présenter et à parler de son rapport avec le PDZ. Ce qui nous

²⁶ Une localité où se trouve une association membre du PDZ.

a donné l'occasion d'intégrer au fur et à mesure, les grandes thématiques²⁷ de nos grilles d'entrevue de groupe dans les débats.

2) *L'analyse documentaire*

En ce qui a trait à l'analyse documentaire, les responsables des deux PDZ visités pour les enquêtes ont consenti à nous fournir les documents contenant les informations nécessaires pour répondre à nos préoccupations. Nous avons aussi cherché sur les sites Web de la World Vision Haïti et de la World Vision International pour recueillir certaines informations. Ainsi, nous avons pu consulter dans les bases de données des deux PDZ visités et recueillir plusieurs documents. Nous avons d'abord réalisé une analyse de la documentation disponible sur les grandes lignes de la stratégie du PDZ en général ; et sur les spécificités des PDZ de Cabaret et de PACODES. Nous avons pu aussi analyser les statuts et les règlements internes des deux fédérations FEDEC et de PACODES, et explorer des plans d'action annuels et des rapports d'activités de deux PDZ. Ces documents ont été obtenus grâce à la collaboration des coordonnateurs de projets et responsables d'Organisation Communautaire et de Renforcement Organisationnel (OCRO) ainsi que les présidents des fédérations.

Nous avons eu accès à des documents élaborés par des responsables de la WV qui présentent les lignes stratégiques de ce programme : 1) le manuel de renforcement organisationnel, 2011 ; 2) le guide du DTS (Développement Transformateur Durable), 1999 ; 3) le document de la stratégie du Programme de Développement de zone (PDZ), qui a été revu et corrigé le 11 mars 1997 ; 4) la stratégie nationale du PDZ rédigé par l'équipe nationale de la WV-Haïti en 2001. Ensuite, nous avons aussi obtenu des informations pertinentes qui nous donnent un portrait des interventions de la WV, ses stratégies et ses différents domaines d'interventions via des recherches internet sur des sites Web de la WV-Haïti (www.worldvision.org.ht ; www.worldvision.ca.)

Douze (12) documents de divers types portant sur les projets locaux et les structures locales mis en place par la stratégie nous ont été fournis par les responsables des deux PDZ. Certaines données financières (rendues anonymes) nous ont été transmises par des responsables,

²⁷ Consulter les thématiques en question dans les grilles d'entrevue de groupe présentées dans les annexes #3 et 4

avec l'approbation du comité des fédérations. Les documents obtenus des deux PDZ sont donc de cinq types : contrats annuels entre la World Vision et les PDZ (2) ; plans d'actions annuels (3) ; les dossiers légaux des deux fédérations (statut, règlement interne) ; rapports annuels (3) ; rapports d'activités (2) ; et des dossiers budgétaires des deux PDZ (2).

Ces documents nous ont permis de vérifier les informations relatives à l'historique, la philosophie, les idéaux, les fondements du PDZ et le modèle d'organisation qu'il permet, les politiques de gestion des fonds, et d'autres ressources matérielles. Ils nous ont aidés, entre autres, à appréhender, sur le plan théorique, le modèle et les stratégies de développement local privilégiés par le PDZ, ses domaines ou ses dimensions privilégiés, ses sources de financement, le rôle des partenaires, ainsi que les procédures de financement des AGR. Ces données sont triangulées avec celles colligées à partir des autres techniques que nous avons présentées précédemment.

3) *Instruments, outils de collecte des données et thèmes abordés*

La problématique centrale de la recherche a été construite sur la manière dont le PDZ met en place un projet de développement local de lutte contre la pauvreté. De ce fait, nous avons élaboré nos grilles d'entrevues²⁸ (groupe et individuelles) autour des thèmes suivants : a) profil sociodémographique de l'interviewé ; b) Le profil ou les caractéristiques du PDZ ; c) les différentes dimensions du PDZ ; d) les impacts du PDZ sur les conditions de vie des membres des communautés bénéficiaires. De plus, nous avons pu enregistrer, au cours des entretiens, toutes les données à l'aide d'un enregistreur audio et nous avons aussi utilisé des feuilles de papier attachées à un classeur portatif pour prendre des notes spécifiquement au cours de la recherche documentaire.

²⁸ Nos grilles d'entrevues sont en Annexe

4.1.3 Échantillonnage

1) Stratégies d'échantillonnage et justifications

En ce qui concerne le choix de nos répondants (e)s, nous avons utilisé un *échantillonnage non probabiliste*,²⁹ car ils ont été choisis en fonction de critères de choix bien spécifiques selon les objectifs prédéfinis. Ainsi, nous avons procédé par homogénéisation et par saturation tout en assurant la diversification et la représentativité de notre échantillon et en interviewant des personnes ayant des caractéristiques variées, et donc susceptibles de nous offrir une diversité de points de vue.

Dans un premier temps, dans la communauté de Cabaret, nous avons choisi des répondants (e)s qui s'impliquent directement et/ou qui sont des bénéficiaires directes du PDZ et d'autres qui n'ont pas de liens directs avec le PDZ. Par ailleurs, après avoir réalisé six (6) entrevues individuelles et deux (2) focus groupe, nous avons compris, d'une part, que le PDZ de Cabaret n'était plus tout à fait fonctionnel³⁰. Nous avons constaté, d'autre part, que les informations recueillies sont devenues redondantes alors que certaines thématiques importantes n'ont pas été encore éclaircies. De ce fait, nous avons décidé d'intégrer le PDZ PACODES en recrutant des répondants (e)s bénéficiaires directs et indirects pour participer dans nos enquêtes et en analysant certains documents internes de ce dernier afin d'avoir des points de vue plus larges sur ces thématiques.

D'une manière générale, pour recruter les participants, des communications téléphoniques ont été établies avec les responsables des deux fédérations (PACODES ET FEDEC), et ces derniers ont contacté des gens à qui ils ont expliqué les objectifs de notre enquête. Nous les avons fournis, en ce sens, toutes les informations nécessaires concernant les objectifs poursuivis, les caractéristiques et le nombre de participants nécessaires pour le processus. Tous (tes) les répondant(e)s ont été recrutés dans les zones d'intervention des deux PDZ, à l'exception des représentants de la WV.

²⁹ Ce dernier, selon Fortin (1997) un est un procédé de sélection selon lequel chaque élément de la population n'a pas une probabilité ou une chance égale d'être choisi pour faire partie de l'échantillonnage (p.15)

³⁰ À l'heure actuelle, le PDZ de Cabaret existe principalement sous la forme du comité de la FEDEC et de certaines associations et des membres qui assistent aux assemblées générales (le plus souvent membres de la FEDEC). Mais, depuis tantôt 4 mois l'administration ne fonctionne plus, car ses trois employés qu'elles continuaient à supporter après le départ de la World Vision en 2009 ont été renvoyés pour cause de manque de financement.

1) Description de l'échantillon

Comme nous l'avons mentionné plus haut, nos interviewés (e)s se répartissent en deux grandes catégories : a) des gens qui sont directement concernés par l'initiative locale étudiée, soit des bénéficiaires directes, des membres et/ou des délégués des associations et des fédérations, des initiateurs des projets, des membres des comités des AGR (Activités, Génératrices de Revenues) ; b) des membres de la communauté plus large soit des leaders (pères ou mères de famille) ; et des représentants de l'État. Cet échantillon hétérogène et plus ou moins équilibré nous a permis de recueillir des points de vue diversifiés de personnes qui se situent dans différents paliers par rapport à l'initiative.

Nous avons tenu compte, entre autres, du niveau d'implication et de l'ancienneté dans le milieu d'intervention des PDZ dans notre échantillonnage, mais il n'était pas toujours facile d'appliquer un quota de façon à obtenir un équilibre de cent pour cent entre répondants et répondantes (6 femmes et 14 hommes à Cabaret, et 2 femmes et 9 hommes ont été interviewé (e)s). Nos répondants (e)s avaient aussi des caractéristiques différentes au niveau de l'âge, car ils étaient âgés entre vingt-deux (22) et soixante-dix (70) ans. Un tableau qui retrace une description des caractéristiques principales de notre échantillon est présenté en annexe.

En résumé, au cours de nos séjours sur le terrain, nous avons pu interviewer seize (16) bénéficiaires directs de l'initiale PDZ et quatorze (14) personnes faisant partie des communautés plus larges et deux (2) représentants de WVH. Les bénéficiaires directs sont généralement des enfants parrainés et mères et/ou pères d'enfants parrainés par le programme. Tandis que les représentant des communautés plus larges sont des personnes impliquées dans des associations ou fédérations de développement local qui soutiennent les PDZ, des bénévoles importants pour la communauté, des agents de développement représentant de l'État, une personne initiatrice du programme, une ancienne employée (case worker) d'un projet particulier dans l'un des PDZ.

4.2 PROCÉDES ANALYTIQUES DE LA RECHERCHE

4.2.1 *Stratégie d'analyse*

En ce qui concerne l'analyse des données colligées sur le terrain, dès le début, nous avons entamé un processus de restitution qui consiste à effectuer des résumés à chaud après chaque entretien. Ce qui nous a permis de nous familiariser un peu avec les différents thèmes qui ont été abordés et de voir quels sont ceux qui ont mérité d'être approfondis dans les prochains entretiens. Nous avons, ensuite, procédé à la transcription intégrale de nos entrevues afin d'être en contact avec toutes les données recueillies et d'identifier, au fur et à mesure, les thèmes et les dimensions importantes sur lesquels vont se porter nos analyses. Parallèlement à la transcription des entrevues, nous avons entrepris, non sans difficulté, une autre phase importante de l'analyse des données qui est la codification des informations. En le faisant, nous en avons repéré des extraits d'entrevues, qui sont de nature, éventuellement, à élucider nos analyses.

Après la fin de la phase de transcription des verbatim, nous avons effectué, d'une part, une lecture attentive du corpus et tenté, d'autre part, de qualifier par des mots ou des expressions de l'ensemble des entrevues et des informations tirées de l'analyse documentaire. Lors de cette phase de codification, nous avons dégagé, en fait, le plus fidèlement possible et avec le plus de concision possible les témoignages livrés par les interviewés, et les éléments d'analyse documentaire en évitant, toutefois, de répéter le verbatim lui-même. En d'autres mots, comme le suggère Paillé, nous avons étiqueté, relevé, nommé, résumé, ou thématiqué l'ensemble des éléments présents dans le corpus initial sur lequel porte l'analyse (Paillé, 1994).

Nous avons identifié, en effet, plusieurs thématiques qui sont ressorties ou relevés dans les résumés, dans les lectures intégrales des données issues de la transcription, et dans l'analyse des documentations, pour, ensuite, les catégoriser en fonction des dimensions ou aspects les plus importants de notre objet d'étude, avant même de passer à l'étape de l'analyse proprement dite. Enfin, nous avons procédé dans l'étape suivante à une mise en relation ou un débat entre le cadre de référence et les données recueillies au cours de la recherche empirique.

4.2.2 Les dimensions retenues pour l'analyse

Toute recherche nécessite des renoncements et des choix. Ainsi, l'identification des différentes dimensions qui font partie de cette recherche nous sert à délimiter notre objet d'étude à la lumière de nos différents objectifs et des dimensions théoriques élucidées au chapitre précédent. En fait, les différentes dimensions relevées ici constituent des éléments ou les bases fondamentales de notre enquête sur le terrain et les dimensions sur lesquelles se porte notre analyse.

Pour rester fidèle à nos préoccupations et sans-êtr pour cela trop restrictif, nous avons choisi de mettre l'accent sur les différentes dimensions du PDZ comme initiative de lutte contre la pauvreté dans le contexte local en fonction des dimensions de Klein. Et, elles sont plus ou moins détaillées dans la grille ci-après :

Tableau 3 : grille d'analyse sur les dimensions gagnantes du PDZ à la lumière de Klein et al (2011).

Dimension	Sous-thèmes	Indicateurs
Conditions de réussite des initiatives locales	Existence de l'initiative locale Et la présence d'instance démocratique	<ul style="list-style-type: none"> - Initiative d'un individu, d'un groupe ou d'une organisation - Initiative adaptée aux besoins et à la capacité d'action de chaque communauté - Elle repose sur la valorisation de la solidarité locale, de la conscience collective et territoriale par la responsabilisation des acteurs de la communauté dans la gestion du développement. - Présence de dispositifs de participation des populations concernées - Participation effective des personnes
	Existence d'un leadership local socialement construit : leaderships individuel, organisationnel et socio-territorial	<ul style="list-style-type: none"> - Leadership construit à partir d'une combinaison de dispositions personnelles, formations professionnelles et capital social - Des acteurs capables de faire des compromis, des alliances et de prendre des décisions dans l'intérêt collectif.
	Mobilisation, combinaison et valorisation des ressources endogènes et des exogènes	<ul style="list-style-type: none"> ● Ressources locales - Ressources sociales : création des nouveaux liens sociaux d'amitié ou de soutien et renforcement du capital social ; - Ressources physiques, financières : sources de revenus locales, bailleurs locaux - Ressources institutionnelles : présence de nouvelles structures organisationnelles dans les communautés ; le partenariat local, la négociation, l'apprentissage de

		nouvelles relations d'acteurs. Ressources politiques <ul style="list-style-type: none"> • Ressources extérieures - Ressources sociales : création des nouveaux liens sociaux d'amitié ou de soutien et renforcement du capital social ; - Ressources physiques et financières : bailleurs externes - Ressources institutionnelles : présence de nouvelles structures organisationnelles dans les communautés ; le partenariat local, la négociation, l'apprentissage de nouvelles relations d'acteurs.
	Les apports de l'État	<ul style="list-style-type: none"> - Le transfert et la distribution des ressources - Accompagnement des leaders locaux - Mise en place de programme pour faciliter l'existence et la pérennisation des initiatives locales
	Gestion des conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'instances communautaires dynamiques, autonomes et capables de régler localement les conflits entre les acteurs et de les apprendre à agir collectivement
	Sentiment d'appartenant et conscience territoriale	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement ou la construction d'une sociabilité, d'une identité positive par la conscience territoriale, la valorisation de l'identification locale et du sentiment d'appartenance

CONCLUSION DU CHAPITRE :

QUELQUES LIMITES METHODOLOGIQUES ET DIFFICULTES.

Pour conclure, nous tenons à préciser certains enjeux méthodologiques ou des limites et des difficultés liées à cette recherche. D'abord il n'est pas moins important de préciser que comme dans toutes les recherches, le déroulement de nos enquêtes sur le terrain a été émaillé de quelques difficultés. En effet, rappelons-le, il a été prévu (et ce qui était respecté dans un premier temps) que l'intégralité des enquêtes allait se porter sur le seul PDZ de Cabaret. Cependant, après un résumé de la majorité des entrevues réalisées sur le terrain, nous avons remarqué qu'en général, les répondants (e)s parlent du PDZ au passé, c'est comme si l'initiative n'existait plus. De plus, il y a certaines dimensions importantes qu'ils/elles n'abordent pas vu que l'administration du PDZ ne fonctionne presque plus. De ce fait, nous avons dû nous diriger vers un autre PDZ (PACODES) dont l'administration fonctionne au moment de la recherche. Ce qui a augmenté notre travail sur le terrain et le nombre d'entrevues qui a été prévu.

Autre aspect à souligner comme enjeu est la contrainte linguistique. En fait, parce que les entrevues ont été réalisées avec des personnes dont la langue courante est le créole, nous avons été obligés de traduire les extraits d'entrevues utilisés dans le texte du créole au français afin de faciliter la lecture et la compréhension à nos lecteurs. Par ailleurs, eut égard aux spécificités linguistiques et sémantiques inhérentes à l'exercice de traduction, nous avons rencontré pas mal de difficultés. Sachant que les discours sont porteurs de contenus et de référents sociaux qui sont difficilement transférables d'un contexte linguistique à un autre, on peut donc comprendre que, dans le cas d'une traduction, certaines expressions peuvent perdre leurs sens ainsi que leurs références sociales. De ce fait, dans certains extraits, nous avons gardé certaines expressions en créole (avec une traduction française entre parenthèses) afin de ne pas perdre le sens de l'idée qui a été dégagé.

Enfin, pour parler des limites de cette recherche nous tenons d'abord à rappeler que cette étude est portée sur un cas particulier qui est celui du *Programme de Développement de Zone (PDZ)* comme initiative locale de lutte contre la pauvreté. Nous avons compris en bout de ligne que la stratégie du PDZ en tant que telle est unique en termes de définition, de philosophie et de vision stratégique, mais son application sur le terrain concorde avec les spécificités des zones d'intervention. Ce qui nous porte à venir avec l'hypothèse que les contextes culturel, socioéconomique et politique peuvent jouer sur les dimensions et les impacts de cette initiative sur les communautés. De ce fait, les résultats obtenus à partir de nos enquêtes sur ce programme dans le contexte haïtien ou même dans deux zones différentes en Haïti ne sont pas généralisables.

CHAPITRE V

LE PDZ COMME INITIATIVE LOCALE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DANS LES COMMUNAUTÉS PAUVRES EN HAÏTI

Le PDZ, comme nous l'avons déjà mentionné, est l'objet sur lequel nous avons choisi de porter notre recherche. En effet, ce programme implanté par la World Vision Internationale dans plusieurs pays en développement, comme en Haïti, est une stratégie de développement local qui se propose comme alternative de lutte contre la pauvreté dans les communautés pauvres. Il est fondamentalement basé sur l'idéologie de développement transformationnel (DT) selon WVI

Ce chapitre de présentation des données est particulièrement consacré à la description générale de cette stratégie. Nous allons ainsi nous appuyer principalement sur nos recherches documentaires et sur nos entrevues pour en dresser un portrait. Nous nous intéressons particulièrement au contexte d'émergence, à la construction, au fondement idéologique, aux caractéristiques, aux objectifs et aux conditions de réussite des initiatives du PDZ. Nous verrons par conséquent, ses dimensions stratégiques, son organisation structurelle et spatiale, plus précisément, ses politiques géographiques, ses dimensions spirituelles, ses politiques économiques et de productions de richesses, ses dimensions sociales, culturelles, politiques et organisationnelles.

De plus, nous présenterons l'ensemble du processus relatif à sa mise en place dans une communauté quelconque : avant (diagnostic), pendant (l'exécution des activités et contrôles) et après (évaluation et transfert total des responsabilités à la communauté). Ce qui nous amènera à voir ses différentes étapes, sa structure administrative territoriale, les stratégies de contrôle, les rôles des parties coopérantes ainsi que les enjeux du partenariat entre WVI et les organisations locales.

5.1 LE PDZ ET LE DEVELOPPEMENT TRANSFORMATIONNEL SOUTENABLE: DEFINITION, FONDEMENT, HISTORIQUE ET CONTEXTE D'EMERGENCE

5.1.1 D'où vient le programme de développement de zone (PDZ)

Le PDZ est une initiative qui a vu le jour au cours des années 1990-1996 à partir de la philosophie de la WV et de sa nouvelle approche de développement transformationnel. En d'autres termes, cette stratégie trouve ses racines idéologiques dans l'approche du ministère de la WV basée sur une vision du *développement humain transformationnel durable* par l'évangélisation ou la christianisation (De Wet, 2013). Elle découle, entre autres, d'une conception de l'action sociale chrétienne stipulant que l'évangélisation n'est pas seulement au niveau du service évangélique, mais aussi au niveau de l'aide caritative et vise la recherche de la promotion et de la transformation des conditions qui déterminent la pauvreté. Elle est, en ce sens, la mise en application du Développement Transformationnel Soutenable (DTS) selon la WVI, qui viserait à garantir un changement au niveau de la vie humaine dans toute sa plénitude, c'est-à-dire transcendée par le matériel, les domaines spirituels, culturels, psychologiques et sociaux (idem).

En effet, la World Vision Internationale (WVI), une organisation non gouvernementale (ONG) internationale et chrétienne de secours d'urgence ou d'aide humanitaire, a passé de nombreuses années à intervenir dans des communautés défavorisées de plusieurs pays, à travers des activités isolées, de supports directs aux enfants et familles marginalisés. Depuis sa fondation aux États-Unis par un jeune pasteur américain, Dr Bob Pierce, au lendemain de l'après-Grande Guerre, soit le 22 septembre 1950, la WVI est considérée comme la plus grande et la première ONG de parrainage d'enfants au monde (www.worldvision.ca, mars 2013). Elle est la première à mettre sur pied un programme de parrainage d'enfants visant à l'époque, particulièrement des milliers d'enfants devenus orphelins après la guerre de Corée (idem). Et, au fur et à mesure, elle allait élargir ses interventions dans plusieurs pays en développement à travers ses programme de parrainage d'enfants et d'aide d'urgence et humanitaire aux victimes de différentes catastrophes.

Depuis les années 1970-1980, cette approche d'aide sociale ou totalement assistantialiste a été peu à peu changée en faveur d'une approche de relation plus collaborative avec les

communautés (Paul Stephenson, 2007). Un coordonnateur de PDZ, représentant la WV sur le terrain, avance que selon lui, la mutation dans les politiques de développement à travers le monde, la redéfinition des rôles des ONG au cours de cette période, l'augmentation de la pauvreté et les contacts avec le terrain ont amené la WV à des interventions de plus en plus centrées sur une approche de développement dit « *développement transformationnel ou de développement durable intégré et intégrant* » :

« Ce que j'ai compris c'est que, le changement de stratégie d'intervention de la WV a rapport à la fois aux changements dans les politiques de développement, à l'augmentation de la pauvreté dans les communautés et aux contacts avec le terrain. Il est d'autant plus évident que la WV, une institution qui cherche à aider ne saurait rester indifférente face à l'augmentation de la misère des communautés, elle est donc venue avec le programme de développement transformationnel comme moyens de lutte contre la pauvreté ». (Entrevue No 11).

En Haïti, de 1959-1978 les interventions de la WV se limitaient à l'assistance directe aux enfants, à l'aide sociale, à une approche essentiellement individuelle. « *À partir de 1978 à 1988, des réflexions menées au niveau de la Région Latino – Américaine et des Caraïbes sur l'orientation à donner au concept de Développement holistique, plus tard, durable et continu, ont conduit à l'émergence des petits projets dits isolés, à travers certains groupements et associations de parents d'enfants parrainés* » (WVH, 2011 : 13). Après l'évaluation de plusieurs années de travail, la WV a constaté que ces projets ont eu des impacts insignifiants dans les zones d'intervention jugées, d'ailleurs, très restreintes. Tandis que, des sommes importantes de ressources humaines, matérielles et financières ont été investies pour leur réalisation. D'où, est né un besoin de réorientation de son approche d'intervention. Plusieurs approches d'organisations communautaires ont été donc analysées dont celles de DAC (Development Approach Center)³¹ et du *Mouvement Paysan de Papaye (MPP)*³² (ibidem) dans le but d'améliorer ses interventions.

Enfin de compte, comme le soulignent deux (2) de nos enquêtés, aux environs des années 1996, une nouvelle stratégie d'intervention est donc adoptée. Il s'agit d'une approche de développement local basée sur le développement transformationnel visant une plus grande aire géographique par l'agglomération des localités afin de chercher des impacts plus importants dans les communautés locales. Le Programme de Développement de Zone est celui qu'elle utilise dès

³¹ Development Approach Center (DAC), une initiative indienne du Dr Ben Chitambar

³² Pour une compréhension de ce mouvement, on peut consulter " sociologie de l'animation de Papaye de Jean Anil Louis Juste, 1997, travailleur social, professeur, militant haïtien tué le 12 janvier 2010

lors pour atteindre ses objectifs en relation avec sa vision stratégique, sa philosophie et ses valeurs³³ :

« [...]mais, à partir de 1996, ils ont passé des projets isolés en agglomérant l'ensemble des Habitations. Ils ont vu le développement de manière plus directe. Ils ont priorisé un programme qui ne voit plus l'individu de manière isolé, mais de manière collective [...] (entrevue No 2.) ».

« Au départ nous n'avons eu que des projets isolés. Et, notre approche visait l'enfant dans sa communauté. Mais, on avait beaucoup investi sans trop grands résultats. Nous avons compris qu'avec un programme de développement, pas seulement un programme de parrainage d'enfants, nous pouvons avoir beaucoup plus d'impacts et faire un plus grand travail. C'est ainsi qu'entre 1994 et 1996, nous sommes venus avec le PDZ, un programme de développement basé sur les valeurs de l'institution» (entrevue No 4).

Cette stratégie de PDZ est échafaudée sur une vision selon laquelle les causes des problèmes et des besoins surgissent tant au niveau micro des individus, des familles et des groupes que du niveau macro des institutions, des cultures et des structures (WV, 2006). Par ailleurs, son fondement institutionnel est lié à quelques caractéristiques spéciales qui sont issues des besoins institutionnels et conjoncturels de la WV. Ces caractéristiques standardiseraient alors les exigences institutionnelles pour la création des programmes de développement transformationnel mis en place par cette dernière (idem). De ce fait, sa construction théorique et structurelle ne vient pas des communautés locales, affirme un représentant de la WV (entrevue N° 12). Elle est donc émergée à partir de la quête de beaucoup plus d'impacts, de résultats et de visibilité de la WV dans la lutte contre la pauvreté multidimensionnelle dans les communautés dans lesquelles elle intervient :

« Écoutez ! Ce que vous devez garder en tête c'est que la stratégie du PDZ est une stratégie de développement local théoriquement défini selon la philosophie et l'approche de la WV par rapport à ce qu'elle appelle Développement Transformationnel Durable. [...] le PDZ est conçu dans le but d'avoir beaucoup plus d'impacts, de résultats et de visibilité dans la lutte contre la pauvreté spirituelle, social et économique en particulier des enfants et des familles » (entrevue No 12).

En effet, la stratégie de PDZ met en partenariat la World Vision International et les communautés de base via des structures fédératives locales (*les Organisations Communautaires*

³³ Sa philosophie est définie dans ses documents fondamentaux incluant ses déclarations de vision, de mission, ses valeurs fondamentales, sa convention du partenariat ainsi que ses politiques d'intervention. Dans sa déclaration de vision, il est dit : « Notre vision pour chaque enfant, la vie dans toute sa plénitude ; Notre prière pour chaque cœur, la volonté d'y parvenir ». Et, étant une institution chrétienne, sa mission est basée sur une approche christianiste : « suivre le Seigneur et Sauveur Jésus-Christ en travaillant avec les pauvres et les opprimés pour promouvoir la transformation de l'homme, demander justice, et de témoigner des bonnes nouvelles du Royaume de Dieu ». Sa philosophie et ses actions s'assoient, entre autres, sur un ensemble de six (6) valeurs fondamentales : a) nous sommes chrétiens ; b) nous sommes engagés envers les pauvres ; c) nous valorisons les gens ; d) nous sommes des intendants ; e) nous sommes des partenaires ; f) nous sommes sensibles (*Life Change Volunteer Training Manual, World Vision Canada (WVC), 2006. Adapté par Paul Stephenson 2007*).

de Base (OCB)) par le biais d'un protocole d'accord annuel³⁴ et renouvelable formellement signé par les deux parties ; des églises ; des instances publiques et d'autres Organisations Non Gouvernementales (ONG) (WVH, 1997). La WV s'engage, par cette nouvelle structure (PDZ), à accompagner techniquement et financièrement les fédérations associatives communautaires partenaires au niveau de ses zones d'intervention pour une période relativement longue (soit 10 à 15 ans), dans le but de les renforcer pour qu'elles puissent prendre en main leur propre développement. Elle privilège, la concentration de ces ressources dans cinq (5) régions principales en Haïti – le Nord, le Nord-Ouest, le Sud, le Plateau Central et l'Ile de la Gonâve³⁵ – en lieu et place de l'ancienne façon de faire qui était de mener des projets à petite échelle avec différents groupes communautaires dans tous les départements du pays (idem).

Par ailleurs, après dix (10) à douze (12) ans d'intervention et d'investissements importants dans ce programme qui avait dessiné ses contours essentiellement autour des domaines de connaissance sur l'éducation populaire, l'investigation de champs, et techniques d'organisation communautaire, pour renforcer les structures de base, la WV se rendait compte que les résultats étaient en dessous des objectifs de départ (WVH, 2011). C'est ainsi qu'en 2006, les responsables ont dû travailler sur une nouvelle approche d'organisation communautaire centrée sur le renforcement d'organisation communautaire. *« Cette nouvelle approche entant résoudre un problème posé par les diverses stratégies adoptées antérieurement qui ont fait de la WV l'acteur principal, sinon le seul acteur du processus de développement »* (idem : 11). Et, cette confusion persiste aujourd'hui encore où certains leaders locaux (parmi nos répondants) peinent à parler du PDZ ou des organisations communautaires, des projets sans voir la WV. Plusieurs assimilent toutes les décisions et les responsabilités, les interventions, les sièges des organisations locales et les organisations locales elles-mêmes à la World Vision :

« [...] vous parlez de quel projet, le projet de la WV ? [...] quand on va au bureau de la WV, on voit une autre réalité, on voit au moins une bonne chose dans notre localité et nous en sommes fières... » (Entrevue N°10).

« Je ne comprends pas quand vous parlez du PDZ sans parler de la WV, le PDZ c'est encore la WV. La WV ne nous a jamais fait confiance, nous les leaders pour faire les choses, il faut le dire ça ! Appelle le diable par son nom, il te mangera, appelle le papa, il te mangera donc appelle-le par son nom ! [...] non ! Le fait

³⁴ Pour toutes informations concernant le document de ce protocole d'accord référez-vous à l'annexe 7

³⁵ Référez-vous au tableau 8 à l'annexe 5 pour les zones d'intervention.

que nous choisissons les enfants parrainés, nous choisissons certaines des activités, ce n'est pas nous qui décidons, les décisions c'est la WV qui les prend...» (Entrevue groupe N° 1).

La nouvelle stratégie d'organisation communautaire de 2006 veut ainsi réorienter le modèle partenarial établi entre la WV et les communautés via les structures locales dans le processus de développement transformationnel en définissant les frontières des responsabilités de chaque partie dans ce processus. *« Elle veut ainsi mettre fin théoriquement à la confusion en introduisant l'idée de deux organisations distinctes : World Vision comme organisation d'encadrement et les fédérations locales comme organisation d'exécution » (WVH, 2011 : 11).*

5.1.2 Le Développement Transformationnel durable (DTS) selon la World Vision

Le développement transformationnel durable ou soutenable (DTS) selon la WV est imprégné d'une idéologie religieuse c'est-à-dire, ses finalités et le processus au moyen duquel elles sont poursuivies sont encadrés par les croyances chrétiennes fondamentales. Il incorpore, entre autres, des intuitions et une pratique en matière de développement couplées à la mobilisation des ressources religieuses et met son empreinte sur l'objectif du développement, à savoir « la plénitude de vie » dans le royaume de Dieu (De Wet, 2013). Selon la WV, le DTS est *« un processus d'intégration d'efforts visant à habiliter les personnes et les communautés, aux fins de produire / générer des changements et la transformation des conditions physiques, spirituelles, sociales et culturelles de la vie » (WVI, 1999 : 26).*

Il est idéalement un processus de développement qui se dit holistique, viable et communautaire, centré sur les enfants et mettant l'accent sur l'ensemble des dimensions sociales, spirituelles, économiques, politiques et environnementales de la vie. C'est un processus « au moyen duquel les enfants, les familles et les communautés cernent et surmontent les obstacles qui les empêchent de vivre leur vie dans sa plénitude » (WVI, 2011 b, cité par De Wet, 2013).

L'approche de DTS de la WVI se propose de lutter contre la pauvreté en s'intéressant, particulièrement, à cinq domaines de changement : le bien-être des enfants, des familles et des communautés, l'autonomisation des enfants en tant qu'agents du changement, les relations transformées, l'interdépendance et l'autonomisation des communautés, ainsi que les structures et

les systèmes de changement (WVI, 1999). Elle chercherait à réintégrer les enfants, les adultes, les familles et les communautés en situation de pauvreté et à leur permettre de jouir d'une vie de plénitude, et ce, dans la dignité, la justice, la paix et l'espoir. Il plaiderait également en faveur d'un changement et d'une croissance au sein même de l'organisation (idem).

Enfin, dans la définition théorique de l'approche du DTS de la WV nous retrouvons les traces de Sen (1981) ainsi que Nussbaum (2012) pour qui la lutte contre la pauvreté suppose la distribution d'un ensemble de «capabilité». En fait, les composantes de cette approche de développement selon la WV sont : la personne humaine ; les relations sociales ; et la création ou milieu ambiant. Le DTS entend aider les personnes à soigner leur relation avec Dieu, à se valoriser parce que le développement doit être centré sur les personnes et leur spiritualité. Il entend aussi intervenir sur les relations sociales pour repousser tout type de marginalisation, de discrimination, d'individualisme et de régionalisme ; favoriser la dignité, l'équité et la justice pour tous ; promouvoir la transparence dans l'action et la communication, la participation, des services de solidarité mutuelle, le bien commun ; faire le transfert de capacité, de pouvoir et mettre en place des structures d'organisation démocratique (WVI, 1999).

5.2 LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE ZONE ET SES CARACTERISTIQUES

5.2.1 Profil, domaines de changement et d'intervention du PDZ

Comme mentionné dans les feuilles précédentes, le PDZ est une stratégie d'intervention propre à la WV qui vise à atteindre les objectifs stratégiques du "*Développement Transformateur Soutenable (DTS)*" que celle-ci prône, en guise de stratégie de lutte contre la pauvreté dans les communautés. Pour elle, cette stratégie — conçue pour déclencher des processus de transformation humaine, sociale, économique et politique — mènera les gens des communautés locales à réaliser des changements tangibles dans leur condition de vie, au moyen d'un processus d'«Réflexion-Action-Réflexion (RAR)» (WVI, 1999 : 49).

Son objectif principal serait de promouvoir le processus de DTS pouvant générer des changements profonds et substantiels dans les conditions économiques, culturelles, spirituelles et

politiques des gens afin de lutter contre la pauvreté dans une zone géographique donnée (WVH, 1997).

À partir de l'année 2006, le processus de DTS via le PDZ est orienté vers quatre (4) principaux domaines d'intervention : le renforcement organisationnel, l'éducation intégrée, la production agricole et la promotion d'initiatives économiques et enfin la réduction de vulnérabilités des familles (WVI, 1999).

Tableau 4 : Domaines d'intervention du PDZ

Domaines d'intervention	Définitions
<i>Renforcement organisationnel</i>	c'est le fait pour l'institution de réaliser des séances de formation et de rapprocher les communautés à travers la mise en place de groupements ou la restructuration à sa manière des groupes ou associations communautaires déjà existants au sein des communautés dans le but de favoriser une prise en charge communautaire du processus de développement via par les OCB.
<i>L'éducation intégrée</i>	viserait toutes les approches de formation qui sont de nature à habiliter les enfants et leurs communautés à acquérir les connaissances et capacités nécessaires à leur transformation et à la défense de leurs droits.
<i>Réduction de vulnérabilité des familles,</i>	pour stimuler la résistance des enfants des familles et des communautés face aux maladies et aux catastrophes naturelles.
<i>Agriculture et Développement économique</i>	Seraient pour développer la production agricole et les initiatives économiques permettant aux familles d'augmenter leurs revenus.

NB : *Tableau élaboré à l'aide d'informations tirées dans " Guide du DTS", 1997, 1999, et Manuel de renforcement organisationnel, 2011*

Cependant, un des anciens représentants des fédérations locales fait le constat que malgré ces quatre domaines d'intervention priorisés par le PDZ, et parce que la WV donne beaucoup plus de place aux enfants surtout avec son programme de parrainage, les ressources sont beaucoup plus concentrées dans les domaines de l'humanitaire et de l'éducation. Tandis que, selon lui, parce que l'activité principale des communautés est l'agriculture, le programme devrait mettre beaucoup plus d'accents dans ce domaine :

« [...] l'une des possibilités de développement de la zone c'est l'agriculture, c'est elle qui peut nous donner à manger, qui peut nous donner de l'argent pour envoyer nos enfants à l'école, à l'hôpital quand ils sont malades. [...] le travail de la WV ou du PDZ concerne la question humanitaire, et surtout l'éducation des enfants, c'est le domaine principal du PDZ avec le parrainage. C'est là que le PDZ met beaucoup plus d'argent parce les enfants sont la base du programme. La communauté c'est comme un grain de sable dans un bol de riz, comme le proverbe le dit : pami diri tiwòch goute gres) (entrevue N°5)...»

Selon la WV, le PDZ se fonde, entre autres, sur des éléments fondamentaux qui orientent ses stratégies, ses méthodes et ses politiques d'intervention : a) elle est centrée sur les pauvres ; b) elle fait la promotion de la transformation humaine ; c) elle renforce l'organisation communautaire ; d) elle facilite le travail d'une équipe technique ; e) elle est graduellement transférée à l'organisation communautaire ; f) elle est concentrée dans une zone géographique ; g) elle fait une projection à long terme ; h) elle optimise et complémente les ressources (WVI, 1999 : 48).

5.2.2 Les programmes prioritaires, les différentes dimensions et phases du PDZ

Selon les principes de base de la stratégie, l'appui fourni par la WV à la communauté via le PDZ est temporaire, l'organisation communautaire du PDZ doit prioriser des dimensions spécifiques selon la philosophie du DTS et devenir autonome afin de continuer avec le processus de lutte contre la pauvreté après la fin du financement et du soutien technique de la WV (WVI, 1999).

1) Les programmes prioritaires

La stratégie du PDZ mise beaucoup sur ses programmes prioritaires. Il s'agit de programme de parrainage, de l'éducation, de la santé, du développement économique, de l'agriculture et celui de la Prévention-Urgence-Réhabilitation (PER)³⁶ (WVI, 1999). D'autres programmes comme la promotion de la femme, l'organisation communautaire, la promotion de la justice, sont aussi privilégiés en guise de support au processus de développement local mis en œuvre (idem). Le PDZ accorde aussi une place au domaine de la prévention, de l'urgence et de réhabilitation du fait qu'Haïti est exposée aux catastrophes naturelles. À travers ce volet, il intervient dans la restauration et la protection de l'environnement, accorde une aide d'urgence aux communautés chaque fois qu'une situation de désastre arrive et aide les gens à être de plus en plus habile à faire face à cette réalité par des formations appropriées. Des comités locaux PER (*Prévention, Emergency, Réhabilitation*) sont mis en place dans les PDZ visités afin de motiver

³⁶ Pour plus de détails référez-vous au *tableau 9 (Les programmes prioritaires du PDZ) à l'annexe.*

les gens sur les questions de prévention, d'urgence, de réhabilitation, de les former et de planifier des activités subséquentes en collaboration avec le comité administratif du PDZ (idem).

Enfin la problématique de genre dans PDZ vise la promotion de la femme, la prise en compte de son rôle dans le processus de développement local, son intégration au sein des comités, des associations, des activités éducatives, économiques et de santé et sa formation comme leaders dans sa communauté ; des supports à ses activités économiques (idem).

2) Les différentes dimensions du PZD

a) Dimensions géographiques

Critères de sélection de zone : a) zone pauvre et marginalisée ; b) zone à forte densité de population ; c) environnement endommagé ; d) déficience des services de base ; e) zone accessible ; f) population montrant de l'intérêt et désir de coopérer avec les intervenants (idem).

Frontières géographiques : a) une communauté formée d'au moins cinq (5) « habitations » ; b) une moyenne d'au moins cinq (5) communautés par PDZ. La distance entre le centre d'activités du PDZ et autres communautés ne doit pas excéder une heure de marche (idem).

b) Dimension spirituelle

Le PDZ offre un espace de réflexion chrétienne aux gens des communautés en les initiant dans le processus de DTS, comme le prétend la stratégie, dans un cadre évangélique selon les croyances et les valeurs du monde chrétien. L'un de ses rôles dans ce processus de développement spirituel est de transformer les relations de travail, de famille ainsi que les relations sociales à la lumière des messages bibliques. De ce fait, des cercles théologiques sont organisés, à travers des services de dévotion réguliers, des retraites spirituelles, des études bibliques hebdomadaires, méditatives, et dirigées par des personnes engagées et dévouées dans le domaine (WVI, 1997). L'un de nos répondants l'a aussi confirmé :

«...des séances de dévotion sont organisées chaque mercredi ici. Et, on a eu un projet de formation des gens de la communauté qui désirent être prédicateurs, je ne me rappelle plus combien de personne ont été formées dans le cadre de ce projet, mais on était plusieurs à aller à Port-au-Prince pour prendre la formation » (Entrevue n^o3).

a) Dimension politique

Un de nos répondants a mentionné que la stratégie du PDZ n'est pas ouverte à la politique. Et, dans les clauses signées entre les OCB et la WV et le statut des structures de base il est clairement défini qu'elles sont des organisations apolitiques (annexe 6 : protocole d'accord)

« Le PDZ est une structure organisationnelle apolitique, on ne s'investit pas dans la politique active, même si individuellement on admet que l'un des nôtres puisse utiliser ses ressources ou contacts politiques par exemple la relation avec un député ou sénateur pour aider le projet, mais il ne rentre pas forcément dans les démarches de notre organisation » (entrevue N°2)

Toutefois, la stratégie du PDZ admet, que les habitants des communautés et les leaders locaux en particulier soient en mesure de développer eux-mêmes leur capacité de négociation afin qu'ils puissent défendre eux-mêmes leurs communautés et réclamer leurs droits toutes les fois que l'occasion se présente (WVI, 1997). Et, l'un des leaders locaux interviewé, mentionne que certains leaders ont même émergé et se sont engagés activement dans la politique.

« On peut le constater, il y a plusieurs des leaders qui sont devenus des délégués de ville (dans la politique), [...] maintenant plusieurs d'entre eux font de la politique. Ils sont délégués, CASEC, ASEC. C'est-à-dire, grâce au PDZ, ils prennent tellement leur responsabilité en main et maintenant ils dépassent le niveau local pour gérer les choses de la république » (entrevue n° 4)

b) Dimension économique

Selon la philosophie du PDZ, la transformation des conditions économiques des gens de la communauté va de pair avec la proclamation du message de l'évangile et l'application des valeurs qui s'y rattache, car les ressources économiques sont considérées comme l'un des aspects sur lesquels la Seigneurie de Christ doit-être proclamée, expliquée et vécue (WVI, 1999). De ce fait, à partir des informations disponibles dans la ligne de base, l'organisation se renseigne sur la situation économique des gens des aires des PDZ. Et, en collaboration avec l'organisation de développement économique mise en place dans les communautés, l'équipe de zone et le personnel du PDZ initient de programmes susceptibles de générer des revenus afin d'aider les familles à grandir économiquement et de façon collective (idem) (ex : mutuelles de solidarité, moulins à grains, école professionnelle, guest-house, etc.)³⁷.

³⁷ Pour des détails, veuillez consulter la liste des AGR à l'annexe 8.

c) Dimension sociale

L'idéal social sur lequel se fonde les énoncés du DTS prôné par la WV est celui de bâtir de nouvelles communautés où tout le monde s'engage, se sent accepté, apprécié, pour ce qu'il/elle est, sans distinction de couleur, de sexe, de base intellectuelle ou de croyances (WVI, 1999). De ce fait, la dimension sociale du PDZ mise sur sa philosophie de travailler à l'amélioration de la qualité de vie des habitants des communautés à plusieurs niveaux par la mise en place de services et d'infrastructures de base, l'éducation, la promotion des valeurs chrétiennes et la culture démocratique, la création de relation de camaraderie. Il favorise, entre autres, des rencontres où les gens expriment leurs sentiments, leurs besoins et cherchent des solutions avec le support des autres, développent des liens de solidarité et pratiquent leurs métiers (idem).

En outre, des ressources humaines sont identifiées au niveau des communautés et ont aussi certaines responsabilités dans la planification, l'exécution des différents aspects du programme, le contrôle, l'administration, la gestion des différentes ressources et la coordination des activités. (WVH, idem).

d) Dimension organisationnelle

Le PDZ part d'une idée selon laquelle, « *dans le processus de la lutte contre la pauvreté, les gens doivent coopérer avec d'autres groupes aussi engagés à s'attaquer à la racine des problèmes, d'un front commun, en développant des liens de solidarité avec les autres et en mettant sur pied des organisations de base locales* » (WVH, 1998 : 7). En ce sens, en termes d'organisation communautaire, l'aire géographique du PDZ est divisée en communautés et chaque PDZ comprend au plus cinq (5) communautés dans lesquelles des groupes de base sont organisés. La structure organisationnelle du PDZ est, entre autres, composée d'un comité central ayant des représentants du comité de la communauté et des délégués des différents secteurs locaux. Les membres du comité sont mandatés pour une période de trois (3) ans (ibid.).

e) Dimension financière et budgétaire

En ce qui a trait à son financement, le PDZ dépend à cent pour cent ou presque de la World Vision. Cette dernière mobilise ses fonds pour financer ses programmes sous deux formes :

- ✓ **En espèces**, de la part des parrains et marraines³⁸ d'enfants, d'autres donateurs privés, d'entreprises, de fondations, des agences d'aides publiques gouvernementales.
- ✓ **Des dons** en nature, en général des produits alimentaires, des vêtements, des médicaments et d'autres produits offerts par des entreprises ou des Organisations Gouvernementales (OG).

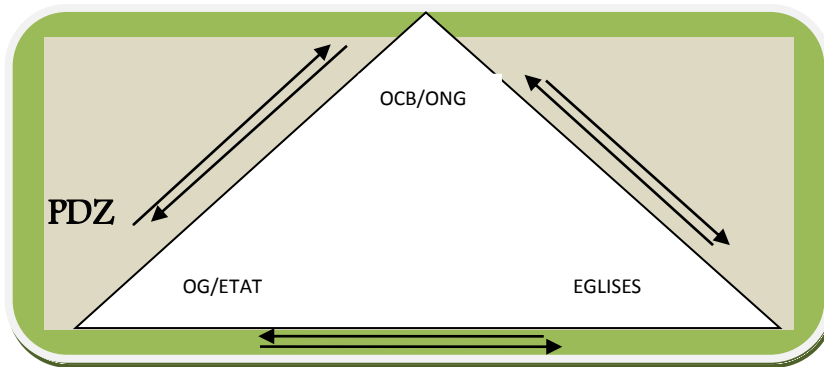
Or, les fonds récoltés du parrainage constituent la plus grande source de financement du PDZ, car ils représentent environ, à eux seuls, la moitié de ses fonds. En effet, les parrains soutiennent les activités des projets du PDZ en versant une somme mensuelle et viennent ainsi en aide à leur filleul (e), sa famille et à l'ensemble de la communauté. Le budget de chaque PDZ implanté dans une communauté est, généralement, en fonction de son CIP (Child In Project en français nombre d'enfant dans le projet). Les dons sont, donc, investis dans les activités des projets relatives à la santé, l'alimentation, la formation et la promotion des revenus plus spécifiquement le traitement et l'assainissement de l'eau, les programmes de nutrition, de santé et d'éducation ainsi que la création d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) (*Le Magazine de World Vision Suisse, n° 1 / avril 2012, www.worldvision.ch*).

f) Dimension partenariale : modèle partenarial triangulaire

La stratégie du PDZ est basée fondamentalement sur une approche partenariale foncièrement triangulaire. Elle prévoit, en effet, idéalement, l'établissement d'un réseau avec les OCB/ONG, organisations gouvernementales (OG) et églises locales afin que les données, les statistiques et toutes autres informations relatives aux programmes, projets et activités communautaires en exécution dans les communautés soient partagées. L'équipe du PDZ a, ainsi, la responsabilité d'assurer la coopération ou le partenariat entre tous les secteurs. Cette coopération vise à créer une attitude de dialogue et des efforts conjoints dans le but de partager des expériences, d'expliquer au secteur externe le cadre conceptuel, philosophique et méthodologique du PDZ de manière à favoriser des relations de collaboration effectives et à consolider le PDZ et son organisation (WVI, 1999).

³⁸ Un parrain ou une marraine d'enfant est une personne qui sélectionne un enfant dans l'un des pays où la WV intervient à qui elle fait un minimum de don mensuel de 25€ (soit 8.50€ après déduction fiscale) ou 39\$ US via la WV (<http://www.visiondumonde.fr>)

Figure 2 : Le partenariat triangulaire à l'intérieur du PDZ



NB : Cette figure est réalisée par la chercheuse pour traduire l'approche partenariale privilégiée par le PDZ

Cependant, selon plusieurs répondants, dans la pratique, c'est le partenariat entre l'ONG (la WV), les OCB et certain représentant de l'église qui est primé. Les organisations gouvernementales sont peu présentes dans le triangle :

« Il n'y a que la WV qui nous supporte, l'Etat est quasiment absent. On a aucun support des institutions publiques. » (Entrevue n° 9).

« [...] bon, ils disent que c'est une initiative qui se fait aussi en partenariat avec l'Etat, mais moi entant que représentant de l'Etat je ne comprends pas à quel niveau je suis un partenaire si ce n'est pas pour signer certain documents pour la forme... » (Entrevue n° 8).

3) Les différentes phases du PZD

Selon l'accord/contrats avec les fédérations locales, l'intervention de la WV dans une communauté à travers le PDZ est temporaire soit une période de dix (10) à vingt (20) ans. La WV défini son intervention en six (6) phases³⁹ qui varient selon la période de temps, les objectifs, le niveau atteint, l'engagement (implication) des différents acteurs et les rôles de ces derniers. Elle estime une période approximative de temps, basée sur l'expérience accumulée et évaluée, tout en considérant que certains facteurs tels que le contexte particulier, les antécédents du PDZ, les forces présentes et les modalités spécifiques selon lesquelles se réalisent les objectifs, peuvent varier énormément.

Toutefois, dans la réalité, les données nous amènent à résumer ces six (6) en du PDZ en trois (3) : a) la première phase de l'implantation ; b) la deuxième phase ou phase de mise en

³⁹ Un Tableau de description des six (6) se trouve en annexe

œuvre et de consolidation ; c) la troisième étape est celle de la fin du financement et de transfert des responsabilités aux communautés locales.

a) La première phase

La première phase de l'implantation du PDZ dure deux (2) à trois (3) années. Elle a débuté avec une forme de diagnostic ou autodiagnostic communautaire. C'est une recherche/investigation conduite et réalisée sous la direction de l'équipe technique et avec la participation des gens de la communauté pour analyser et déterminer les causes profondes des problèmes/obstacles qui maintiennent les gens dans le cycle de la pauvreté sociale, économique et spirituelle. Selon un leader communautaire et un ancien représentant de la WV, c'était une étape importante de la stratégie qui leur a permis non seulement d'analyser eux-mêmes leur situation, de la documenter, mais aussi de prendre connaissance de cette forme d'intervention et de définir un plan d'action pour une amélioration des conditions de vie de chaque membre de la communauté :

« Tout au début, la WV nous avait rencontrés en tant que leaders représentant de la communauté pour faire une sorte d'évaluation, je peux même dire une enquête, vous comprenez ? Sur la situation de misère de la zone. [...] je peux vous dire que c'était un moment important pour nous qui nous a permis de garder notre réalité en face sans crainte et de nous dire, écoutez misère, je sais quoi faire avec vous maintenant. Et, je peux vous dire que c'était bien parce qu'on a écrit tout sur papier et grâce à ce travail, vous pouvez lire aujourd'hui comment cela a été dans le temps. » (Entrevue N°10)

« [...] j'ai descendu dans la zone faire une étude, un diagnostic sur le plan social, spirituel, économique. C'est ainsi qu'on a préparé un plan d'action pour la Baie-des-Moustiques. » (Entrevue N°4)

En d'autres thèmes, selon un leader communautaire, un ancien coordonateur (initiateur du PDZ) et un représentant de la WV, au cours de ce processus d'avant l'implantation du programme, les informations de base sur les zones choisies seraient recueillies et analysées afin de déterminer une ligne de base pour les communautés. Ces informations de base procureraient une description des situations que vivent les gens et des données statistiques sur différentes dimensions de leur vécu à une époque particulière de leur histoire. Cette ligne de base élaborée après le diagnostic communautaire permet à la WV de déterminer, d'une part, le niveau de vie de la population par rapport aux secteurs dans lesquels le PDZ mènera ses interventions et les éléments nécessaires à l'évaluation finale des impacts de la stratégie après le départ de la WV :

« [...] il y avait la présence des animateurs, le directeur de projet et son assistant (son adjoint), et certains leaders représentants des diverses localités afin de discuter des grands problèmes de la zone avant de déterminer les projets ». (Entrevue N°2)

« Avant l'implantation des deux PDZ dans la zone, grâce au support des représentants de la WV et des leaders locaux, on a d'abord fait ce qu'on appelle une sorte de diagnostic sur les conditions de vie des familles, la situation climatique et géographique, les risques auxquelles s'exposent les deux communautés par rapport aux catastrophes naturelles. Nous avons consulté les secteurs public, privé intervenants et certaines familles de la zone pour collecter les données et les analyser avant de définir une ligne de base d'intervention » (entrevue N°4).

« [...] la ligne de base c'est une sorte de document, qui nous permet d'évaluer nos actions pendant le retrait de la WV sur le terrain. Elle (la ligne de base) nous permet de voir où on avait mis la communauté et où on la laisse au moment de notre départ (entrevue N°11).

Plusieurs leaders locaux, membres de fédérations locales, confirment entre autres, qu'au cours de cette première phase, les responsables ont réalisé des séances de formation pour les leaders pour favoriser une gestion démocratique et les pratiques participatives de travail au sein des structures. Ils établissent des politiques, normes et procédures de rotation au sein du leadership et un processus de contrôle et monitoring de l'exécution et la gestion des plans d'action. Ils mettent en place le processus de l'agglomération des localités ainsi que des structures de base après les diagnostics communautaires et discussions avec et entre les leaders. Ces organisations de base sont établies avec un noyau de leaders, des espaces de réflexion, la formulation de vision et des plans d'action :

« [...] c'étaient des gens envoyés spécialement par la WV qui nous donnaient ces formations-là, pour nous montrer comment gérer un groupe, comment faire des élections, comment diriger des rencontres, comment résoudre des conflits, comment prendre des décisions, sur plein de choses, avant de commencer avec les structures [...] ». (Entrevue N° 6).

« Un peu plus tard, puisqu'on va venir avec le PDZ, on allait changer les choses, on a fait d'autres diagnostics, des enquêtes sur toutes les localités afin de les agglomérer. Par exemple, nous avons maintenant Baie-des-Moustiques, Rosette, Port-à-L'écu, etc. pour un PDZ ; et Cabaret, Morne-Rond, Lacomat, Nan Remi, etc. pour un PDZ ». (Entrevue N° 4)

« [...] les délégués des groupements de base et associations viennent donc discuter les problèmes de la zone dans le comité du PDZ, et retourner dans leur communauté respective, soit dans les groupements de base, pour partager et discuter les informations. Ensuite, ils élaboraient des plans d'action » (entrevue N° 3).

Il est important de souligner que les personnes faisant partie des structures locales sont surtout les parents des enfants parrainés par le projet, des leaders religieux, certains notables locaux. Ce sont des gens engagés bénévolement dans le processus (WVH, 2001).

b) Deuxième phase

La deuxième phase est étalée sur une période de six (6) à neuf (9) années. En fait, ces six (6) à neuf (9) ans suivant la première étape sont consacrés spécifiquement à la mise en œuvre d'activités de développement, à la consolidation des structures organisationnelles et administratives – telles que la coordination, la gestion locale, les systèmes et structures de communication, les mouvements macro, etc. –, et à l'évaluation du processus (WVI, 1997).

Au début de cette phase, selon un leader local et selon ce qui est dit dans le Document de la Stratégie du PDZ (DSPDZ, 2001), les démarches sont entreprises auprès des autorités concernées pour légaliser les organisations communautaires de base (OCB) afin de les revêtir de la responsabilité juridique et de munir cette initiative d'une légitimité et d'une reconnaissance d'utilité publique :

« [...] en comité et avec l'aide technique de notre responsable de renforcement organisationnel et d'organisation communautaire et de la WV, nous avons élaboré des documents (statut, charte fondamentale, règlements internes), et fait des démarches auprès des bureaux de la mairie et du ministère des Affaires Sociales pour légaliser la fédération (FEDEC). [...] on est reconnu d'utilité publique et comme une structure locale qui intervient dans le domaine de lutte contre la pauvreté par le développement local ». (Entrevue N° 8).

C'est une manière, pour la WV, de renforcer et de consolider les structures locales pour qu'elles soient en mesure de s'approprier au fur et à mesure du processus de développement. De ce fait, leur reconnaissance légale n'est pas vue comme un objectif isolé à atteindre, mais fait partie de tout ce processus (WVI, 1997).

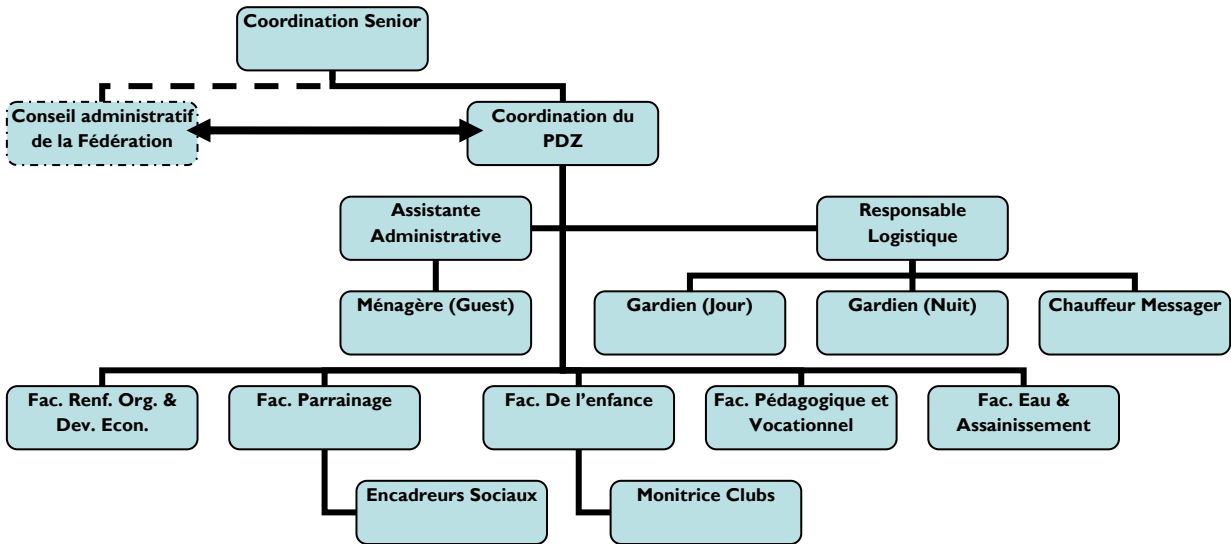
Les structures administratives des PDZ sont alors mises en place avec une équipe de travail composée de personnels techniques, d'agents de développement, et d'équipes de parrainage et de secrétariats exécutifs. Ces différents membres/agents locaux sont encadrés par des coordonnateurs pour les aspects techniques du processus et par des facilitateurs administratifs pour les questions administratives.

Dans tous les PDZ, 90 % des employés et 100 % des bénévoles, des leaders faisant partie des organisations de base sont originaires des communautés locales (idem).

Tableau 5 : structure administrative du PDZ

Les postes	Rôles et responsabilités
<i>Coordonnateurs</i>	Ce sont des professionnels envoyés de la WV sur le terrain dont le rôle est de fournir la directive et le leadership aux différents secteurs locaux travaillant sous leur supervision. Ils doivent travailler à l'atteinte des objectifs du programme et des communautés. Ils doivent assumer leurs responsabilités à travers des processus de prise en charge, de décisions participatives, de supervisions et de planifications régulières, de délégations nécessaires, de contrôle, d'évaluation périodique et de développement des ressources humaines. Ils travaillent en étroite collaboration avec le comité de gestion communautaire et fournissent des rapports au département des opérations de la World Vision, en attendant que tout le processus soit transféré sous l'entière responsabilité de l'organisation locale du PDZ.
<i>Personnel technique</i>	Les membres du personnel technique fournissent des supports requis aux activités des communautés dans leur domaine respectif : agriculture, santé, évangélisation, éducation.
<i>Agents de développement</i>	Les agents de développement sont responsables de travailler en étroite collaboration avec les membres de la communauté en l'aidant à découvrir et à utiliser leur potentiel pour un travail d'équipe créatif et constructif. Ils ont la responsabilité particulière de stimuler les gens de la communauté à la réflexion critique, à identifier les problèmes et à en trouver les solutions ; de créer un espace nécessaire pour qu'ils partagent leurs préoccupations, les informations et les opinions, établissent des objectifs, prennent des décisions et élaborent des plans d'action. Ils font partie du personnel du PDZ et habitent dans communauté.
<i>Facilitateurs administratifs</i>	Ils sont responsables de fournir les supports nécessaires aux comités et aux secrétariats exécutifs des PDZ pour l'administration de routine, les fonctions de comptabilité et de finances. Ils conseillent sur les affaires techniques de comptabilité, s'assurent que toutes les transactions financières soient faites selon les procédures et les politiques de la WV.
<i>Équipe de parrainage</i>	chaque PDZ dispose d'une équipe de "caseworkers" affectée à une localité et à un groupe de familles qui travaille avec un nombre spécifique d'enfants. Elle est responsable d'assister de près les enfants parrainés et de faciliter l'intégration des parents de ces enfants dans les activités de développement communautaire du PDZ. Elles sont supervisées par des assistant-analystes qui maintiennent, contrôlent et vérifient la responsabilité selon les normes de la SR, garde les dossiers des enfants parrainés à jour et assurent la formation nécessaire au personnel local. Les assistants-analystes coordonnent le travail de la SR dans l'aire du PDZ et travaillent en étroite collaboration avec un analyste du bureau central de la WV qui assure la liaison entre le bureau central et les bureaux de soutien
<i>Secrétariat exécutif</i>	Sous le leadership du comité administratif de la communauté, un secrétariat est établi dans chaque PDZ dont la responsabilité est de garantir la bonne marche des activités en cours au sein du PZD. Il est composé d'un teneur de livres, d'un responsable logique et d'une secrétaire.

Figure 3: Organigramme d'un PDZ



N.B. Cet organigramme est tiré d'un document élaboré par le PDZ de PACODES à Lagonave

Comme mentionné, selon un coordonnateur de PDZ, cette étape met l'accent sur l'exécution des projets intégrant les différentes dimensions et domaines d'intervention du PDZ et suivant des plans d'action préalablement défini après chaque année fiscale. Ainsi, des projets ayant rapport à l'éducation, la croissance économique et l'agriculture, la santé, la réduction de vulnérabilité, etc. sont réalisées en grande partie à l'aide du financement du parrainage et du support des bénévoles locaux :

« [...] pendant au moins six (6) ans, chaque année nous avons un plan d'action annuel défini avec les leaders locaux dans lesquels nous priorisons les quatre domaines que je vous ai dit : éducation, croissance économique et l'agriculture, la santé, la réduction de vulnérabilité. [...] le parrainage est notre programme prioritaire et notre source de financement, tous les projets sont financés à plus de 50 % de l'argent du parrainage» [...] et c'est important de dire que les communautés ont donné beaucoup de supports dans la réalisation des projets pendant tout le processus grâce aux engagements et au bénévolat des leaders» (entrevue N° 11).

Tous les ans, pendant les six (6) à neuf (9) ans de l'exécution des projets, un système de rapports/dossiers et des évaluations régulières sont effectués. Une équipe d'évaluation composée de représentants du bureau central de la WVH, de représentant des structures locales et d'auditeurs externes, contrôle et évalue les activités. Les comptes et autres dossiers sont vérifiés régulièrement au niveau des PDZ (WVH, 1998). Toutefois, les audits sont organisés suivant les procédures financières et les indicateurs de performance (« *indicateurs de Développement Transformationnel* ») de la WV. Ils permettent de mesurer les impacts du processus de développement local de chaque communauté une fois tous les quatre ou cinq ans

(idem). Ces mesures ont été déjà exécutées dans plus d'une centaine de « Programmes de Développement de Zone (PDZ) de la WV » en 2006 dans plusieurs pays dont Haïti (WVI, 2006).

c) Troisième phase

La troisième étape du PDZ comprend les deux (2) à trois (3) dernières années de la mise en œuvre du programme. C'est l'étape de l'appropriation effective du processus par les locaux où l'intégralité des responsabilités sera confiée aux leaders communautaires – notamment par des processus d'autogestion, de réseau de financement externe à la WV et un processus multiplicateur. Cette dernière phase, marquant la fin du financement et du support technique de la World vision à la communauté, est accompagnée d'un plan de transition et de prise en charge élaboré par les leaders locaux avec le support technique des employés de la WV (WVI, 1997).

Au cours de cette étape des programmes de formation sur le leadership communautaire est multiplié dans le but de renforcer de plus en plus les leaders locaux dans la coordination et la gestion de système et des structures de communication et de relation avec les donateurs et les systèmes administratifs et de gestion pour faciliter le transfert et l'appropriation étendue du DTS et du PDZ dans la région (WVI, 2011).

Selon l'avis d'un coordonateur de PDZ, cette étape de transfert total du processus de développement aux communautés met en évidence l'existence réelle et l'efficacité des trois niveaux de leadership dont la stratégie préconisait : individuel, groupe et communautaire. Elle permet, entre autres, d'évaluer, jusque-là, les résultats que ce soit par le transfert de la stratégie aux communautés, mais aussi par son appropriation par ces dernières :

« [...] nous l'appelons, transfert de leadership parce que pendant que la WV se retire au fur et à mesure, toutes les responsabilités sont transférées aux communautés et il faut dire que c'est ce qui va montrer si le travail a été fait. [...] est-ce que l'équipe locale, les présidents des structures locales sont capables d'assumer leur rôle de leaders ? Est-ce que les structures locales sont autonomes ? Est-ce que la communauté en générale supporte la stratégie ? Vous voyez c'est un genre d'examen » (entrevue N°12).

Toutefois, certains leaders locaux et représentants de la WV constatent finalement que dans la pratique, le processus n'a jamais été transmis aux communautés locales, car, ces dernières n'ont pas réussi à s'approprier l'idéologie, la philosophie et la pratique du DTS que préconise le PDZ. Et, cela s'explique, selon eux, par le fait que, d'une part, l'orientation des projets ne rend

suffisamment pas compte de la réalité locale — et d'autre part, la WV, par manque de confiance dans les communautés, a souvent tendance à tenir les directives de tout le processus dès son implémentation jusqu'à son départ sans laisser le soin aux structures locales d'exercer leur leadership. En ce sens, l'un d'entre eux pense que le PDZ n'ait toujours pas suffisamment atterri dans les communautés. Un autre explique le fait qu'il ne priorise pas toujours les activités principales des communautés (l'agriculture, l'élevage, etc.) comme échec au processus de son transfert et de son appropriation par les communautés. Et, enfin, un troisième évoque à sa façon une caricature pour montrer comment, par manque de confiance dans les communautés, la WV tient les rênes du début à la fin :

« Au niveau de la WV, on a fini par se rendre compte que l'application du PDZ tel qu'il est défini est un grand défi, mais aussi c'est une stratégie qui reste beaucoup plus dans la tête de la WV, mais qui n'atterrit pas toute à fait dans les communautés comme on le souhaitait » (entrevue N° 11).

« Quand j'étais jeune la zone avait beaucoup de nourriture, les gens cultivaient beaucoup de bananes et élevaient beaucoup de bétails. Mon père avait des jardins florissants, mais quelques années après il y a eu une grande sécheresse qui s'est abattue sur la communauté et maintenant notre plus grand problème, la cause même de la pauvreté c'est la sécheresse. Le PDZ s'intéresse peu à cette dimension. [...] moi, personnellement, en tant que leader, j'ai demandé à la WV d'aider la communauté à avoir des puits artésiens pour l'arrosage de nos plantations, ils m'ont dit : président on n'a pas assez d'argent pour ces genres de choses. Alors que c'est ce qui pourrait aider la communauté parce que nous sommes tous des cultivateurs, des éleveurs, ce sont les principales activités de la zone (entrevue N°1).

« [...] non ! Écoutez ! Laissez-moi vous posez une question et répondez-moi sincèrement. Si vous êtes chauffeur ok ! Et vous apprenez à quelqu'un comment conduire une voiture et chaque jour la personne s'assoit à côté de vous à droite du volant et vous lui expliquez ce qu'il doit faire certes, mais vous ne lui laissez jamais la chance de mener la voiture, même pas une fois pendant votre présence, comment, vous assurez-vous que la personne sait conduire ? [...] c'est ce que la WV fait, elle tient les commandes du début jusqu'à la fin, la communauté n'est qu'une assistante (entrevue de groupe N°1)

D'autres vont pourtant préciser que le processus a été transféré aux communautés et ce transfert est fait à travers la transmission des connaissances via des séances de formations, des rencontres pour l'élaboration des plans d'actions avec les leaders ; l'attribution de certaines responsabilités (droit de signature pour le décaissement des fonds des projets, le choix des employés locaux), la gestion de certains matériels. Ce qui bloque le développement du processus, selon leurs avis, c'est l'incapacité des leaders locaux à s'approprier l'initiative en fonction des besoins et/ou intérêts collectifs. Ils posent, entre autres, comme blocage, le niveau d'éducation généralement très bas des locaux, les mauvaises conditions de vie socio-économiques des leaders et de la zone (la pauvreté, la sécheresse, etc.) et l'absence de support des institutions publiques :

« Le PDZ est bel et bien implanté dans la communauté, si bien que la zone prend quand même une autre dimension aujourd'hui. Même, la première Dame était venue dans la zone et elle nous a félicités, elle a dit qu'elle ne savait pas à Cabaret qu'on avait une telle initiative porteur de développement, c'est un point positif ça. Maintenant, comment gérer ces acquis, comment s'en servir pour le développement de la zone ? C'est là, le problème » (entrevue No 3).

« [...] moi, qui ne suis pas un savant, je sais au moins qu'on ne fait pas le développement avec des gens qui ont faim et qui ne savent ni lire, ni écrire. [...] la majorité des leaders ont faim et n'ont pas de niveau, excusez-moi l'expression [...] les gens qui sont responsables de gérer des fonds, et bien, ils ne sont pas tout à fait équilibrés dans ce domaine. Malgré leur formation, leur responsabilisation et implication dans la gestion des fonds, signatures de contrats des employés locaux, ils sont très faibles. Et voilà ce qui cause l'affaiblissement des choses, croyez-moi (entrevue No 8).

« Quand le PDZ est arrivé c'est presque un miracle, on était tellement pauvre et orphelin dans notre état, on n'avait aucun support de l'État, nous étions une zone complètement abandonnée. [...] grâce au PDZ, nous apprenons c'est quoi le développement et comment on peut le faire. Et, même si nous ne faisons pas un gros développement, mais nous faisons des petites choses, faire petit vaut mieux que ne rien faire » (entrevue N°4)

À noter qu'un troisième groupe de répondant ne se concentre pas sur la problématique du transfert ou non transfert et appropriation ou non-appropriation du DTS par les communautés locales. Il s'interroge de préférence sur la manière dont le processus s'est implanté dans les communautés, sa pérennisation, ses moyens et résultats par rapport à la lutte contre la pauvreté dans les communautés. Nous présenterons leur point de vue de manière plus précise dans le chapitre suivant. Soulignons brièvement qu'il montre que le transfert du PDZ se fait dans un rapport de force déséquilibré où les locaux se sentent infantilisés, instrumentalisés dans le processus. Et, les structures de participation ne constituent pas à proprement parler, selon eux, un espace de négociation et de compromis c'est plutôt un processus imposé :

« Quand on te donne, on te donne ce qu'on veut, pas ce que tu veux [...] quand la WV est arrivée, elle nous a réuni, nous les leaders, et nous a présenté ses domaines d'intervention. Elle nous a dit, si cela nous intéresse, elle va passer cinq à dix ans pour planter le processus et si nous ne voulons pas, elle s'en va dans une autre communauté [...] si en tant que leader on dit qu'on ne veut plus la WV, toute la population va être contre nous [...] » (entrevue groupe N° 7)

« Pour une fois que j'avais participé à cette rencontre, j'avais trouvé que l'élaboration de ce plan de développement était téléguidée. Parce que loin de rencontrer les leaders pour décider et formuler eux-mêmes ce qu'ils ont voulu pour la zone, je les (World Vision) avais vus avec des points vus déjà élaborés qu'ils ont donnée aux leaders pour sélectionner [...] c'est pourquoi, même les leaders se voient plus comme bénéficiaires qu'acteurs (entrevue N°2) ».

D'autres plus critiques vont non seulement ajouter que la réalité de leurs communautés n'est pas suffisamment prise en compte dans le cadre du PDZ, mais aussi affirmer qu'elles sont des tremplins pour justifier la dépense des fonds du parrainage de la WV :

« [...] le PDZ n'est pas là pour développer la communauté, s'il était pour le développement nous ne serions pas encore là aujourd'hui quand on fait le bilan des dollars dépenser au nom de la communauté. Comme [...] a dit, je vois que la communauté est choisie pour justifier la dépense des fonds et elle bénéficie d'un minimum pour cacher cela quand un blanc vient visiter » (Entrevue de groupe No 1).

« [...] si la WV retourne encore, je ne peux pas te mentir, je suis le premier qui va l'accueillir à deux (2) bras et cœur ouverts vu ce qu'elle a fait pour des parents surtout des enfants. Mais, si on pose la question, si la WV avec le PDZ met le développement dans la communauté, je serai le premier aussi à dire NON, et ceci à haute voix [...]. Parce que, tourne-toi, regarde cette morne, regarde cette plaine ici, regarde les terres ici, ce sont des terres qui peuvent donner à manger, s'il y avait un développement tu le verrais toi même sans poser de question. [...] si le PDZ était là pour le développement, les fonds auraient été dépensés dans l'agriculture pour nourrir les gens, mais pas pour faire venir du blé, des soya gâtés, des pays riches pour réduire la faim comme ils ont fait une fois. La communauté est considérée des fois comme un dépotoir » (Entrevue de groupe N° 1).

Par ailleurs, si les positions ne sont pas partagées entre les répondants en ce qui a trait au processus de localisation du PDZ c'est-à-dire à son transfert et son appropriation par les communautés locales, ils s'accordent à peu près tous quant à sa pérennisation. Selon certains c'est une stratégie utile permettant aux communautés de survivre dans leur situation de misère, tandis que pour d'autres, elle est présentée comme un mal nécessaire : c'est-à-dire, tout en reconnaissant la sa contribution au soulagement des familles, ils admettent en même temps la situation de dépendance dans laquelle il les place.

CONCLUSION DU CHAPITRE

En conclusion, le PDZ est une initiative de développement territorial développée par la WVI pour élargir, valoriser, légitimer et pérenniser ses interventions dans les pays en développement. Du point de vue théorique, c'est une stratégie à plusieurs visages qui se base à la fois sur des conceptions traditionnelle et théologique ; laïque et moderne de la pauvreté et du développement. En effet, comme on l'a vu dans la vision théologique, de la pauvreté, la responsabilité morale et spirituelle des riches, c'est de faire de l'aumône pour aider les pauvres. À travers le programme de parrainage, la WV collecte des fonds des plus nantis pour assister les plus pauvres mais aussi pour développer ses programmes de développement. Le PDZ se base alors à fois sur une approche assistantialiste et une approche transformationnelle du développement. Elle est aussi fondée à la fois sur une approche d'action sociale religieuse et sur un courant laïque de l'action sociale.

Toutefois, son émergence est influencée à la fois par les dynamiques nationales ou locales et internationales. Même si l'idée ne vient pas directement des locaux, la mise en œuvre sera théoriquement légitimée par des analyses ou des diagnostics et interprétations des besoins des collectivités locales. Des leaders ou notables et généralement les parents des enfants parrainés seront mobilisés et orientés à chercher l'appui de leurs localités en général pour construire et organiser un «milieu d'action» collectif sur une longue durée (10-15 ans). Cependant, cette rencontre avec la réalité reste un grand défi, car, à notre avis, la lecture que font les bailleurs de fonds et les locaux du développement ne sont pas les mêmes. Ce qui va amener, pour extrapoler l'idée de l'un des représentants de la WV, à une différence manifeste entre ce que le PDZ est sur le papier et sur le terrain et qui pourrait peut-être expliquer aussi les limites de la stratégie dans sa quête de réduction de la pauvreté :

« [...] la rencontre avec la réalité existante dans les milieux d'intervention formalise la pratique du PDZ. Et, c'est là aussi que se pose une différence majeure par rapport à ce que le PDZ est en théorie et ce qu'il est dans la pratique. [...] voilà pourquoi nous n'avons pas encore les résultats souhaités après tant d'années » (entrevue N°12).

Comme stratégie pour implanter le processus de DTS dans les communautés, le PDZ veut miser sur les forces locales en priorisant des dimensions spécifiques en rapport avec l'idéologie du DTS telle que définie par la WV. Il s'attend à l'appropriation du processus par les locaux en fonction des besoins et/ou intérêts collectifs en passant par le diagnostic communautaire. Il fait appel à un type de leadership qui incarne le courant du DTS dans le but de changer les conditions minimales de vie des familles pauvres matériellement et spirituellement au niveau des communautés touchées par le projet. Sa viabilité et son efficacité ou non efficacité peuvent-être analysées en fonction d'un ensemble de dimensions de l'approche du DTS de la WV et surtout au regard des conditions de fonctionnement d'une intervention de type développement local présentée par Klein (2008), Klein et al. (2011), Klein (2010). Tel est le but du dernier chapitre.

CHAPITRE VI

LE PDZ UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT : UNE ANALYSE EN FONCTION DES DIMENSIONS DE KLEIN

Le PDZ a ses propres éléments de fonctionnement et de durabilité établis en fonction des objectifs du DTS. Étant donné que l'appui fourni par la WV à la communauté via son système de parrainage est temporaire, la pérennisation du PDZ est fondée sur l'autonomie de son organisation communautaire par la responsabilisation des gens dans la gestion des programmes et des ressources locales. Ainsi, la durabilité de ces initiatives s'appuie sur cinq principaux éléments selon la WV : l'appropriation du programme par les membres actifs, conscients et organisés de la communauté ; la disponibilité des ressources locales et externes⁴⁰ ; le développement d'activités génératrices de revenus pour habiliter les gens à générer des revenus suffisants à partir de leurs propres ressources, à vivre et à satisfaire leurs besoins ; la diversité des sources de financement ; et le support des églises locales comme une entité qui doit aussi répondre aux besoins intégraux des personnes des communautés (besoins de l'âme, de corps et d'esprit) et s'engager dans la mission intégrale. (WVI, 1999).

Dans ce chapitre nous nous intéressons à la construction du PDZ comme un projet de développement local de lutte contre la pauvreté. Nous allons analyser les différentes dimensions et éléments de fonctionnement du PDZ en fonction des éléments de l'approche par initiatives locales de Klein et al. Plus spécifiquement, nous allons voir comment, se construit le leadership local à l'intérieur du PDZ. Quelles sont les stratégies et politiques de mobilisation de ressources endogènes et exogènes utilisées ? Quels sont la stratégie partenariale et le système d'acteurs constitué par le PDZ et comment fonctionnent-ils ? Nous allons aussi analyser les questions de solidarité, d'apprentissage collectif et la gestion locale des conflits ainsi que la construction d'une

⁴⁰ Le développement humain prôné par le PDZ vise à commencer avec ce que les gens possèdent en termes de ressources matérielles, de main-d'œuvre, de capacité d'agir et de penser par le transfert de connaissance et de capacitation (empowerment). Les ressources externes serviront alors à édifier les gens et à développer les ressources locales (WVI, 1999).

nouvelle identité, le sentiment d'appartenance, la conscience territoriale socialement construite et enfin l'estime de soi chez les gens en situation de désavantage socioéconomique.

6.1 LES DIFFERENTES DIMENSIONS DU PDZ AU REGARD DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU DEVELOPPEMENT LOCAL.

6.1.1 Appropriation de l'initiative par les membres de la communauté ou processus de leadership communautaire

À contrario des initiatives de lutte contre la pauvreté étudiées par Klein et al. Le PDZ n'est pas une initiative émergée ou socialement construite dans les communautés à partir de mobilisation locale. Il est une stratégie d'intervention planifiée venant de l'extérieur via une ONG internationale (la WV) qui tend à être de plus en plus localisée à travers un processus de transfert de leadership et d'appropriation de la stratégie par les leaders locaux. De ce fait, le développement d'un leadership local est au centre de la stratégie et devient en même temps une étape du processus et l'un des buts à atteindre.

En fait, l'idée de lutte contre la pauvreté dans le cadre du PDZ – selon l'approche de développement qui le sous-tend, le DTS selon WV– n'est pas une stratégie qui vise nécessairement ou uniquement à accroître le revenu des gens. C'est surtout une stratégie qui vise la mobilisation sociale et organisationnelle, le développement social par le renforcement d'un leadership local. En d'autres mots, dans le même sens que Sen, le développement dans le PDZ n'est pas seulement le fait d'avoir de l'argent, les ressources, mais c'est aussi avoir toutes les autres capacités et les moyens de fonctionnement. Et le leadership est l'un des moyens choisis pour développer et mobiliser les ressources.

Chez Klein et al. (2010 : 25) « *La réussite des initiatives locales doit compter sur un leadership local fort comprenant essentiellement trois formes qui sont aussi trois étapes de sa construction : individuelle, organisationnelle et socioterritoriale* ». Socialement construit, ces trois formes de leadership doivent être perceptibles objectivement dans les pratiques quotidiennes, les modes de vie dans les communautés ainsi que dans la tête des gens. À travers l'analyse des données objectives et subjectives, nous cherchons donc à savoir quels types de

leadership local le PZD a permis de développer ? Comment ce leadership se construit ? Est-ce qu'il s'exerce par des personnes à l'intérieur des organisations, et à travers ces organisations dans la collectivité locale, s'il est fort et laisse la place à la participation et à la créativité individuelle, et surtout s'il permet la pérennisation de l'initiative ?

D'abord, il est important de souligner que nos répondants n'ont pas une position unique par rapport au développement d'un leadership local dans le cadre du PDZ. Pendant que certains affirment que le PDZ a permis le développement d'un leadership local présent et reconnu que ce soit à l'interne, par les pairs, et à l'externe, par d'autres interlocuteurs, d'autres témoignent, pourtant, des réserves par rapport à la force réelle, à la reconnaissance, à l'autonomie de ce leadership. Ces derniers, tout en acceptant, pour la plupart, le fait qu'un certain leadership local se développe au fur et à mesure, qualifie ce leadership comme étant faible et en marge de l'autonomie.

1) Un leadership local construit socialement, reconnu et fort ?

Le PDZ a priorisé une stratégie à trois (3) étapes. Il part de la formation d'un noyau de leaders locaux, développe au fur et à mesure un leadership organisationnel pour arriver à un leadership socioterritorial notamment par l'agglomération des localités. Et, ceux qui font l'éloge de la construction de ce leadership local pensent que cette stratégie a bien réussi à toutes les étapes. Par exemple, l'un des leaders membres d'une fédération locale affirme que si le PDZ a échoué dans bien des aspects, le leadership local est l'une de ces retombées positives :

«[...] c'est l'une des choses qui compte beaucoup, moi je ne vois pas vraiment de grands résultats dans la lutte contre la pauvreté dans la zone, ça, c'est mon point de vue [...] pour moi s'il y a un résultat bien plus visible, c'est à ce niveau-là ». (Entrevue de groupe N°3).

a) Leadership individuel dans le cadre du PDZ

Pour certains leaders locaux, la construction et/ou le renforcement d'un leadership local individuel est l'un des piliers de la mise en place du PDZ. Selon un délégué de l'une des associations locales, dès le début de l'implémentation de l'initiative dans sa communauté, des séances de formations sur le leadership communautaire comprenant plusieurs modules ont été mises sur pied pour des leaders locaux (leaders religieux, des professeurs et directeurs d'écoles, des représentants de groupes communautaires organisés et des chefs de famille). Pour lui, c'est une étape qui lui a permis de se renforcer individuellement en tant que leader :

« Dès le départ, on a commencé à faire des séances de formation pour les leaders, pour les renforcer de plus en plus. Moi, j'ai pris tellement de formations que je ne peux les compter : formation sur leadership, formation sur gestion de conflits, formation sur gestion de microcrédits, formation sur gestion réunion, gestion groupe, etc., etc. C'est beaucoup. J'étais un leader, membre d'un groupement, missionnaire pour une église, mais je ne me sentais jamais aussi formé et éclairé comme je le suis aujourd'hui. » (Entrevue de groupe N^o3).

Avec la nouvelle approche d'organisation communautaire de la WV, notamment à partir de 2006, l'unité d'Organisation Communautaire et Renforcement Organisationnel (OCRO) de la WV, a mis sur pied des programmes de formation sur le leadership communautaire, techniques administratives et financières, techniques agricoles et animation communautaire (WVH, 2011). Plus précisément, dans chaque PDZ un noyau de trente (30) leaders a été formé par des formateurs de la WV à partir d'un programme de formation sur le leadership communautaire étalée sur trois (3) niveaux :

Tableau 6 : programme de formation en leadership communautaire

Programme de formation	Les différents modules
Leadership communautaire de niveau I	Organisation communautaire (mon organisation /Notions de base) Développement communautaire I ; Organisation et Gestion des réunions Structuration et Fonctionnement des Organisations I ; Gestion d'Organisation communautaire ; Participation communautaire I ; Introduction au leadership communautaire ; Introduction au plaidoyer
Leadership communautaire de niveau II	Structuration et Fonctionnement des organisations communautaires II Techniques de négociation ; Participation communautaire II ; Leadership communautaire ; Développement communautaire I ; Notions de plaidoyer Gestion de coopérative I ; Comptabilité générale I ; Notions d'économie rurale ; Principes de décentralisation ; Notions de sociologie rurale ; Gestion d'Organisation communautaire II
Leadership communautaire de niveau III	Techniques de négociation II ; Planification et Elaboration de Projet ; Gestion de Projet ; Gestion de Coopérative II ; Notions de Comptabilité générale II Participation Communautaire III ; Développement Communautaire II Notions de leadership II ; Notions de Plaidoyer II

Dans les deux (2) PDZ enquêtés nous avons pu consulter des documents tels que des rapports et des listes des programmes de formation. Nous avons constaté que les gens formés sont surtout des leaders religieux, des enseignants (tes), certains jeunes professionnels des communautés, les présidents (tes) de fédérations et d'associations. Et, selon le président de l'une des associations locales, plusieurs stratégies ont été utilisées tout au long du processus pour renforcer le leadership individuel que ce soit à travers des séances de formations, l'implication des leaders dans des structures associatives, des prises de décisions et la mise en contact avec d'autres réseaux :

« [...] non seulement la WV nous donne beaucoup de formations, mais, comme il te l'a dit, nous avons des associations et des groupements que nous dirigeons en tant que leaders. [...] j'étais un simple citoyen, maintenant je suis leader président de mon association, capable de prendre des décisions, et de représenter mon association dans des rencontres avec d'autres entités, tout cela renforce notre capacité de leader et c'est beaucoup plus qu'intéressant pour moi. (Entrevue de groupe N°3).

En analysant le développement du leadership individuel dans le cadre du PDZ, nous avons aussi constaté qu'il y a une certaine stabilité des leaders dans les structures. Par exemple, depuis plus de 10-15 ans de l'expérience du PDZ à Cabaret certains leaders ont le même nombre d'années d'expériences dans les structures de base. Cette stabilité de leadership est vue par Klein et al (2010) comme l'un des points cruciaux du processus, car elle peut aider au développement d'une connaissance des réseaux et des ressources existantes, l'ouverture et la capacité de partager le savoir-faire acquis.

b) Leadership organisationnel dans le cadre du PDZ

Le PDZ donne beaucoup de places au leadership organisationnel dans le processus de développement. Dans toutes les localités d'intervention, il y a une dynamique associative grandissante avec la création des groupes et d'associations. Et comme nous l'avons vu dans le chapitre 5, la nouvelle approche d'intervention communautaire adoptée se base essentiellement sur le renforcement organisationnel.

L'un des leaders interviewés affirme qu'après la formation du noyau de leader, le PDZ va développer et renforcer le leadership organisationnel avec la mise en place de groupements et d'associations dans les communautés :

«[...] après, presque toute la communauté est organisée, nous avons presque un groupement par habitation et une association par communautés, ça fait beaucoup hein ?» (Entrevue de groupe N°1).

De plus, selon deux membres des fédérations locales, au niveau organisationnel, le PDZ a aussi favorisé, non seulement l'organisation des localités, mais aussi la collectivisation des problèmes locaux et leurs solutions. Ainsi, chaque association et/ou groupement établi dans une localité serait responsable de son développement. Selon eux, c'est d'ailleurs dans la logique du renforcement de ce leadership organisationnel que les initiatives économiques (des AGR) prennent naissance et se développent :

« C'est grâce au PDZ que nous avons eu autant d'organisations dans la communauté. Partout, on trouvait des gens qui se réunissaient pour discuter des problèmes de leur zone, soit à travers des groupements de base, soit à travers des associations, soit dans la fédération. [...] je n'ai pas les chiffres exacts, mais on était plus qu'une vingtaine de groupements donc plus de 500 à 800 personnes qui se réunissaient chaque 2 à 3 mois ou des fois chaque mois, pour discuter et prendre des décisions pour le développement de Cabaret» (entrevue N°7)

« [...] c'est pourquoi je t'ai dit qu'en terme de leadership, j'avais vu ça, parce qu'il y avait beaucoup plus de mouvements associatifs et beaucoup plus d'activités économiques [...] on avait au total 9 associations, maintenant 8, à partir de chaque association une activité génératrice de revenus est mise sur pied» (entrevue N°5)

Un autre leader constate que ce processus de leadership au niveau organisationnel a amené les leaders locaux à faire l'expérience de la démocratie des décisions, à valoriser chaque personne dans le processus et à être reconnue en tant que tels. Chaque association membre du PDZ est dotée d'un statut et de règlements internes. Ces outils, selon lui, définissent le fonctionnement des associations et des membres qui les composent. C'est un élément très important dans le processus, pour lui, car tout le monde se sentirait impliquer :

« Ce que je trouve important dans le PDZ c'est quand on réunit ensemble en association, il n'y a pas de gros untel et petit untel, il n'y a pas de untel sait lire et untel analphabète. Tout le monde parle, tout le monde donne son avis par rapport aux activités ou aux décisions. Et moi, j'ai le droit de m'opposer à une décision du président, ou du coordonnateur de la WV [...] chaque association à son statut et ses règles que les membres doivent respecter. Il n'y a pas de question qu'une personne reste éternellement président, vice-président ou secrétaire, même si on est tous presque là dans l'association depuis plusieurs années. Pour moi c'est très important de savoir que ce n'est pas l'affaire privée du président, mais c'est pour tout le monde. Et on est tous reconnu que ce soit dans la localité ou d'autres localités comme étant leader ou membre de la fédération, ça c'est important» (entrevue N°8).

Un coordonnateur d'organisation communautaire et de renforcement organisationnel de l'un des PDZ visité a aussi souligné la reconnaissance des OCB par le ministère des affaires

sociales comme un élément important du leadership organisationnel. Pour lui, le fait d'être reconnu d'utilité publique, ces structures de base sont en mesure de manière légale de chercher du financement pour développer des projets de développement dans les communautés :

« [...] Nos groupements associations et surtout notre fédération, sont reconnues d'utilités publiques, et c'était pour nous un objectif à atteindre pour nous entre 2006-200. Le papier du ministère des affaires sociales c'est notre acte de naissance, avec cela nous pouvons chercher du financement puisque nous sommes reconnues, les bailleurs vont avoir confiance en nous comme organisation de développement, c'est un pas très important pour nous » (Entrevue N° 6).

c) Leadership socioterritorial dans le cadre du PDZ

Selon un des représentants de la WV, dès le départ l'objectif de la WV à travers le PDZ était de former et transformer les gens qui vont à leur tour former et transformer des structures locales (les OCB) qui permettront de redynamiser les communautés pour les transformer :

« La stratégie est claire et tu peux le voir toi-même comme je te l'ai déjà dit, à travers le PDZ l'objectif est de travailler d'abord avec les individus, les former pour les transformer afin qu'eux-mêmes puissent s'organiser à travers des groupements et associations. Nous travaillons ensuite avec ces structures pour les renforcer et les transformer dans le but de redynamiser, solidariser nos communautés pour les transformer, voilà pourquoi notre stratégie d'agglomération.» (Entrevue No 12)

Dans la communauté de Cabaret par exemple, l'un des membres de la fédération locale affirme que le leadership socio-territorial se développe à travers le système d'agglomération des localités que le PDZ a mis en place. Par ce système, en effet, des gens de différentes habitations se regroupent et ses groupements se rejoignent à travers des associations qui se sont fédérées. D'où la naissance d'une grande structure communautaire de développement dans la zone, le FEDEC :

« [...] à cause du système d'agglomération que la WV a mis sur pied, les groupements sont regroupés en association et les associations sont maintenant fédérées, c'est pour cela que nous avons FEDEC pour toute la communauté de Cabaret, c'est une belle structure à mon avis pour renforcer la communauté [...] ». (Entrevue de groupe N°3).

Le leadership socioterritorial prend alors beaucoup de places dans la stratégie du PDZ. Il est en même temps la troisième étape du processus et sa finalité. En effet, dans le chapitre précédent, nous avons vu que l'idéal même du développement transformationnel prôné par la WV à travers le PDZ c'est de renforcer les communautés de manière à ce qu'elles prennent en main elles-mêmes leur propre transformation en développant et utilisant leurs propres ressources.

De ce fait, le leadership individuel et le leadership organisationnel sont des étapes pour arriver au leadership socioterritorial.

2) Un leadership local faible et en marge de l'autonomie ?

Comme nous l'avons mentionné, certains répondants admettent que le PDZ a réussi à créer ou à développer un leadership local certes, mais qui, selon eux, est potentiellement faible et fortement dépendant des ressources externes. Et cet avis est partagé que ce soit par certains des leaders locaux, membres des structures locales et des représentants de l'État, que par certains représentants de la WV. Et, chacun donnera selon son point de vue, la raison pour laquelle ce leadership est faible.

Ainsi, selon l'un des membres de l'une des fédérations locales, ce qui est à la base de la faiblesse du leadership local créé par le PDZ c'est le manque de ressources économiques :

« [...] , mais ces mouvements dépendaient surtout aussi de financement de la WV. Mais, quand tu es leader et tu as plus de moyens, tu es devenu un leader "fade". Tu as envie d'aménager un tronçon de route et cela demande trois journées de travail communautaire, il faut un petit peu d'argent. Ou encore, si c'est une activité économique qu'on doit faire dans la zone pour supporter les familles pour qu'elles puissent envoyer leurs enfants à l'école et qu'on n'a pas d'argent, donc ça crée une faiblesse. Défaut l'argent entraîne une faiblesse, c'est que je veux dire. On a un leadership faible, pauvre, parce qu'il ne trouve pas d'argent» (Entrevue N° 5)

Pour deux autres délégués d'association, il y a une forme de leadership local qui se manifeste notamment par une forme de participation des acteurs locaux dans les prises de décisions et dans les structures locales, mais, selon eux, ce leadership est contrôlé, orienté, non autonome ou dépendant de la WV :

« [...] moi en tant que responsable, je vis la situation très mal déjà, avant même qu'elle n'arrive. Je sais ce qui va se passer après le départ du financement. [...] madame, quand tu arrives ici, qu'est-ce que tu vois ? Tu vois que ce sont des personnes de la communauté qui font partie des structures et qui dirigent, n'est-ce pas ? Mais, madame, au-delà de ce que tu vois, il y a ce que tu ne vois pas. Quand nous sommes réunis avec la WV ce n'est pas forcément les intérêts de la communauté qui va primer. Nous ne sommes pas toujours d'accord, mais devons gérer la chèvre et le chou [...] je n'ai pas envie de le dire, mais les choses ne vont pas bien se passer après la WV, c'est sûr. Nous avons un leadership trop contrôlé, dépendant, orienté et très faible, d'accord ou pas c'est la réalité ». (Entrevue de groupe N° 3)

« [...] pour une fois que j'avais participé à cette rencontre, j'avais trouvé que l'élaboration de ce plan de développement était téléguidée. Parce que loin de rencontrer les leaders pour décider et formuler eux-mêmes ce qu'ils ont voulu pour la zone, je les (World Vision) avais vu avec des points vue déjà élaborés

qu'ils ont donnée aux leaders pour sélectionner [...] c'est pourquoi, même les leaders se voient plus comme bénéficiaires au lieu d'acteurs » (Entrevue N°2)

Pour l'un des représentants de l'État (CASEC), les raisons sont multiples, mais il y en deux principales : la dépendance par rapport au bailleur et la faiblesse ou le manque de capacité des leaders locaux impliqués dans le processus :

« [...] nous participons en tant que leaders, en tant qu'organisations locales, en tant que communauté solidaire. Nous savons que sans notre participation, nos engagements personnels, collectifs et communautaires et je rentre aussi politique, parce que le développement fait appelle à la politique et moi je suis politicien, ce serait peine perdue. Pourtant, nous ne nous sentons pas maitres de nous-mêmes, nous sommes trop dépendants du bailleur. Vous le savez bien, je ne vais pas dire plus, les murs ont des oreilles, qui finance commande». (Entrevue No 9).

« [...] Ça, c'est aussi un problème, je veux dire que nous avons aussi notre petit problème. Entre nous, nous savons que nos leaders, pour la plupart, ne sont pas vraiment formés, ils ne sont pas des professionnels, et certains savent à peine écrire leur nom ; bref, ils ont la volonté, d'ailleurs ils ne touchent rien, mais ils n'ont pas la capacité qu'il faut». (Entrevue N° 9).

Un des représentants de la WV constate aussi la faiblesse du leadership local créé par le PDZ dans les communautés. Il a ainsi pris l'exemple de l'une des régions d'intervention pour présenter son constat :

« [...] malheureusement, l'expérience qu'on a faite dans le Nord-Ouest a montré toute la limite de notre stratégie de renforcement du leadership local : on avait pris trop de places, le PDZ était dépendant totalement de nous, les leaders locaux n'étaient pas prêts à assurer la charge, la pauvreté qui persiste. La liste ne finit pas ». (Entrevue N° 11)

En résumé, presque tous les répondants admettent que le PDZ a favorisé le développement d'un leadership local. Par ailleurs, tandis que pour certains parmi eux ce leadership local est présent à trois niveaux, reconnus, favorise la solidarité communautaire et assure le développement de la stratégie dans une certaine mesure, d'autres pourtant pensent que ce leadership est faible et en marge de l'autonomie. C'est en fait un leadership au niveau d'une programmation déjà déterminée, qui n'est pas co-construite avec la population et la communauté visée. De ce fait, il reste à savoir, dans le même sens que Klein et al. Comment ce leadership permet la dynamisation des actions par la mobilisation, la combinaison, la valorisation des ressources locales et l'arrimage de façon innovante des ressources endogènes et exogènes.

6.1.2 Le PDZ et la disponibilité des ressources locales et externes.

1) Les diverses ressources mobilisées et combinées dans le cadre du PDZ

Dans les deux approches présentées comme cadre de référence de la recherche, le développement par initiatives locales et la théorie de la mobilisation des ressources, la mobilisation des ressources est à la fois une approche, une dimension et une phase importante de développement local. L'approche présentée par Klein et al. Considère la « *réussite des initiatives locales sur la capacité des leaders et des acteurs locaux de mobiliser une grande diversité de ressources aussi bien endogènes qu'exogènes et de les combiner*» (2010 : 28). En effet, les leçons tirées des initiatives étudiées par ces auteurs, montrent que les initiatives qui réussissent le sont parce qu'elles parviennent à mobiliser des ressources diversifiées, tant financières, organisationnelles, sociales, qu'humaines et s'insérer dans une économie plurielle.

Dans l'une des approches du paradigme de la mobilisation des ressources, le processus de mobilisation est en soi une stratégie de développement des communautés locales dans la mesure où le développement local est considéré comme un mouvement social à part entière. Les acteurs concernés sont alors invités à devenir des agents de changement solidaire qui engagent des ressources nécessaires dans le cadre d'une action collective pour parvenir à un objectif collectif (Grandchamp, Harris et Poitras : 2003).

De même, la stratégie du PDZ fait de la disponibilité des ressources locales et externes le deuxième élément important pour la réussite et la durabilité du programme. En fait, un leader local et un représentant de la WV ont identifié la nature et les sources des différentes ressources mobilisées par le PDZ pour la réussite des initiatives. Il s'agit des ressources matérielles, humaines, financières, économiques, organisationnelles et spirituelles à la fois endogènes et exogènes :

« Comme tu m'as posé la question, pour te répondre, je dois te dire premièrement ma fille que l'une des ressources importantes du PDZ c'est la communauté. Cela te paraît bizarre sans doute, mais en tant que leader et initiateur de PDZ je sais ce que je dis. Pour moi c'est la communauté, je veux dire pas là le territoire même...Pas de communauté pas de projets, aussi simples que ça ! En deuxième position, je mettrais les gens, que ce soit ceux qui viennent dans la communauté, les employés de la WV et les gens de la communauté, nous les leaders, les bénévoles. Sans nous, il n'y a pas de projets ! Et, les moyens économiques c'est la troisième. Après on peut ajouter les autres : matériels, contact, la prière, ah ! la prière c'est

important, je peux même la donner la première la place parce qu'avec la WV c'est chercher premièrement le royaume des cieux. ». (Entrevue N°4)

« Le PZD mise fondamentalement sur les ressources humaines, d'ailleurs notre approche de développement est sociale. Les gens prennent beaucoup de places dans la stratégie. Ce sont les gens qui font intervenir les autres ressources selon le besoin et le contexte. Mais, c'est sûr au départ, de manière classique on peut parler des ressources matérielles, économiques et même culturelles.». (Entrevue N°11)

La dynamique de mobilisation et de combinaison des ressources exogènes et endogènes dans le cadre du PDZ se base sur une double logique, si on veut extrapoler les propos de l'un des représentants de la WV. Il s'agissait premièrement d'utiliser les ressources externes (l'argent, l'expertise....) pour développer, renforcer et valoriser les ressources locales ; et deuxièmement de promouvoir la diminution de la dépendance des communautés envers l'extérieur. Le PDZ chercherait alors à développer des stratégies pour renforcer des savoir-faire, des équipements et des économies locales afin que les communautés puissent prendre en charge le processus et répondre localement à leurs besoins après le départ de la WV :

« Notre objectif de départ était de servir de nos connaissances et de nos fonds pour renforcer les communautés. Vous voyez bien, les trois grands axes de notre PDZ ce sont : développement humain/social, développement économique et développement spirituel. Nous avons cherché par ce que les chercheurs appellent, l'empowerment, à donner du pouvoir aux leaders que nous avons formés et conscientisés par le truchement d'initiatives économiques locales de manière à qu'ils développent des ressources locales et prennent leur propre développement en main. C'était ça notre vision dès le départ » (Entrevue N° 12).

Par ailleurs, ce même répondant constate qu'après plusieurs années soit plus d'une décennie de mise en œuvre, la stratégie du PDZ peine encore à permettre aux communautés locales de développer leurs propres ressources locales de manière à prendre en charge leur propre développement. C'est ce qui aurait amené, selon lui, la WV à vouloir reconsidérer son approche (la stratégie de PDZ) dans le but de chercher des résultats plus tangibles dans le sens de la réduction de la pauvreté dans les communautés locales :

« [...] comme je te l'ai dit, nous n'avons pas encore les résultats souhaités après tant d'années. Nos communautés sont encore aujourd'hui dépendantes des ressources de la WV. Voilà pourquoi nous sommes en train de réfléchir sur de nouvelles stratégies pour aider les gens à sortir de la dépendance et réduire la pauvreté » (Entrevue N° 12).

2) Le volet des ressources économiques

Comme nous l'avons mentionné, financièrement, le PDZ est totalement ou presque dépendant de la WV, avec notamment les fonds du programme de parrainage qui financent à plus

de 50% ses projets (*Le Magazine de World Vision Suisse, n° 1 / avril 2012, www.worldvision.ch*) et l'autre pourcentage combiné en dons. Toutefois, il était prévu dans la définition même de l'approche qu'au fur et à mesure, des initiatives économiques soient développées localement afin que les communautés puissent continuer à financer le programme après le départ de la WV (WVI, 1999). Dans ce fait, dans une logique de production de richesse et de captation de ressources, plusieurs stratégies sont développées notamment la création d'activités génératrices de revenus. Chaque association membre d'un PDZ a au moins une AGR gérée par les comités des associations locales⁴¹.

Parmi les AGR les plus répandues dans les deux (2) PDZ visités dans le cadre de notre enquête nous pouvons citer : des mutuelles de solidarité économique, des centres de reproduction de caprins (chèvres), des moulins à grains, des guest house, des centres de transformation des produits agricoles, des magasins communautaires, des cybers centre, des crédits commerciaux, etc. Selon un représentant de la WV, à l'exception des mutuelles de solidarité, toutes (ou presque) ces AGR sont financées par des fonds de la WV :

« C'est la WV avec surtout les fonds de parrainage qui financent toutes les AGR. La participation des communautés du point de vue financier est insignifiante sauf pour les mutuelles de solidarité, ce sont des contributions volontaires des membres des OCB qui développent cette AGR » (Entrevue N° 11).

Selon deux (2) leaders locaux respectivement membre de comité de gestion d'une mutuelle de solidarité et membre d'un comité de gestion d'un centre de production de caprins, ces AGR permettent une certaine circulation limitée de ressources économiques et aident certaines familles à survivre :

« Quand on contribue ensemble, tout le monde, les 40-47 membres du groupe, chacun donne 50 gourdes par semaines, ça donne environ 2000 ou 2300 gourdes et nous remettons ce montant à un membre qui va l'utiliser pour faire un petit commerce, par exemple cassave, beurre d'arachide, figue banane, akasan, gaz, restaurant ambulante. Toute sorte de petit commerce que ça permet de faire. Tankou yon fason pou yo brase kòb⁴² la, tu comprends ? Ça fait que tous nos membres auront une activité commerciale, c'est une bonne chose » (Entrevue de groupe No3).

« Moi, je connais une dame qui a trois (3) chèvres maintenant à cause d'une femelle que nous lui avons donnée et elle a déjà donné en retour une petite femelle à une autre famille et un bouc à la fédération c'est la WV et en plus il a vendu un autre bouc. Imagine si ça continue pour elle, elle peut faire de l'argent » (Entrevue de groupe No 2).

⁴¹ Consulter la liste des AGR à annexe 8

⁴² Stratégie de création d'activités économiques pour une certaine accumulation de revenu

Cependant, un autre représentant de la WV et certains membres de fédérations locales constatent d'une manière générale que les AGR n'ont pas réussi à générer de véritables revenus afin de recapitaliser les familles et favoriser une prise en charge financière locale du programme. De plus, selon eux, les plus durables et les plus constantes des AGR demeurent les mutuelles de solidarité, quoiqu'elles ne génèrent pas des fonds capables de supporter financièrement les activités collectives. Elles aident les familles beaucoup plus au niveau individuel en les fournissant une aide financière limitée pour des activités commerciales, agricoles et autres :

« Les expériences nous montrent malheureusement, qu'un PDZ ne peut pas compter sur les AGR pour son autofinancement après la WV. Généralement, les AGR ne durent pas, ce sont les OCB qui les gèrent, mais souvent il y a une très mauvaise gestion, des litiges, etc. Pourtant ce qui est surprenant c'est que par exemple maintenant on a remarqué que les mutuelles de solidarité sont les plus durables. Ils n'ont pourtant pas beaucoup d'argent, individuellement les gens mettent leurs fonds ensemble et les gèrent pour faire des petits commerces, cultiver leurs terres, et autres. Et à La Gonâve, cette dynamique commence à être très répandue dans nos OCB et la WV l'encourage de plus en plus, en donnant des formations aux gens sur la gestion de fonds, gestion de conflits. Parce que c'est intéressant de voir la solidarité que cela crée de plus en plus entre les gens. » (Entrevue No 11).

« La WV a dépensé beaucoup d'argent dans les activités, beaucoup. J'ai bien dit dépenser parce que c'est différent de financer, tu comprends ? Bon ! Au lieu de dépenser je pouvais même dire gaspiller, mais je ne veux pas exagérer. Malheureusement, elles donnent peu en termes de revenu aux familles et au PDZ. » (Entrevue No 1).

Deux (2) des leaders locaux du nord-ouest ont affirmé par exemple qu'après le départ de la WV en 2009, la majorité des AGR ne fonctionne plus. Et, il a révélé qu'avant même le départ de la WV, plusieurs de ces activités ne fonctionnaient plus ou quasiment à cause de mauvaise gestion, de manque de capitaux et/ou de manque de synergie avec l'économie locale. Mais, selon lui les centres caprins et le moulin à grains fonctionnels jusqu'alors ont permis à l'administration du PDZ de Cabaret de fonctionner pendant certains temps. Les responsables ont utilisé les fonds du moulin à grains et vendu certains caprins gardés par des familles pour acheter des carburants, des papiers, etc., et payer un gardien :

« [...] actuellement, je peux te dire qu'il n'y a plus que trois (3) AGR qui fonctionnent et parmi les trois, un seul fonctionne normalement et permet à la FEDEC d'avoir un petit revenu, tant bien que mal. Mais, je dois te dire sincèrement depuis avant le départ de la WV plusieurs de ces AGR fonctionnaient très mal et il y en a même qui ne fonctionnait presque plus [...] c'est grâce au fonds du moulin à grains et de quelques caprins gardés par des familles qu'on a vendus pour l'achat du gaz, de papier et pour payer notre gardien, ça permis à bureau de ne pas s'éteindre comme un feu » (Entrevue de groupe N° 2).

« [...] Bon ! Mes amis il faut dire la vérité telle quelle est. Si les activités ont presque disparu il y a des causes. Et, nous en avons notre part de responsabilité en tant que responsables. Pour moi c'est à cause du

manque de capacité de gestion des responsables et deuxièmement du manque d'argent après la WV. Avec, je peux dire comme ce frère aussi certaines fois, les AGR ne sont pas toujours en rapport avec nos capacités et besoins réels. Regardez, pour le magasin communautaire ou ce qu'on trouve l'argent pour le faire fonctionner comme ça doit ? » (Entrevue de groupe N° 2).

Finalement, certains des leaders locaux estiment que la mobilisation, la combinaison et la l'arrimage de ces ressources posent des défis de taille aux acteurs locaux : instabilité des ressources financières ; faible capacité des leaders locaux chargés de prendre la relève dans la gestion des projets après le retrait de la WV ou faiblesse des ressources humaines développées par l'organisation ; absence de ressources étatiques, absence de synergie entre les ressources de l'économie sociale et des ressources propres au marché :

« Tout le monde n'est pas obligé de le voir ainsi, l'un des premiers handicaps du PDZ dans la lutte contre la pauvreté de cette communauté, c'est la question des ressources et ceci, à tous les niveaux. Parce que, la première ressource importante du PDZ, c'est nous, nous le leader. Mais, nous n'avons ni l'argent dans la communauté, ni le support de l'État, et ni la capacité et la connaissance pratique pour bien servir de ce qu'on nous laisse, pour développer d'autres ressources locales. Plusieurs activités économiques développées par le programme n'ont finalement rien donné... » (Entrevue de groupe N°2)

« [...] on a vu les efforts pour tenter de valoriser les ressources locales, pour développer des activités économiques, mais les efforts sont mal faits. Par exemple, les activités génératrices de revenus (AGR), comme l'a dit mon frère, ne correspondent pas vraiment à notre réalité. [...] C'est la même chose quand un enfant a demandé du pain et on lui donne une pierre, qu'est ce qu'il en fait, à ton avis, il te casse la tête avec » (Entrevue N°8)

« [...] quand, je calcule la quantité d'argent, temps et personnes qui ont passé dans cette communauté depuis l'arrivée de la WV avec son programme, je dis franchement, la communauté ne devrait pas être la aujourd'hui. Nous devons être plus loin s'il y avait de très bonnes gestions ». (Entrevue N° 5).

Enfin de compte, l'analyse de ces données nous permet de comprendre que le PDZ n'a pas contribué au développement d'une nouvelle rationalité économique, mais renforce, par contre, la logique économique de subsistance existante.

6.1.3 Source de financement diversifiée et utilisation créative de programme public d'appui au développement des collectivités

Pour rappel, les initiatives étudiées par Klein et coll. (2011) montrent que la réussite des initiatives locales se base aussi sur une présence à la fois forte et flexible du secteur public se traduisant tant par le transfert et la distribution des ressources, que par la mise en place de programmes ou d'un cadre de développement régional ayant des incidences au niveau local ou

susceptible de faciliter une prise en charge locale. Les initiateurs du PDZ reconnaissent eux aussi l'importance de l'appui d'autres secteurs notamment du secteur public dans la réussite et la pérennisation des initiatives locales, mais pas forcément sur le même angle que Klein et coll.

Certains acteurs du PDZ considèrent l'appui et/ou le financement du secteur public comme un élément qui serait important pour la reconnaissance, la durabilité et la réussite des initiatives locales. Selon l'un d'entre eux, l'État devrait être à côté des communautés, un acteur principal dans le processus. Par contre, ils constatent que l'aide de l'État est jusqu'à présent quasiment inexistante à ce niveau si ce n'est seulement au niveau de l'attribution de la reconnaissance légale aux associations locales via le Ministère des Affaires Sociales. À leur avis, ce laxisme de l'Etat est l'un des obstacles du développement de l'initiative :

« Comme dit le proverbe " avec patience on découvrira un jour le nombril d'une fourmi" alors on attend, peut-être un jour l'État pourra s'intéresser à nous et financer un de nos projets, soit le projet d'arrosage de jardin communautaire qu'on les a déjà envoyés ou le projet d'élevage [...] ce qu'on appelle l'État ici, on ne voit pas ça, sinon après le départ de la WV les choses pourraient aller mieux.. » (Entrevue No 2).

« [...] moi je dis toujours que le développement ne peut pas être l'affaire d'une ONG, on devrait être en appui, mais l'État devrait être le principal acteur à côté des leaders. Pour moi, c'est la seule façon que les projets pouvaient vraiment être plus durable et donner beaucoup plus de résultats dans la lutte contre la pauvreté. Mais, ce n'est pas ce qui se fait. La WV prend le devant avec certains leaders qui ne comprennent pas forcément le processus et après le départ de la WV on a l'impression que rien n'a été fait quant au changement des conditions de vie des familles. Et c'est aussi la faute de l'État que de l'ONG. Et, quand on a passé plus d'une dizaine d'années à travailler très dure pour finalement ne rien changer ou presque, on ne peut pas être fière de cela, non ! Pas moi » (Entrevue No 12).

En fait, les initiatives étudiées par Klein et al. sont du Québec où il existe des programmes gouvernementaux visant à faciliter le développement et la prise en charge locale du processus de développement (Klein et al. 2011). En Haïti, la situation est nettement différente : la pauvreté des communautés est définie différemment, les acteurs sont différents, les contextes sociaux, économiques, politiques, ruraux sont différents, les enjeux sont aussi différents. En sorte que le secteur public haïtien n'a pas à proprement parler des programmes régionaux qui supportent les communautés, et n'est donc pas, comme c'est le cas au Québec, un acteur potentiel dans le développement des initiatives locales.

On peut, par ailleurs, tout de même s'attendre minimalement à un certain appui de l'État haïtien qui prend généralement la forme de soutien matériel, de renforcement du leadership local notamment par la reconnaissance légale des OCB, etc. comme dans le cas du PDZ.

6.1.4 Construction d'une identité positive, d'estime de soi et d'un sentiment d'appartenance.

1) Le milieu associatif comme espace de construction d'une identité sociale et d'une nouvelle socialisation

Comme l'a dit Boisvert sur le développement des communautés « *c'est un processus qui participe à la construction identitaire des individus et qui est étroitement associé par conséquent à l'évolution de l'estime de soi, au sentiment de fierté et d'appartenance, à la volonté d'entreprendre et d'accomplir son potentiel de développement* » (2007 : 6).

Selon plusieurs répondants, le PDZ a réussi à favoriser une dynamique organisationnelle qui permet à certains leaders de se sentir engager dans le processus de revitalisation des collectivités. Et le fait de se retrouver dans des espaces organisationnelles et d'être dirigeants (tes), délégués, ou membres de comités d'une association, certains membres affirment avoir réussi à renforcer leur estime de soi, à se sentir fière et à se construire même une nouvelle identité :

« Nous sommes fiers de cela, et nous avons la possibilité de représenter notre communauté au nom de nos organisations dans n'importe quel endroit. Chacun de nous a maintenant un nom, à travers nos associations, et moi en tant que femme, je suis contente de ce que je puisse parler au nom de mon association en tant que déléguée... » (Entrevue de groupe No 3)

« ATF (association des travailleurs de Fonds-Lepturme) a fait beaucoup pour moi, je ne suis plus timide, je peux parler dans la société parce que je sais ce que je dis. Je suis toute une autre personne depuis que je suis membre de cette organisation et même à l'église maintenant je prends des responsabilités comme trésorier parce que l'organisation m'a donné cette expérience. Je suis pauvre, je ne suis pas riche, je ne suis pas un grand connaisseur, mais grâce à mon association, je suis fière de moi, de pouvoir représenter plusieurs personnes et de parler avec vous en leur nom et ça me fait du bien ». (Entrevue de groupe N° 2).

Certains répondants pensent qu'en favorisant le développement de certaines activités économiques, socioprofessionnelles, culturelles, le PDZ aide à construire les communautés comme milieu de vie, d'attachement, favorise le développement d'un sentiment d'appartenance et

augmente l'estime de soi chez certains membres. C'est le cas d'un délégué d'association qui affirme qu'en plus de l'espace associatif qui lui a permis de construire une nouvelle identité, le programme d'alphabétisation initié par le PDZ dans sa communauté l'avait aidé à avoir des notions de base en lecture et écriture, avant même le programme gouvernemental. C'est pour lui une source de fierté où il a acquis beaucoup plus de confiance et donc augmenté son estime :

« Une autre chose, et ça je n'ai pas honte de le dire, si ce n'était pas grâce au programme d'alphabétisation du PDZ aujourd'hui je ne saurais pas écrire mon nom et je pourrais même signer ma lettre de condamnation sans le savoir. Mes parents ne m'envoyaient pas à l'école et à chaque fois que j'étais dans un endroit où on me demandait de signer mon nom, je sentais comme un couteau que me tranchait, j'avais honte, je ne me sentais pas du tout normal. Maintenant, ce n'est pas la même chose, je suis fière quand on dit Madame signez ici, je ne vais pas demande à quelqu'un de signer pour moi. C'est maintenant que je suis une personne normale. Le PDZ fait quand même des petites choses » (Entrevue de groupe N° 1).

Un jeune, ancien enfant parrainé, a plus ou moins abondé dans le même sens en disant que le PDZ via le programme d'éducation (parrainage) et l'école professionnelle, a permis à plusieurs jeunes de sa communauté, ainsi qu'à lui, d'acquérir un ensemble de savoir-faire et de savoir être, de réaliser certains rêves et construire, par conséquent, une certaine identité positive :

« [...] j'avais toujours rêvé d'être quelqu'un de grand, une tête pour ma famille. Mes parents ont neuf (9) enfants et moi je suis le cinquième. A l'époque que j'ai été sélectionné comme enfant parrainé, il y avait que mes deux grands frères qui étaient à l'école. J'étais jaloux, je pleurais en cachette, j'avais 10 ans et je ne savais pas lire. C'était Dieu qui avait vu mon cœur et qui avait guidé les gens de la WV chez nous. Aujourd'hui, je me sens fier de celui que je suis grâce à eux, je vous parle en tant qu'ancien enfant parrainé, actuel professeur et responsable de discipline, et futur avocat parce que je suis en deuxième année de droit. C'est un rêve réalisé. Et, ce n'est pas seulement moi, il y a d'autres jeunes qui, grâce à l'école professionnelle du PDZ, ont une profession... » (Entrevue N° 6).

D'autres répondants sont, toutefois, d'avis opposés. Un leader membre d'une association, doute de l'idée que le PDZ aurait favorisé le développement, chez les gens, d'un sentiment d'appartenance que ce soit à l'initiative ou à leur territoire. Pour lui, traditionnellement, les gens ont toujours tendance à s'attacher à leur milieu de naissance même s'il n'a pas les infrastructures nécessaires pour une vie descente. Il pense que le PDZ n'a pas créé d'activités économiques de grandes envergures, assez d'emploi, d'écoles de niveau supérieur (avec un niveau d'enseignement plus élevé) et non plus un niveau de vie plus élevé, pour empêcher les gens de quitter leurs communautés. Ceux qui y restent, selon lui, sont ceux qui n'ont pas de moyens de les quitter :

« Oui, on peut dire que les gens s'attachent à la communauté, et c'est normal, on a toujours tendance à s'attacher à son lieu de naissance. C'est pourquoi, même s'ils sont obligés de laisser la communauté pour aller chercher du travail ailleurs, ils vont toujours y retourner pour construire leurs maisons, pour passer des vacances. Parce que, il ne faut pas se mentir, la WV n'a pas créé beaucoup d'emplois, il n'y a pas de grande école au niveau secondaire et le niveau d'enseignement est un peu médiocre, moi je suis professeur,

je te le dis. Il n'y a pas vraiment beaucoup d'activités. Les gens qui restent ce sont les personnes âgées, ceux qui n'ont pas de moyens pour se déplacer. Surtout, les jeunes ne restent pas, en tant que parents, c'est aussi une autre fierté d'envoyer ton enfant ailleurs faire ses études en espérant qu'il va retourner dans la communauté pour aider» (entrevue No 10).

6.1.5 Gestion locale des conflits et apprentissages collectifs : valorisation de la solidarité locale par le rapprochement des localités

Le PDZ comme initiative locale est un espace où des conflits, des contradictions, des concurrences se manifestent à partir des intentionnalités et des jeux intérêts divergents. Klein et coll. ont d'ailleurs expliqué dans l'étude des initiatives de lutte contre la pauvreté qu'une mauvaise gestion des conflits peut entraîner la disparation des initiatives. Voilà pourquoi, l'existence d'instances et d'organisations permettant de régler localement les conflits entre les acteurs est présentée comme une des conditions de réussite des initiatives locales de lutte contre la pauvreté (Klein et al. 2011).

En fait, même si l'élément de la stratégie du PDZ, selon certains répondants, est le renforcement d'une certaine solidarité communautaire, cela n'écarte pas toutefois l'existence d'un ensemble de conflits, des concurrences entre les leaders, les organisations et les localités pour le contrôle des ressources rares ou pour l'accès à des ressources limitées, matérielles et symboliques. Par exemple, au cours du déroulement de l'une de nos entrevues de groupe, nous avons pu bénéficier d'une discussion très animée entre des leaders venant de localités différentes où chacun voulait présenter sa communauté comme la moins touchée par le PDZ :

« Nous ici, nous sommes les plus maltraités, on dirait que nous ne faisons pas partie du PDZ. C'est quand votre localité a fini de bénéficier quelques choses qu'ils pensent à nous » (Entrevue de groupe N^o 1).

« Il n'y a pas de discussion. Toutes les plus grandes choses restent chez vous. Suivez et vous verrez ce que j'ai dit, on dirait que le PDZ était seulement là-bas : Guest house, bureau avec toutes les matérielles, cyber café, bibliothèque, centre de santé, école, mais nous nous n'avions que le poulailler. Ce sont les gens de Cabaret qui sont des leaders, ce sont eux qui ont de quoi à gérer. » (Entrevue de groupe N^o 1).

« La WV a utilisé le PDZ, s'en va ici là-bas, ne fait des petites activités qui ne donnent rien. Mais, si elle avait choisi une seule zone, comme C et fait de grands projets, on aurait beaucoup plus de résultats, parce après nous pourrions aider les autres zones. Parce que tout le monde le sait, les aînés ont toujours dit : pipi gaye pa fè kim⁴³ » (Entrevue de groupe N^o 1).

⁴³ Cela traduit le proverbe français : qui trop embrasse, mal étreint.

Par ailleurs, la solidarité et le rapprochement des communautés semblent être des éléments importants qui aident les leaders à gérer ses situations. En effet, comme le dit Jean Marc Fontan (2011), *les initiatives locales sont des laboratoires autour desquels du lien social et de la cohésion sociale prennent forme* (p.37). Certains leaders locaux témoignent que par le développement de la dynamique associative via l'agglomération des localités, le PDZ aurait réussi à valoriser une concertation et une solidarité locale en rapprochant les communautés et à favoriser chez certains leaders locaux une conscience territoriale et/ou une vision plus collective des problèmes locaux. Cette dynamique crée aussi selon eux, plus de vie dans les communautés :

« Parce qu'il y a beaucoup de personnes dans la communauté, beaucoup plus d'activités, on développe beaucoup plus de contacts avec beaucoup plus de gens, de beaucoup plus de localités. Lorsqu'on fait face au problème d'eau potable, tu trouves que tous les gens des localités sont intéressés par ce problème, car on boit tous cette même eau. Et, si après une inondation le réseau était endommagé quelque part, tu comprends ?, tu sens que c'est un problème qui concerne tout le monde, tout le monde se met ensemble puis on s'en va. Je vois que le PDZ met beaucoup de vies et que si ça continue, il aura encore plus de vies. Et moi, je souhaite que ce soit une structure qui ne doit pas être morte » (Entrevue N° 1).

« Je pense que le PDZ est utile en ce sens. Dans le sens organisationnel, où les gens vivent en commun. Il offre un spectre de vie en commun qui permet aux gens d'embrasser les problèmes de la communauté comme étant les leurs afin de se mettre ensemble pour les résoudre. Bon, pour moi ça fait déjà du sens » (Entrevue N° 4).

« [...] et, c'est ce qui est intéressant, à cause de l'agglomération, à l'intérieur d'une même association ou fédération, on trouve des personnes qui viennent de localités différentes et quand on pose chacun les problèmes de nos localités respectives, on se rend compte qu'on a pas mal les mêmes problèmes donc, pourquoi ne pas chercher les solutions ensemble. [...] Seulement pour cette zone, il y a plus que 21 groupements donc, plus que 200 à 300 membres qui se réunissent chaque mois ou chaque deux mois. Ce qu'il n'y avait pas avant. Ici, dès qu'on parle de PACODES, tout le monde, même les enfants savent que c'est un projet de développement dans la zone... » (Entrevue N° 9).

De plus, selon deux (2) membres des comités de gestion des AGR, le PDZ aurait aussi réussi à renforcer les structures traditionnelles locales de gestion de conflits entre les acteurs par la formation des leaders sur la gestion de conflit et la responsabilisation des instances religieuses et des leaders des structures locales dans ce processus. Par exemple, l'un d'entre eux nous a rapporté un litige entre certains leaders autour de la gestion financière d'un crédit commercial. Tandis que le comité de la fédération a voulu avoir le contrôle de cette AGR, les membres bénéficiaires ont systématiquement refusé de restituer les fonds d'épargne sous prétexte qu'ils sont des dons de la WV à eux et non à la fédération. Face à un pareil cas, les responsables ne font qu'espérer de pouvoir s'asseoir entre eux dans un climat de dialogue pour trouver un terrain d'entente et résoudre à l'amiable le conflit avant de s'adresser à des instances juridiques externes :

« Le PDZ nous a permis de mettre autour d'une table plusieurs secteurs ou instances qui sont au départ divergents. Par exemple nous avons eu un volet spirituel que nous avons appelé témoignage chrétien. Nous avons eu toujours des tête-à-tête avec les prêtres, les pasteurs, les dirigeants religieux de différentes dénominations pour les montrer, quand il y a des conflits, comment l'église peut intervenir pour aider la communauté à les résoudre. Ensuite, dans les structures de base (les groupements et associations), la gestion de conflit au niveau local fait partie des règlements et des valeurs des OCB, c'est ce qui montre d'ailleurs qu'ils sont solidaires et travaillent pour la même cause, le développement de la communauté. » (Entrevue N° 4).

« [...] tout comme actuellement pour le crédit [...], le PDZ est en phase de perdre cet argent. Les gens ne veulent pas rembourser en disant que c'est la WV qui les a donné l'argent ce n'est pas l'argent du PDZ, ils n'ont rien à rembourser à la fédération. Nous faisons des démarches, nous avons commencé des discussions pour les amener à comprendre que c'est l'argent de la communauté qui doit servir la communauté, nous espérons une entente avant d'entamer d'autres démarches aux d'autres instances. Mais ce problème, je dois te dire que c'est le responsable de la WV d'alors qui l'a créé, il n'avait pas mis les balises qu'il fallait » (Entrevue N° 2).

Cette situation que rapporte ce leader, nous a permis de remettre en question l'efficacité du processus ou la structure de gestion de conflit mis en place par le PDZ. Comment l'église intervient et aide véritablement dans la gestion locale des conflits autour des ressources rares si les leaders envisagent des recours de justice ?

En conclusion, nous pouvons le constater, le PDZ met en place un projet de développement en priorisant, dans une certaine mesure, presque toutes les dimensions présentées par Klein et coll. à l'exception d'une seule : l'utilisation créative de programme public d'appui au développement des collectivités. Il donne, en effet, beaucoup de places à un certain leadership local, à la mobilisation des ressources diversifiées, et voulait renforcer les structures de gestion locale de conflits. Il voulait, entre autres, favoriser à la base, selon certains leaders, le développement d'une identité positive et d'un sentiment d'appartenance. Cependant, peut-on considérer le PDZ comme une initiative réussie dans le sens de Klein et al ?

Cette question aussi simple qu'elle paraît n'exige pas une réponse simpliste, soit positive ou négative. Elle fait plutôt appel à une réflexion plus complexe et profonde sur la généralisation et/ou la non-généralisation des cinq dimensions de la perspective de Klein et al. En fait, l'analyse empirique des données fait apparaître l'ambiguïté ou le paradoxe lié à la perspective par initiative locale de Klein et coll. et fait voir qu'elle est généralisable dans certains aspects et dans d'autres non. Et, cela s'explique par le fait que les initiatives qu'elle étudie sont développées dans un contexte des pays du nord différents des contextes sociaux, économiques, politiques,

communautaire/rural, d'un pays du sud. Elle se base, entre autres, sur des initiatives qui se développent dans un contexte de cumul d'avantages socio-économiques et politiques tandis que le PDZ est dans un contexte de cumul de désavantages : ressources rares, la misère, bas niveau d'éducation des leaders locaux, absence de programmes publics, etc.

À l'analyse de chacune des cinq (5) dimensions de Klein dans le cadre du PDZ nous avons pu constater que le manque de ressources économiques contamine tout le reste du processus. Et, nous avons aussi constaté que les questions de survie, de gestion du quotidien, du rapport au temps apparaissent importantes comme éléments d'analyse des initiatives de lutte contre la pauvreté dans des milieux comme ceux dans lesquels s'implante le PDZ. Ce sont des éléments que l'approche de Klein et coll. n'a pas permis de comprendre. Par exemple un des leaders locaux interviewés a présenté "*la grande pauvreté comme obstacle*" au développement des initiatives locales. Selon lui, la situation de misère dans laquelle vivent les gens les oblige à gérer le quotidien pour satisfaire les besoins de base. Et cette gestion du quotidien fait écran aux actions pour le développement :

« [...] comment veux-tu que j'aie faim depuis avant-hier et que je n'ai toujours rien à manger jusqu'au moment où je te parle et me demande de penser à l'eau potable, à une route, à l'électricité, même à un grand champ de banane (rire) c'est ce que nous savons cultiver dans le temps » (Entrevue N°2)

Comme grille d'analyse, l'approche de Klein et al. nous a fourni des conditions de fonctionnement d'une intervention communautaire certes, mais semble-t-il qu'elle a une vision un peu idéaliste et technocratique du processus. C'est-à-dire, les conditions sont présentées comme une recette ou formule : pour réussir il faut remplir les cinq conditions. Cependant, l'analyse empirique du PDZ montre que cette perspective manque de réalisme par rapport aux conditions objectives, aux contradictions, au contexte sociopolitique et organisationnel du processus.

6.2 LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE ZONE ET SES EFFETS NON-ATTENDUS DU PDZ

Comme il est mentionné au chapitre 3, contrairement aux initiatives de Klein et al, le PDZ est une intervention communautaire planifiée implantée par une ONG et ayant ainsi ses dimensions et propres étapes. À l'analyse nous avons pu remarquer qu'il a produit des effets qui apparaissent plus bénéfiques : la formation des leaders, le renforcement de la solidarité communautaire, la distribution ou l'accomplissement de certaines "capabilités" comme le définissent Amartya Sen (1980) et Martha C. Nussbaum (2012) (la liberté d'accès à l'éducation, la santé du corps, l'affiliation, etc.), la production de certaines ressources favorisant une circulation limitée de ressources économique et permettant aux gens de se débrouiller dans leur misère. Mais, il a aussi produit des effets qu'on peut appeler plus négatifs : une certaine forme d'assistancialisme qui met les gens dans une situation de dépendance où ils deviennent des sujets passifs ; la question du clientélisme et par conséquent, la notabilisation de certains leaders locaux.

6.2.1 L'assistancialisme social

Comme dans les récents projets de développement, d'un point de vue idéologique et moral les notions de transformation sociale, d'autosuffisance, d'auto prise en charge ou de self-reliance font partie de l'objectif central du PDZ. C'est ce qui, à priori légitime le projet et le fait partager par la population parce qu'il semble aller dans le sens de leurs intérêts. Mais, à l'analyse des données, nous nous sommes rendu compte qu'au fur et à mesure, ce sont les stratégies inverses qui se sont produites : une forme d'« assistancialisme » créant une certaine « forme de dépendance ». Car, le PDZ dépend presque totalement de l'aide extérieure.

Comme nous l'avons montré, la WV est une ONG liée à des fondamentalismes religieux qui mobilise ses fonds en provenance de fondations religieuses et de son programme de parrainage. À la base de ses interventions, il y a cette vision théologique de la lutte contre pauvreté qui consiste à responsabiliser et inciter moralement et spirituellement les riches à faire

de l'aumône pour assister les pauvres. Mais, il y a aussi une vision laïque qui se base sur les approches modernes de lutte contre la pauvreté : l'organisation communautaire, l'empowerment, la transformation sociale. Ce qui peut expliciter le paradoxe et l'ambiguïté de la stratégie du PDZ.

À travers le programme de parrainage qui est le patron du PDZ, la WV permet à beaucoup d'enfants de ses communautés d'intervention de bénéficier de l'aide (en nature et en espèces) des contribuables (parrains ou marraines) des pays du Nord. Et, 40% des fonds récoltés des parrains et marraines financent «l'écolage», les matériels scolaires des enfants. Les autres 60% sont assignés à l'administration et aux projets de développement communautaire (WVH, 2008). Les dons en nature, généralement des kits d'hygiène, des aliments, des JIK (vêtements), sont distribués aux familles des communautés.

Cependant, l'un des leaders locaux de Cabaret pense que le programme de parrainage qui est une forme d'assistatisme social a ses bienfaits et ses conséquences néfastes sur le processus. Selon lui, il aide les familles et surtout les enfants à avoir accès à l'éducation certes, mais crée en même temps une *culture de dépendance* des familles par rapport à l'aide. Une fois qu'il n'y a plus de parrainage, le découragement s'installe dans la famille :

« [...] , mais ce n'est pas que le parrainage n'est pas utile, au contraire grâce à ce programme beaucoup d'enfants de Cabaret et de toutes les localités avoisinantes ont pu aller à l'école. Ce que je constate surtout ici, c'est que les parents des enfants pour qui la WV payait la scolarité étaient devenus dépendants du programme [...] je vois des gens ayant une situation plus misérable que ceux qui étaient dans le programme et qui font beaucoup d'efforts pour payer l'écolage de leurs enfants. Pourtant après le départ de la WV beaucoup d'enfants qui étaient parrainés sont dans les rues en train de se promener et quand tu demandes pourquoi tu ne vas plus à l'école, ils te répondent : mes parents disent qu'ils n'ont pas d'argent. Et, généralement en tant que leader je me déplace toujours pour aller voir les parents qui répondent toujours : Bon ! Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse quand la WV nous laisse comme des chiens [...] tu peux l'appeler comme tu veux, mais pour moi c'est la dépendance » (Entrevue N°2).

Cette forme d'assistatisme qui désengage certaines personnes par rapport à leur rôle d'acteur, modèle leur fonctionnement comme sujet passif et favorise ou pérennise en même temps une forme de paternalisme, de clientélisme dans les rapports entre les gens et l'ONG. Ce rapport paternaliste est explicité dans les propos de deux (2) des leaders locaux :

« [...] après que la WV nous a laissés comme des orphelins. [...]. Comme si on était des «kout pitit⁴⁴ la World Vision nous a abandonnés [...]. (Entrevue No 2).

« Comme mon frère disait et moi je vois la même chose, la façon dont la réalité se présente aujourd'hui, regardes notre état, c'est comme si la WV était notre papa et elle nous abandonne et maintenant nous sommes orphelins, découragés, nous n'avons plus le gout de nous réunir parce qu'il n'y a plus d'activités, réunir pour parler beaucoup, perdre de temps et sans rien faire moi franchement ça ne m'intéresse plus, bon toi, tu as même la chance de me trouver aujourd'hui » (Entrevue de groupe No 1).

Contrairement à la philosophie et aux objectifs du DTS, cette forme d'assistance donne au PDZ l'image d'une action à court terme dans lequel on ne retrouve presque aucune mesure d'empowerment permettant la poursuite autonome du programme.

6.2.3 Le clientélisme

Ici la notion du clientélisme⁴⁵ est utilisée dans cette démarche analytique pour tenter d'expliquer cette forme d'« *échange social* » existant entre certains acteurs locaux du PDZ et l'acteur externe, la WV. Cette notion est utilisée par Olivier De Sardan et Bierschenk (1998), deux anthropologues de développement, qui, en faisant une analyse socioanthropologique de l'aide au développement en Afrique, montrent qu'il existe de formes "néopatrimoniales" dans les rapports entre les acteurs de développement.

En fait, selon eux, comme forme quasi idéal-typique de l'opération de développement le "projet de développement", transforme certains acteurs locaux en "courtiers du développement" (Olivier de Sardan & Bierschenk, 1993 ; Olivier De Sardan, Bierschenk, & Chauveau, 2000). Et, « les "courtiers locaux en développement " sont des acteurs sociaux implantés dans une arène qui servent d'intermédiaires pour drainer (vers l'espace social correspondant à cette arène) des ressources extérieures relevant de l'aide au développement. Ils représentent les porteurs sociaux locaux de projets ; ils assurent l'interface entre les destinataires du projet et les institutions de

⁴⁴ Enfant non désiré

⁴⁵ « Une relation de clientèle qui est « une relation d'échange entre des rôles, peut être définie comme un cas spécial de liens dyadiques (à deux personnes) qui implique une amitié largement instrumentale dans laquelle un individu de statut socio-économique plus élevé (le patron) utilise sa propre influence et ses ressources pour fournir de la protection, des avantages, ou les deux, à une personne de statut inférieur (client), qui, pour sa part, rétribue en offrant un soutien général et de l'assistance, y compris des services personnels au patron »¹. Il s'agit pour J.-F. Médard d' « un rapport de dépendance personnelle non lié à la parenté qui repose sur un échange réciproque de faveurs entre deux personnes, le patron et le client qui contrôlent des ressources inégales » (Médard, 2000 :77)

développement ; ils sont censés représenter la population locale, ou en exprimer les "besoins" vis-à-vis des structures d'appui et de financement extérieures » (Olivier de Sardan et Bierschenk, 1998 : 2).

Les "leaders paysans" sont désignés comme les nouveaux partenaires avec qui les ONG et agences de développement entendent traiter. Ils tentent alors de les former, de les aider à acquérir un certain savoir-faire de manière à ce qu'ils puissent accomplir le rôle de « courtiers locaux en développement ». Ils favorisent, en plus, l'émergence des structures collectives locales parce qu'ils savent que ces dernières constituent un des lieux d'émergence de ces leaders paysans (idem). À l'analyse empirique, nous nous sommes rendu compte que c'est le même cas de figure de l'intervention de la WV à travers le PDZ.

Cependant, d'après ce qu'observent les deux auteurs, le rapport entre ces deux (2) coopérants (ONG et leaders locaux) est souvent étroitement lié à des pratiques clientélistes. Certains leaders locaux (courtiers au développement) – délégués par les autres membres grâce à leurs compétences et ressources propres ou leur capital social, pour faire "avancer les communautés"— tentent souvent de drainer ou se servir des ressources externes pour renforcer leur position dans l'arène locale (idem). Ils développent alors leurs propres marges de manœuvre et font souvent des « compromis » avec les bailleurs de fond selon une politique de « courtage ». Cette forme de clientélisme est vue par certains comme étant « *une forme parmi d'autres de corruption dont la particularité est d'être davantage fondée sur un « échange social » que sur un échange strictement économique* » (Briquet & Sawicki, 1998 : 336).

C'est un enjeu important que l'un des leaders locaux a évoqué en donnant son point de vue sur les effets pervers, les échecs ou les dimensions moins gagnantes du PDZ. Pour lui, le leadership que crée le PDZ n'est pas solide et durable et par conséquent est éphémère. Il a évoqué certains éléments explicatifs que nous pouvons traduire par une "*logique de rationalité à court terme ou stratégie de survie individuelle des acteurs*", et une *forme de clientélisme*. En effet, selon ce président d'association, les motivations affichées par certains leaders de s'embarquer comme coopérant sous une base volontariat dans le processus n'est pas exclusivement au profit de groupes ou collectivités au nom desquels ils entendent agir et pour lesquels ils se positionnent comme mandataires. Puisqu'il s'agit des gens qui sont souvent dans des situations

socioéconomiques contraignantes, c'est souvent une stratégie de survie, des intérêts personnels qui les motivent. Car selon lui, tant qu'on est membre d'un groupement ou d'une association, on est qualifié d'office pour bénéficier de certaines choses :

« Bon en tant que leader, je peux te le dire, beaucoup de gens qui faisaient partie des OCB étaient là dans l'unique but de bénéficier des choses du PDZ, soient les dons, les GIK, les kits alimentaires et d'hygiène, etc., et les AGR, les caprins, les crédits, etc. Parce que logiquement, ils savent quand on est chez le prêtre on ne meurt pas sans être baptisé, comme un cheval.... Et maintenant une fois qu'il n'y a plus de ces choses, on ne voit plus ces leaders, je veux dire ces faux leaders, pour me distinguer, qui étaient en avant dans tout » (Entrevue N°2)

Ce même répondant a aussi attiré notre attention sur le fait qu'à Cabaret la majorité des structures de base, les groupements et les associations en particulier, ne sont, pour la plupart, presque plus fonctionnelles après le retrait de la WV. Selon lui, il est devenu de plus en plus difficile de réunir des gens pour discuter des problèmes de la zone puisqu'il y a presque plus d'activités :

« [...] c'est comme si le PDZ était seulement la WV, depuis qu'elle est partie, la majorité des gens ne viennent plus dans les groupements et dans les associations pour discuter de leur communauté. Et, je peux dire que maintenant c'est comme un casse-tête chinois pour réunir un groupe de personnes alors qu'ils étaient tous des leaders, certains étaient même très zélés dans les associations. Comme il n'y a pas de projets, pas d'activités donc il n'y a plus d'association... ». (Entrevue N°2)

En outre, un représentant nous a carrément affirmé que de son côté, il utilise les ressources (sociales, organisationnelles) du PDZ pour accroître son capital sociopolitique :

« Par exemple, comme je te le dis, quand je suis dans la communauté et qu'il y a ces genres de structuration, je me sens beaucoup plus encadré. Parce qu'il y a beaucoup de personnes dans la communauté, beaucoup plus d'activités, je développe beaucoup plus contacts avec beaucoup plus de gens, beaucoup de localités [...] je pense poser ma candidature aux élections et il y a des associations qui ont l'habitude de se réunir dans la zone pendant deux fois j'ai assisté à leur rencontre et j'ai fait des connaissances avec eux, maintenant ils me voient comme un des leurs » (Entrevue No 1).

Nous pouvons alors comprendre qu'au-delà de leur idéologie revendicative déclarée, certains établissent des rapports de clientélisme dans le processus dans le but de faciliter et d'agrandir leur patrimoine foncier ou le valoriser, augmenter leur audience politique ou leur réseau de clientèle, accumuler des capitaux, revenus, ressources ou prestige. Cela produit ou tend à produire ce qu'on peut appeler une certaine forme de « notabilisation » de certains leaders.

6.2.4 Le phénomène de « notabilisation »

D'entrée de jeu, il est important de souligner qu'ici la notion de « notabilisation » est utilisée surtout dans un sens analytique, mais pas forcément empirique, car les données n'ont pas suffisamment clarifié le phénomène. Par ailleurs, en analysant certaines données, nous constatons dans le cadre du PDZ l'existence d'un processus par lequel certains notables ou leaders acquièrent un certain prestige social et du pouvoir symbolique ou concret par le contrôle des ressources matérielles, organisationnelles, économiques, politiques, symboliques que le PDZ procure ou que la WV laisse à la communauté.

Par exemple, certains leaders (les membres des comités des fédérations, surtout les présidents) qui traitent directement avec la WV, jouissent de certains droits — tels que droits de signatures pour le décaissement des fonds du compte bancaire du PDZ ; droit de signer ou pas le Protocole d'accord annuel entre WV et la fédération locale ; droit d'embaucher et de signer les contrats des employés locaux du PDZ ; etc. — acquiert forcément « un pouvoir notabiliaire » grâce à un droit légitime à exercer une domination que lui confèrent les autres membres. L'un des présidents de l'une des fédérations est d'ailleurs conscient de son statut :

« En tant que leaders qui représente plusieurs communautés, j'ai des lourdes responsabilités. Et, pour faire ce travail, il faut être influent, d'ailleurs c'est la raison pour laquelle les gens m'ont choisi. Tu as la responsabilité de signer de nombreux chèques au nom de la communauté, le protocole d'accord, il faut être quelqu'un de parole et moi les gens savent qui je suis. Je ne joue pas. [...] je me rappelle que des coordonnateurs de la WV devaient faire une rencontre et moi j'y étais opposé parce qu'il y avait quelque chose avec lequel je n'étais pas d'accord et au début de la rencontre je me suis levé et j'ai frappé ma main sur la table en disant : que ceux qui m'avait voté et qui croient en moi laissent la rencontre ! Et, les responsables s'étaient étonnés de voir qu'il ne restait qu'eux autres avec les chaises dans la salle » (Entrevue No 2).

En fait, Max Weber définit la notion de notable comme « *celui que sa situation économique autorise à exercer des charges électives sans nécessairement être rétribué pour cela et qui, en outre, parvient à convertir l'estime sociale dont il jouit - laquelle découle de sa naissance, de sa fortune, de sa réputation ou des ressources qu'il est en mesure de distribuer à ses fidèles - en position de pouvoir* » (cité dans Editorial. In : Politix. Vol. 17, N°65. Premier trimestre 2004 : 11).

Ce phénomène de «notabilisation », montre que, loin de contribuer à changer les structures traditionnelles de rapport de force, de domination et d'inégalité sociale dans les communautés locales, le PDZ les a peut-être renforcées en distribuant à certains leaders plus que d'autres certaines propriétés de la notabilité : une quantité minimale de richesses, un renom à l'intérieur de groupes sociaux restreints. Mais, nous admettons que ce qui est problématique ce n'est pas parce que certains individus disposent des ressources constitutives de la notabilité (une implantation territoriale forte, des biens économiques à distribuer, la reconnaissance symbolique de leur prestige) (idem), mais c'est la façon dont ils vont utiliser ce « capital ».

CONCLUSION DU CHAPITRE

Pour conclure ce chapitre, nous pouvons ouvrir une parenthèse sur certains enjeux liés au développement des initiatives locales de lutte contre la pauvreté que nous révèle l'étude du PDZ. En fait, l'étude du PDZ nous montre que la mise en place d'un projet de développement local suppose d'abord de prendre en compte la *logique de développement des communautés locales*. Et, cette *logique de développement* est présente dans les pratiques traditionnelles de stratégie de survie collective de leurs membres (par ex : la culture, les activités économique de base, les épargnes collectifs, les activités culturelles, etc.). De plus, il est important aussi de tenir compte des contraintes objectives (liées au contexte rural, économique, politique, social, culturel) dans la mise en place du projet de développement.

Il y a aussi une dimension essentielle liée aux conditions socioéconomiques des acteurs locaux vivant dans un contexte de grande pauvreté : le rapport social avec le temps. En fait, les données montrent que certaines de ces personnes, se trouvant en situation de précarité socioéconomique, ont souvent tendance à viser des actions immédiates capables d'apporter des solutions immédiates à leur situation et plus que des actions de développement sur le long terme.

Pour finir, l'étude du PDZ nous renseigne qu'il n'y a pas une mobilisation collective suffisante qui fait contrepoids pour modifier, influencer les programmes proposés. Et cette absence ou manque de mobilisation locale en dehors de celle suscitée par le PDZ ne permet pas de co-construction qui viendrait maintenir les actions mises de l'avant en faveur des priorités dégagées par les communautés elles-mêmes.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objectif principal auquel s'attachait cette étude était d'analyser et d'appréhender les différentes dimensions de l'initiative locale de lutte contre la pauvreté dans le cadre du PDZ pour vérifier à quel type de stratégie de développement local il correspond. Pour atteindre cet objectif, nous avons utilisé comme grille d'analyse, les cinq (5) dimensions de Klein et coll. qui nous fournissent des éléments de fonctionnement d'une intervention communautaire qui vise la lutte contre la pauvreté.

Nous avons ainsi cherché d'abord à documenter les conditions d'émergence et de consolidation du PDZ ; ses fondements philosophiques et idéologiques, ses dimensions et domaines d'intervention, ses programmes prioritaires et différentes étapes (chapitre V). Ensuite, nous avons analysé à l'aide des données empiriques : la question du renforcement d'un leadership local (individuel, groupe et socioterritorial) ; les stratégies et les politiques de mobilisation de ressources endogènes et exogènes utilisées par les acteurs ; l'utilisation stratégique des programmes publics ; la question de sentiment d'appartenance et enfin l'apprentissage collectif et la gestion de conflit (Chapitre VI).

Au préalable, ces différents objectifs nous ont poussés à réaliser une revue de littérature, dans un premier temps, sur les principaux concepts de notre objet d'étude : pauvreté, lutte contre la pauvreté, initiatives locales et développement local (chapitre I) ; et, dans un deuxième temps, sur le contexte d'émergence de la pauvreté et des stratégies de lutte contre la pauvreté en Haïti (chapitre II). Au chapitre 2, le fait de présenter l'historique de la pauvreté ; des stratégies macro et micro de lutte contre la pauvreté ainsi que l'émergence des ONG comme acteurs de développement local en Haïti, nous a permis d'approfondir et de clarifier la problématique et l'objet de notre recherche et de préciser nos différents objectifs et questionnements. En fait, comment le programme de développement de zone (PDZ) a permis de mettre en place un projet de développement local de lutte contre la pauvreté dans les communautés en Haïti ? C'est la principale question posée à laquelle cette recherche était consacrée.

À l'aide de la perspective de Klein et al. comme grille d'analyse, nous avons étudié plusieurs éléments de fonctionnement de la stratégie du PDZ pour tenter de comprendre comment ce projet serait construit. Au début, nous avons d'abord essayé de comprendre l'existence et la construction sociale de l'initiative locale en elle-même. Et, l'étude de cette dimension fait ressortir certaines ambiguïtés dans la mise en place du PDZ comme initiative locale puisqu'elle vient de l'extérieur des communautés via la WV. En fait, rappelons que l'objectif principal du PDZ c'est de transférer le processus de développement transformationnel soutenable (DTS) que la WV prône c'est-à-dire une transformation transcendée par toutes les dimensions de la vie humaine : le social, l'économique, le politique et le spirituel (WVI, 1999). Ce transfert a deux facettes importantes : le transfert de connaissances ou de savoir-faire, du leadership, de certaines ressources, etc. de la WV aux communautés ; et l'appropriation créative et innovatrice de la stratégie par les communautés.

De la même façon, cette logique de l'appropriation⁴⁶ de la stratégie de développement par la communauté est un processus à multiples facettes. Si nous le prenons dans le sens d'Olivier de Sardan, nous pouvons en considérer deux formes :

« Il existe deux formes d'appropriation suite à une opération de développement : le principe de sélection et le principe de détournement du « paquet technique » de l'intervention le principe de sélection ou d'adoption sélective est le processus où le paquet technique est « désarticulé » par les destinataires du projet et dans lequel ces derniers adoptent des éléments et en rejettent d'autres. Le principe de détournement permet en quelque sorte d'explicitier les raisons pour lesquels des éléments du paquet technique sont adoptés différemment de ce qui était prévu » (Olivier de Sardan, 1995 : 133-134).

L'appropriation met donc en évidence les rapports de forces entre les parties prenantes (acteurs externes et internes) ; et suppose des compromis ou consensus, des adaptations et des modifications de certaines dimensions en fonctions du contexte local. Car, elle consiste avant tout, comme le propose le CSBE⁴⁷, le fait « pour une communauté, de pouvoir régler les

⁴⁶ Si nous avons à utiliser cette appropriation dans le sens de la perspective de Klein et coll. bien qu'ils n'utilisent pas tout à fait ce concept, nous dirons qu'elle favorise : 1) le développement d'un consensus fort sur le problème central à affronter collectivement c'est-à-dire il faut faire une lecture claire du problème et des motifs de l'action afin de pouvoir travailler sur la base d'un intérêt commun ; 2) le développement d'une volonté commune de maintenir un équilibre de pouvoir entre les forces vives regroupées dans le but de favoriser un fonctionnement plus vertical des organisations et d'assurer un leadership plus cohérent ; 3) l'importance de favoriser l'épanouissement de la dimension innovatrice de l'initiative locale en sachant que la mobilisation des ressources doit se faire au profit de la collectivité et non au profit des intérêts particuliers (Klein et al. 2011 : 313-315).

⁴⁷ Conseil de la santé et du bien-être

problèmes qu'elle estime les plus importants en appliquant les solutions qu'elle juge les mieux adaptées» (CSBE, 2001 : 11 cité par Bourque & Favreau, 2003 : 299). Elle se base ainsi sur la solidarité, l'équité, la coopération, la responsabilité et l'apprentissage collectif, la liberté et l'imputabilité (CSBE, 2001). Elle veut, entre autres, un peu dans le même sens que Klein et al. (2011), rendre les communautés ou les individus acteurs et sujets de leur développement par le renforcement d'un leadership local⁴⁸ ; adapter l'initiative aux besoins et à la capacité d'action de chaque communauté ; favoriser le renforcement ou la construction d'une sociabilité, d'une identité positive par la valorisation de l'identification locale et du sentiment d'appartenance ; permettre la gestion locale des conflits.

Par ailleurs, les données montrent certaines ambiguïtés que ce soit dans le transfert que dans l'appropriation de la stratégie du PDZ. En fait, une stratégie à trois étapes est utilisée dans la mise en place du programme pour transférer le processus de DTS par le développement d'un leadership local aux communautés : un noyau de leaders locaux est formé (leadership individuel), des structures de base sont mises en place (leadership organisationnel) et des associations locales sont fédérées et des localités sont agglomérées (leadership socioterritorial). Cependant, cela n'empêche pas, compte tenu à la fois des ambivalences de la stratégie⁴⁹ en elle-même et des obstacles objectifs (cités au chapitre VI) liés au contexte local, que le PDZ soit dépendant des ressources extralocales ou de la WV (ressources humaines, matérielles, financières). Certains répondants vont qualifier ce leadership local comme étant faibles et en marge de l'autonomie.

Les données prouvent que le PDZ a permis la mobilisation de ressources humaines, organisationnelles, et symboliques ; le développement et la circulation limitée d'une certaine ressource économique au niveau des communautés. Mais, ces ressources se sont révélées instables et dépendantes des ressources exogènes.

De plus, au-delà de ces enjeux liés aux questions de ressources limitées, le PDZ a quand même réussi à contribuer au développement, chez certains membres de la communauté, d'une

⁴⁸ Être leader dans le sens d'être habilité à faire des choix, à prendre des décisions et à passer à l'action dans le but d'exercer un meilleur contrôle sur leur devenir (CSBE, 2001)

⁴⁹ Parce qu'elle basée à la fois sur une forme d'assistantalisme et sur la transformation sociale

nouvelle identité, d'un sentiment d'appartenance et d'une estime de soi qui favorise la motivation à l'action. Par exemple, pour certains leaders, l'espace organisationnel constitue un lieu d'une nouvelle socialisation, de l'épanouissement (Entrevue de groupe N1, No2, No3, Entrevue No 6). L'organisation donne un nom, produit un certain prestige et constitue une source de fierté pour certains leaders. Toutefois, d'autres leaders pensent que le PDZ n'a pas réussi à créer des activités de grande envergure ou assez d'emplois dans les communautés afin de stopper l'émigration des gens vers les villes ou d'autres pays à la recherche de mieux-être. C'est une façon pour eux de remettre en question ce développement de sentiment d'appartenance (Entrevue N10).

Autre élément de fonctionnement d'une intervention communautaire que Klein et al. proposent qui est une dimension plus difficile à remplir par le PDZ, selon les données, c'est ce qu'ils appellent l'utilisation créative des programmes publics. En fait, l'État haïtien donne une reconnaissance légale aux OCB, mais n'a pas de programmes de développement territorial visant à les appuyer. Donc, la réussite des initiatives locales dans ces communautés locales en Haïti est contrainte de passer, en attendant, au-delà des programmes publics.

Enfin, selon les données les PDZ a mis en place des dispositifs permettant de gérer les concurrences et les conflits entre les leaders au niveau local notamment par la responsabilisation des leaders et des églises locales ou par le renforcement des structures traditionnelles de gestions de conflits dans les communautés. Cependant, en analysant le rapport entre les dimensions dans le cadre du PDZ, nous avons pu comprendre que la question de ressources limitées contamine toutes les autres dimensions du processus. Par exemple, à l'analyse des données, nous avons constaté que les conflits et les concurrences entre les acteurs, les localités persistent et se font surtout autour des ressources rares. Même si le PDZ a réussi à solidariser les gens via la dynamique organisationnelle, à rapprocher les localités via le système d'agglomération, les concurrences et les conflits restent des enjeux majeurs affectant le processus.

En gros, par rapport aux différentes dimensions que propose la perspective de Klein et coll. le projet de développement mis en place par le PDZ paraît plus un échec qu'une réussite. Mais, pour comprendre comment ce projet se construit, nous avons étudié l'enchevêtrement des

logiques⁵⁰, certes en référence à chacune de ces dimensions, mais aussi en prenant en compte la logique de développement de la WV et celle des communautés locales. En effet, les données montrent qu'il y a un écart dans un premier temps entre la définition théorique du PDZ et sa mise en place et dans un deuxième temps entre le développement au sens des communautés et au sens de la WV. Quand la WV base le développement local sur le développement social sur l'assistance humanitaire, les leaders locaux le basent sur le développement agricole et économique (entrevue No 1).

De plus, en raison de l'apolitisme dont se réclament les OCB, elles ne sont pas en mesure de se mobiliser politiquement dans le but de forcer le secteur public à s'engager dans le processus que ce soit par la mise en place de programme de financement d'initiatives locales que par la définition des plans de développement territorial prenant en compte la réalité des communautés locales. Donc, le développement des communautés dans le cadre du PDZ est ainsi appelé dans le sens de travailler avec la communauté — par exemple, pour son institutionnalisation et son organisation, il va compter sur les structures de bases existantes dans les communautés (les comités de quartier, les associations de planteurs, les organisations de femmes, les clubs de jeunes, etc.) et/ou sur le leadership traditionnel et religieux présent (les prêtres, les chefs de famille, les notables, etc.) — mais pas forcément dans le sens de redonner du pouvoir à la communauté et de remettre en question les structures de reproduction des inégalités existantes.

Nous pouvons donc conclure après analyse que contrairement à sa définition théorique qui veut que le DTS soit un processus intégré et intégrant — c'est-à-dire qui part de la réalité locale à partir d'un processus d'action-réflexion-action et qui fait des leaders locaux des acteurs, artisans de leur propre de développement (WVI, 1999) — le PDZ paraît plus un modèle de développement local Top-Down que Bottom-Up.

⁵⁰ L'enchevêtrement des logiques sociales est un concept utilisé par Olivier de Sardan pour expliquer les interactions entre les configurations développementistes et les populations locales qui se trouvent dans deux univers que sont le « développement » et les « savoirs populaires » (Olivier de Sardan, 2001)

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AQOCI (2008). Les ONG et le cadre international de l'efficacité de l'aide.
Http: //www.aqoci.qc.ca.

Aronde, P. (2004). *La pauvreté est-elle soluble dans le libéralisme ?* Belin, Collection Ulysse.

Assayag, J. (2005). *La mondialisation vue d'ailleurs. L'Inde désorientée.* Paris, Éd. Le Seuil, coll. La couleur des idées, 295 p.

Asselin, I. et al. (2003). *Valorisation des expériences de développement local en Haïti.* Rapport de recherche présenté à l'Agence Canadienne de Développement International (ACD I). Faculté d'administration. *Université de Sherbrooke.*

Barrat, C. F. (1998). *La pauvreté.* Presses universitaires de France

Bénicourt, E. (2005). Sen : du texte à ses interprétations. *L'Économie politique*, 27, p. 52-59

Benicourt, E. (2001). La pauvreté selon le PNUD et la BM. *Etudes rurales*, (3), 35-53.

Bernadin, E. A. 1993. *L'espace rural haïtien : bilan de 40 ans d'exécution des programmes nationaux et internationaux de développement (1950-1990).* Paris, L'Harmattan, 407 p

Bertin, A. (2007). *Pauvreté monétaire, pauvreté non monétaire : une analyse des interactions appliquée à la Guinée.* Doctoral dissertation. *Université Montesquieu-Bordeaux IV.*

Bey, M. (1999). Recherches sur la pauvreté : état des lieux : contribution à la définition d'une problématique. *Tiers-Monde*, 40(160), 871-895.

Bidet, J. et Bidet-Mordrel, A. (1995). *John Rawls et la théorie de la justice.* Presses Universitaires de France-PUF.

Bierschenk, T. et Olivier de Sardan, J. P. (1998). *Les pouvoirs au village : le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation.* Paris, Karthala, coll. Les Afrique.

Bisiaux, R. (2011). Comment définir la pauvreté : Ravallion, Sen ou Rawls ? *L'Economie politique*, 49. www.leconomiepolitique.fr

Boisvert, R. (2007). Les indicateurs de développement des communautés : vers le déploiement d'un dispositif national de surveillance. *Agence de santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec.*

Boucher, J. (1990). Les mouvements sociaux. Réflexion à partir des théories de l'action collective et de la régulation, Montréal. *Cahiers du CRISES, Collection Working Papers.*

- Bourque, D. et Favreau, L. (2003). Le développement des communautés et la santé publique au Québec. *Service social*, 50(1), 295-308.
- Brauman, R. (2000). *L'action humanitaire*. Dominos Flammarion.
- Bresson, M. (2007). La pauvreté est-elle encore une question sociologique d'actualité ? Un enjeu de définition, de méthode et de théorie. *Pensée plurielle*, (3), 9-17.
- Briquet, J. L. et Sawicki, F. (1998). *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*. Presses universitaires de France.
- Brutus, É. et Charlmers, C. (2010). *Construire ou reconstruire Haïti ? Acteurs, enjeux et représentations*. « Dans P. Buteau, R. Saint-Éloi, & L. Trouillot, *Refonder Haïti ?* pp. 33-45 ». Montréal, Mémoire d'encrier.
- Brutus, N. (2009). Pratiques associatives et construction d'un espace social citoyen à Trou-du-Nord (Haïti). Mémoire présenté au Département de Sociologie/Faculté des Arts et des Sciences. *Université de Montréal*.
- Castor, S., (2010). Haïti : les racines historiques d'une construction nationale difficile. Conférence-débat donnée au Centre de Recherche pour le Développement Internationale (CRDI). Vidéo. Youtube. Consulté en juillet 2012.
- Cling, J. P. ; Razafindrakoto, M. et Roubaud, F. (2002). La Banque mondiale et la lutte contre la pauvreté : « tout changer pour que tout reste pareil ? ». *Politique africaine*, (3), 164-174.
- Conseil de la Santé et du Bien-être (2001). *L'appropriation par les communautés de leur développement*. Québec, CSBE, 52 p. <http://www.csbe.gouv.qc.ca>
- Copans, J. (2010). *Domaines et approches. Sociologie du développement*. Paris, Armand Colin.
- Corten, A. 2001. *Misère, religion et politique en Haïti : Diabolisation et mal politique*. Paris, Karthala, 245 p.
- Daguerre, A. (2010). Les programmes de lutte contre la pauvreté au Venezuela. *Critique internationale*, 1,147-167.
- De Wet, H. L. (2013). Le développement transformationnel, réponse de World Vision South Africa à la pauvreté. *International Development Policy, Revue internationale de politique de développement*, 4, p. 119-137.
- Develtere, P. et Fonteneau, B. (2004). *Économie sociale, emploi et protection sociale dans un État faible : le cas d'Haïti*. Presse de l'université du Québec.

Djoké, K. A. et al. (2006). Profil de la pauvreté infantile dans les pays de l'UEMOA : une analyse comparative basée sur l'approche multidimensionnelle de la pauvreté. In *document de travail PEP, PMMA, Communication de juin 2006 lors de la 5ème conférence du PEP*.

Dorvilier, F. (2007), *Apprentissage organisationnel et dynamique de développement local en Haïti, proposition d'intelligibilité en termes de production d'un nouvel ordre territorial*, Thèse de doctorat, Université Catholique de Louvain, Louvain-La-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 359 pages.

Doura, F. (2001). *Économie d'Haïti. Dépendance, crises et développement*. Tome 2, Montréal, Les Éditions DAMI.

Douyon, F. (2004). *Haïti, de l'indépendance à la dépendance*. Editions L'Harmattan

Étienne, S. P. (2007). *L'énigme haïtienne. Échec de l'État moderne en Haïti*. Montréal. Presses de l'Université de Montréal. Mémoire d'Encrier.

Etieme, S. P. (1997). *Haïti : l'invasion des ONG*. Montréal, CIDIHCA, 327 p.

Fassin, D. (2010). *La raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*. Paris, Gallimard, Seuil.

FIDA (2001). Evaluation de la pauvreté rurale. [http : //www.ifad.org](http://www.ifad.org).

Fontan, J. M (1993). *Revue de la littérature en développement local et en développement économique communautaire*. Montréal, les Presses de l'IFDEC

Fontan, J. M. (1992). *Les corporations de développement économique communautaire montréalaises : du développement communautaire au développement local de l'économie*. Thèse de doctorat au département de sociologie. Université de Montréal. Montréal, Les Presses de l'IFDEC.

Fontan, J. M. (2011). *Innovation sociale*. Dans Bellemare, G., & Klein, J. L. (2011). *Innovation sociale et territoires*. Presse de l'Université du Québec.

Fontan, J. M. ; Klein, J. L. et Champagne, C. (2011). *Le projet Sur la Main dans le Vieux-Rosemont : une démarche évolutive de lutte contre la pauvreté et l'exclusion*. Centre de recherche sur les innovations sociales.

Fontan, J.-M. et Klein, J.L. (2004). La mobilisation du capital socio-territorial : le cas du technopôle Angus. *Dans Lien social et Politiques*, 52, p. 139-149.

Fontan, J.-M., Klein J.-L. et Tremblay, D.-G. (2002). *La mobilisation des ressources. L'enjeu du développement local*. Dans M. Tremblay, P.-A. Tremblay et S. Tremblay (dirs), *Développement local, économie sociale et démocratie*. (Québec), Presse de l'Université du Québec, p. 103-124.

Fontan, J. M. et Lévesque, A. (1992). *Initiation au développement économique local et au développement économique communautaire : expériences pertinentes et études de cas*. Institut de formation en développement économique communautaire.

Fréguin, S. et Devienne, S. (2006). Libéralisation économique et marginalisation de la paysannerie en Haïti : le cas de l'archaïe. *Revue Tiers Monde*, 47(187), pp. 621-642.

Gélinas, J. B. (1994). *Et si le Tiers Monde s'autofinçait : De l'endettement à l'épargne*. Montréal, Les Éditions Écosociété.

Granchamp, Harris et Poitras, (2003). *Les processus de mobilisation d'une communauté locale : des initiatives de communauté visant l'amélioration de la qualité de vie*. Centraide du Grand Montréal. www.centraide-mtl.org

Hassen, T. B. (2012). Le système régional d'innovation de l'aéronautique à Montréal entre dynamiques territoriales et sectorielles. *Université du Québec à Montréal*.

Hlady Rispal, M. (2002). *La méthode des cas : Application à la recherche en gestion*. Bruxelles, De Boeck.

Houée, P. (2001). *Le développement local au défi de la mondialisation*. Editions L'Harmattan.

Hurbon, L. (2006). André Corten, *Diabolisation et mal politique*. Haïti : misère, religion et politique. Archives de sciences sociales des religions, 169-299. [En ligne] [http : //assr.revues.org/3495](http://assr.revues.org/3495).

Icart, L. (2006). Haïti-en-Québec : notes pour une histoire. *Ethnologues* 28(1) P. 45-79.

IHSI (2003). *Enquête sur les conditions de vie des ménages en Haïti*, Port-au Prince et Oslo. www.ihsi.ht

Jetté, C. ; Lévesque, B. ; Mager, L. et Vaillancourt, Y. (2000). *Économie sociale et transformation de l'État-providence dans le domaine de la santé et du bien-être*. Presse de l'Université du Québec.

Klein, J.-L. (2006). *De l'initiative locale au développement territorial : une perspective synthétique*. Dans Simard, M. et al. (dir.) «*Inégalités, démocraties et développement*». Rimouski, GRIDEQ, p. 143-164.

- Klein, J.-L. (2008). *L'économie sociale comme une base d'une stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion : conditions de réussite*. Communication au colloque Économie sociale et lutte à la pauvreté et à l'exclusion. Rimouski, ASRDLF,
- Klein, J.-L. (2008). *Les jalons d'une vision alternative : du développement centralisé descendant au développement local ascendant*. Dans Beaudet, P., Schafer, J., & Haslam, P. «Introduction au développement international : approches, acteurs et enjeux». Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Klein, J.-L. et al. (2011). *Conditions de réussite des initiatives locales*. Dans Champagne, C. (2011) «Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion». Presses de l'Université du Québec.
- KLEIN J-L. et al. (2010). *Les conditions de réussite des initiatives locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui mobilisent des ressources de l'économie sociale*. Montréal, C.R.I.S.E.S. Collection Études théoriques. [http : //www.crisis.uqam.ca/calchiers/ETI002.pdf](http://www.crisis.uqam.ca/calchiers/ETI002.pdf)
- Lacasse, J. (2006). *Le mouvement des sans terre au Brésil : un mouvement socio- territorial porteur d'initiatives de développement local*. Mémoire de maîtrise en géographie. Université du Québec à Montréal.
- Lapeyronnie, D. (1988). Mouvements sociaux et action politique : existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ? *Revue française de sociologie*, 593-619.
- Lautier, B. et Salama, P. (1995). *De l'histoire de la pauvreté en Europe à la pauvreté dans le Tiers Monde*. In : Tiers-Monde. Tome 36 (142). pp. 245-255.
- Loisy, C. (2000). Pauvreté, précarité, exclusion. Définitions et concepts. *Les Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, 23-50.
- Louis-Juste, J.-A. (1997). *Sociologie de l'animation de Papaye*. Unité de Formation Continue et d'Extension. Port-au-Prince, FASCH - UEH.
- Lominy, M (2004). Aide au développement versus aide humanitaire : Haïti doit faire un choix. *Http : //www.alterpresse.org*. 12 Avril 2014.
- Mbonda, E.-M. (2004). La pauvreté comme violation des droits humains : vers un droit à la non pauvreté. *Revue internationale des sciences sociales*. 2 (180), p. 309-321.
- McAdam, D. ; McCarthy, J. D. et Zald, M. N. (Eds.). (1996). *Comparative Perspectives on Social Movements. Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framing*. Cambridge. Cambridge University Press.

Médard, J.-F. (2000). *Clientélisme politique et corruption*. In : Tiers-Monde. Tome 41 (161). p.75-87.

Mercier, L. (1995). La pauvreté : phénomène complexe et multidimensionnel. *Service social*, 44(3), 7-27.

Métayer, M (2002). *La théorie de la justice de Rawls*. In *La philosophie éthique, Enjeux et débats actuels, Saint-Laurent*». Édit. Du Renouveau Pédagogique, p. 132-138.

Ministère de Planification et de Coopération Externe, (2005). *Etat des lieux des savoirs sur la pauvreté en Haïti des années 70 à nos jours*. Rapport final. P-au-P, Haïti. www.mpce.gouv.ht

Ministère de Planification et de Coopération Externe, (2006). Politique macroéconomique et Pauvreté en Haïti (1981-2003). www.mpce.gouv.ht

Ministère de Planification et de Coopération Externe, (2004). *Carte de pauvreté d'Haïti*. Tiré le 15 Mars 2011. www.mpce.gouv.ht.

Ministère de Planification et de Coopération Externe, (2008). *Document de stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté : Pour réussir le saut qualitatif (DSNCRP)*. Port au Prince, Henry Deschamps. www.worldbank.org.

Monnet, É. (2007). La théorie des «capabilités» d'Amartya Sen face au problème du relativisme. *Tracés. Revue de Sciences humaines* (12), 103-120.

Montas, R. (2005). La pauvreté en Haïti : situation, causes et politique de sortie. www.eclac.cl. Consulté le 11 septembre 2012.

Olivier de Sardan, J.-P. et Bierschenk, T. (1993). *Les courtiers locaux du développement*. Bulletin de l'APAD, 5.

Olivier de Sardan, J.-P. (1995). *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*. Edit. KARTHALA.

Olivier de Sardan, **J.-P.** (1993). Le développement comme champ politique local. *Bulletin de l'APAD* [En ligne]. [Http : //apad.revues.org/2473](http://apad.revues.org/2473)

Olivier de Sardan, J.-P. ; Bierschenk, T. et Chauveau, J. P. (2000). *Les courtiers du développement. Les villages africains en quête de projets*. Paris, Karthala.

Ouattara, C. (2003). *Développement communautaire et réduction de la pauvreté dans un contexte de décentralisation*. In Paper delivered to ENDSA Seminar, 5.

- Parent, S., Klein, J.-L., Jolin, L. (2009). Le développement communautaire et le tourisme communautaire : une analyse conceptuelle comparative. *ESSACHESS-Journal for Communication*. P.73-89. www.cceol.com.
- Paugam, S. (2005). *Les formes élémentaires de la pauvreté*. Presses universitaires de France.
- Paul, B (2011). *Le capital institutionnel dans l'analyse du changement économique et social : Application dans le secteur de la microfinance en Haïti*. Thèse de Doctorat. Université Montpellier I.
- Pecqueur, B. (2000). *Le développement local*. Paris : Syros. 2ième édition revue et augmentée
- Peñafiel, R. (2008). *L'événement discursif paupériste, lutte contre la pauvreté et redéfinition du politique en Amérique Latine : Chili, Mexique, Venezuela (1910-2006)*. Thèse de Doctorat. Université du Québec à Montréal.
- Pinard, R. ; Potvin, P. ; et Rousseau, R. (2004). Le choix d'une approche méthodologique mixte de recherche en éducation. *Recherches qualitatives*, 24, 58-80.
- PNUD (2008). *Le suivi du développement humain populations. Indicateur du Développement Humain*. [En ligne]. [New York] : PNUD. [Consulté le 29 mai 2013]. [Http : //hdr.undp.org/en/media/HDR](http://hdr.undp.org/en/media/HDR).
- Portejoie, C. (2011). Fiche de lecture sur La dynamique du capitalisme écrit Braudel, F 1985. *HEC Paris*.
- Prévost, P. (2001). Le développement local : contexte et définition. *Collection cahiers de recherche. IREC-01-03*. Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS).
- Prévost, P. (2001). Les dimensions et processus du développement des collectivités locales. Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS). *Collection cahiers de recherche. IREC-01-05*.
- Revillard, A. (2003) La sociologie des mouvements sociaux : structures de mobilisation, opportunités politiques et processus de cadrage. [Http : //www.melissa.ens-cachan.fr/IMG/pdf/2003_sociologie_des_mouvements_sociaux.pdf](http://www.melissa.ens-cachan.fr/IMG/pdf/2003_sociologie_des_mouvements_sociaux.pdf)
- Rist, G. (2007). *Le développement : Histoire d'une croyance occidentale*. 3e édition revue et augmentée. CDE.
- Roinsard, N. (2013). Histoire de la pauvreté errante. *La Vie des idées*. [Http : //www.laviedesidees.fr/L-errance-au-ras-des-siecles.html](http://www.laviedesidees.fr/L-errance-au-ras-des-siecles.html)

- Sogge, D. (2004). *Les mirages de l'aide internationale*. Montréal. Écosociété,
- Tremblay, D. G. et Fontan, J. M. (1997). *Le développement économique local : la théorie, les pratiques, les expériences*. Télé-université.
- Tremblay, D.-G. ; Fontan, J.-M. (1994). *Le développement économique local : théorie et pratiques, les expériences*. Paris/Montréal. Presses de l'Université du Québec et Télé-université, 579 p.
- Tremblay, S. (1999). *Le développement local*. In *Du concept de développement au concept de l'après développement : trajectoire et repères théoriques*. Chicoutimi. Université du Québec à Chicoutimi.
- Vachon, B. ; Coallier, F. (1993). *Le développement local : théorie et pratique*. Boucherville : Éditions Gaetan Morin.
- Van Parys, G. (s.d). Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté. *Http://www.iteco.be*
- Verhaegen, K. 1998. *L'auto-développement ? Un défi posé aux ONG*. Paris, L'Harmattan.
- Vialan, D. (2012). Martha Nussbaum, *Capabilités*. *Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* [En línea], [http : //lectures.revues.org/9575](http://lectures.revues.org/9575).
- World Vision (2012). Magazine de World Vision Suisse, 1. www.worldvision.ch.
- Word Vision (1998). Programme de Développement de Zone : stratégie.
- World Vision Haïti/ OCRO (2011). Manuel de renforcement organisationnel : Une approche de World Vision Haïti.
- World Vision Région de l'Amérique Latine et de la Caraïbes (1999) : Guide du Développement Transformateur Durable (DTS).
- Yala, Amina. Volontaire en ONG : l'aventure ambiguë. Vol. 146. ECLM, 2005.
- Zwarthoed, D. (2009). Comprendre la pauvreté : John Rawls, Amartya Sen. Presses universitaires de France.

Sites d'internet consultés

www.alterpresse.org : Haïti-Choléra : Le système de surveillance épidémiologique en défaillance, selon Msf. 15 juin 2012

www.cadtm.org : Haïti. Interview de Carmel Fils Aimé, de l'Institut Culturel Karl Lévêque. 10 avril 2010 par Sophie Perchellet.

ANNEXES

ANNEXE 1 : GRILLE D'ENTREVUES INDIVIDUELLES POUR CABARET

➤ **Thème 1 : Introduction / Profil sociodémographique de l'interviewé**

1. Quel est votre statut par rapport au PDZ (bénéficiaire direct ou indirect, membre de la Fédération, leader communautaire, etc.)
2. Parlez-moi de votre parcours de bénéficiaires dans le cadre PDZ (comment vous avez été choisis, pourquoi, par qui, combien de personnes de votre famille, quel type de bénéficiaires, vous bénéficiez de quoi) ?

➤ **Thème 2 : Programme de développement de zone (PDZ)**

3. Pouvez-vous me parler du PDZ de cabaret (comment cela a commencé ; la mission les objectifs et/ou finalités ; les processus (rencontres communautaires, diagnostic, de la zone, formation de comité d'enquête, etc.).
4. Expliquez-moi pourquoi le PDZ est-il atterri dans la zone de Cabaret (accessibilité de la zone, précarité ou pauvreté, démarches des leaders locaux, interventions de l'État auprès de la World Vision, etc.)
5. Comment voyez-vous les questions de développement et de pauvreté dans les approches du PDZ ?
6. Parlez-moi des structures locales qui soutiennent les initiatives du PDZ (sa composition, les membres, objectifs, actions et stratégies, moyens de fonctionnement, prise de décision...)
7. Comment appréciez-vous les liens de solidarité entre les membres de la Fédération de Développement de Cabaret ainsi que les autres membres de la communauté.

➤ **Thème 3 : Développement local ou initiatives locales de la lutte contre la pauvreté dans le cadre du PDZ de cabaret.**

8. Pensez-vous que le PDZ favorise le développement ou la construction d'un leadership (type de leadership, qui sont les leaders, qu'est ce qu'ils font, comment peut-on les identifier dans la communauté) ?
9. Quelles sont les ressources qui sont mobilisées, comment et qui les mobilisent, comment sont-elles gérées pour la réussite et la continuité des projets du PDZ de cabaret (ressources financières et matérielles, ressources sociales et politiques) ?
10. Comment appréciez-vous le partenariat dans le cadre du PDZ, pendant et après le départ de la WV (bailleurs, financeurs publics ou privés, églises, partenaires de projets, type de relations/dépendances financières ou partenaires égaux) ?
11. Selon vous, est-ce que le PDZ favorise la gestion des conflits, des concurrences entre les acteurs ainsi la construire d'une identité positive, d'une conscience territoriale et d'un sentiment d'appartenance des acteurs à la communauté ? Expliquez ?
12. Quelles sont les nouveaux défis auxquels faites face le PDZ après le retrait de la World Vision de la communauté ?

➤ **Thème 4 : Impacts sur les conditions de vie des gens de la communauté (15')**

13. Comment a été votre vie et celle de la communauté en générale avant l'implantation du PDZ ?
14. Qu'est-ce que le PDZ a provoqué dans votre vie, dans votre développement personnel (ascension sociale, notable, sens de leadership, etc...) et ainsi que dans la vie de l'ensemble de cette communauté. Expliquez ?
15. Diriez-vous que la pauvreté a reculé ou est resté intacte à cabaret et ses environs avec l'émergence du PDZ ? Expliquez
16. Pensez-vous que le PDZ est utile en tant qu'initiative de développement local de lutte contre la pauvreté dans le milieu ? Pourquoi ?

Conclusion

Avez-vous quelque chose d'autre à ajouter que nous n'avons pas mentionné précédemment ?

ANNEXE 2 : GRILLE D'ENTREVUES INDIVIDUELLES POUR NAN KAFE

➤ **Thème 1 : Introduction / Profil sociodémographique de l'interviewé (5')**

1. Quel est votre statut par rapport au PDZ (bénéficiaire direct ou indirect, membre de la Fédération, leader communautaire, etc.)
2. Parlez-moi de votre parcours de bénéficiaires dans le cadre PDZ (comment vous avez été choisis, pourquoi, par qui, combien de personnes de votre famille, quel type de bénéficiaires, vous bénéficiez de quoi) ?

➤ **Thème 2 : Programme de développement de zone de PACODES (Nan kafe)**

3. Pouvez-vous me parler de PACODES (comment cela a commencé ; la mission les objectifs et/ou finalités ; les processus (rencontres communautaires, diagnostic, de la zone, formation de comité d'enquête, etc.).
4. Expliquez-moi pourquoi ce programme est-il atterri à **Nan kafe** (accessibilité de la zone, précarité ou pauvreté, démarches des leaders locaux, interventions de l'État auprès de la World Vision, etc.)
5. Comment voyez-vous les concepts de développement et de pauvreté dans les approches du PDZ ?
6. Parlez-moi de la structure locale (PACODES) qui soutient les initiatives du PDZ (sa composition, les membres, objectifs, actions et stratégies, moyens de fonctionnement, prise de décision...)
7. Comment appréciez-vous les liens de solidarité entre les membres du PACODES et les autres membres de la communauté.

➤ **Thème 3 : Développement local ou initiatives locales de la lutte contre la pauvreté dans le cadre du PDZ**

8. Pensez-vous que le PDZ favorise le développement ou la construction d'un leadership (type de leadership, qui sont les leaders, comment sont les relations entre les leaders et les autres membres de la communauté) ?

9. Quelles sont les ressources qui sont mobilisées, comment et qui les mobilisent, comment sont-elles gérées pour la réussite et la continuité des projets du PDZ (ressources financières et matérielles, ressources sociales et politiques) ?
10. Comment appréciez-vous le partenariat dans le programme de PACODES (bailleurs, financeurs publics ou privés, églises, partenaires de projets, type de relations/dépendances financières ou partenaires égaux) ?
11. Selon vous, est-ce que le PDZ de PACODES favorise la gestion des conflits, des concurrences entre les acteurs ainsi la construire d'une identité positive, d'une conscience territoriale et d'un sentiment d'appartenance des acteurs à la communauté ? Expliquez ?

➤ ***Thème 4 : Impacts sur les conditions de vie des gens de la communauté***

12. Comment a été votre vie et celle de la communauté en générale avant l'implantation du PDZ de PADODES ?
13. Qu'est-ce que le PDZ a provoqué dans votre vie, dans votre développement personnel (ascension sociale, notable, sens de leadership, etc...) et ainsi que dans la vie de l'ensemble de cette communauté. Expliquez ?
14. Depuis l'implantation du PDZ de PACODES, pensez-vous que la pauvreté a reculé ou est resté intacte à **Nan Kafé** et ses environs avec l'émergence du PDZ ? Expliquez
15. Pensez-vous que le PDZ est utile en tant qu'initiative de développement local de lutte contre la pauvreté dans le milieu ? Pourquoi ?

Conclusion

Avez-vous quelque chose d'autre à ajouter que nous n'avons pas mentionné précédemment ?

ANNEXE 3 : GRILLE D'ENTREVUES DE GROUPE POUR CABARET

➤ ***THÈME 1 : PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE ZONE DE***

- 1- Pouvez-vous me parler du PDZ de Cabaret (comment cela a commencé ; la mission les objectifs et/ou finalités ; les processus (rencontres communautaires, diagnostic, de la zone, formation de comité d'enquête, etc.).
- 2- Expliquez-moi pourquoi le PDZ est-il atterri à dans la zone (accessibilité de la zone, précarité ou pauvreté, démarches des leaders locaux, interventions de l'État auprès de la World Vision, etc.)
- 3- Comment voyez-vous les concepts de développement et de pauvreté dans les approches du PDZ ?
- 4- Parlez-moi de la structure locale (FEDEC) qui soutient les initiatives du PDZ (sa composition, les membres, objectifs, actions et stratégies, moyens de fonctionnement, prise de décision...)
- 5- Comment appréciez-vous les liens de solidarité entre les membres de la FEDEC et les autres membres de la communauté ?

➤ ***THÈME 2 : DÉVELOPPEMENT LOCAL OU INITIATIVES LOCALES DU LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DANS LE CADRE DU PDZ (20')***

6. Pensez-vous que le PDZ favorise le développement ou la construction d'un leadership (type de leadership, qui sont les leaders, comment sont les relations entre les leaders et les autres membres de la communauté) ?
7. Quelles sont les ressources qui sont mobilisées, comment et qui les mobilisent, comment sont-elles gérées pour la réussite et la continuité des projets du PDZ (ressources financières et matérielles, ressources sociales et politiques) ?
8. Comment appréciez-vous le partenariat dans le cadre du PDZ, pendant et après le départ de la WV (bailleurs, financeurs publics ou privés, églises, partenaires de projets, type de relations/dépendances financières ou partenaires égaux) ?
9. Selon vous, est-ce que le PDZ favorise la gestion des conflits, des concurrences entre les acteurs ainsi la construire d'une identité positive, d'une conscience territoriale et d'un sentiment d'appartenance des acteurs à la communauté ? Expliquez ?

➤ **THÈME 3 : IMPACTS SUR LES CONDITIONS DE VIE DES GENS DE LA COMMUNAUTÉ (15')**

10. Comment a été la vie de la communauté en générale avant l'implantation du PDZ de Cabaret ?
11. Pensez-vous que le PDZ a changé les conditions de vie de l'ensemble des personnes de cette communauté ou seulement quelques personnes ? Expliquez ?
12. Pensez-vous que le PDZ est utile tant qu'initiative de développement local de lutte contre la pauvreté dans le milieu ? Pourquoi ?

➤ **Conclusion (5')**

Avez-vous quelque chose d'autre à ajouter que nous n'avons pas mentionné précédemment ?

ANNEXE 4 : GRILLE D'ENTREVUES DE GROUPE POUR NAN KAFE

➤ **THÈME 1 : PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE ZONE DE (20')**

1. Pouvez-vous me parler du PDZ de "Nan Kafe" (comment cela a commencé ; la mission les objectifs et/ou finalités ; les processus (rencontres communautaires, diagnostic, de la zone, formation de comité d'enquête, etc.).
2. Expliquez-moi pourquoi le PDZ est-il atterri à dans la zone (accessibilité de la zone, précarité ou pauvreté, démarches des leaders locaux, interventions de l'État auprès de la World Vision, etc.)
3. Comment voyez-vous les concepts de développement et de pauvreté dans les approches du PDZ ?
4. Parlez-moi de la structure locale (PACODES) qui soutient les initiatives du PDZ (sa composition, les membres, objectifs, actions et stratégies, moyens de fonctionnement, prise de décision...)
5. Comment appréciez-vous les liens de solidarité entre les membres de la PACODES et les autres membres de la communauté ?

➤ **THÈME 2 : DÉVELOPPEMENT LOCAL OU INITIATIVES LOCALES DU LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DANS LE CADRE DU PDZ (20')**

6. Pensez-vous que le PDZ favorise le développement ou la construction d'un leadership (type de leadership, qui sont les leaders, comment sont les relations entre les leaders et les autres membres de la communauté) ?
7. Quelles sont les ressources qui sont mobilisées, comment et qui les mobilisent, comment sont-elles gérées pour la réussite et la continuité des projets du PDZ (ressources financières et matérielles, ressources sociales et politiques) ?
8. Comment appréciez-vous le partenariat dans le cadre du PDZ, pendant et après le départ de la WV (bailleurs, financeurs publics ou privés, églises, partenaires de projets, type de relations/dépendances financières ou partenaires égaux) ?
9. Selon vous, est-ce que le PDZ favorise la gestion des conflits, des concurrences entre les acteurs ainsi la construire d'une identité positive, d'une conscience territoriale et d'un sentiment d'appartenance des acteurs à la communauté ? Expliquez ?

➤ **THÈME 3 : IMPACTS SUR LES CONDITIONS DE VIE DES GENS DE LA COMMUNAUTÉ (15')**

10. Comment a été la vie de la communauté en générale avant l'implantation du PDZ de Cabaret ?
11. Pensez-vous que le PDZ a changé les conditions de vie de l'ensemble des personnes de cette communauté ou seulement quelques personnes ? Expliquez ?
12. Pensez-vous que le PDZ est utile entant qu'initiative de développement local de lutte contre la pauvreté dans le milieu ? Pourquoi ?

➤ **Conclusion (5')**

Avez-vous quelque chose d'autre à ajouter que nous n'avons pas mentionné précédemment ?

ANNEXE 5 : LES TABLEAUX

Tableaux 7 : Description de l'échantillon

Types d'entrevues	Identification des répondants (e)s	# de personnes interviewées
<p>Entrevues individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - PDZ de Cabaret - Bénéficiaires directs - Personnes de la communauté plus large - PDZ PACODES - Bénéficiaires directs - Personnes de la communauté plus large - REPRÉSENTANT DE LA WVH 	<p>Caractéristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 jeune, ancien enfant parrainé ; une mère et un père d'enfants parrainés par le programme - 1 CASEC ; le président de la FEDEC (bénévole) ; l'initiateur du projet - 1 enfant parrainé ; un père d'enfant parrainé par le programme - 1 CASEC ; le président de PACODES (bénévole) - 1 Coordonnateur de PDZ ; 1 responsable d'OCRO 	<p>Total= 12</p> <p>1 femme et 2 hommes = 3</p> <p>0 femme et 3 hommes = 3</p> <p>2 hommes et 0 femme = 2</p> <p>2 hommes et 0 femme = 2</p> <p>2 hommes ----- = 2</p> <p style="text-align: right;">} = 6</p> <p style="text-align: right;">} = 4</p>
<p>Discussion de groupe</p> <ul style="list-style-type: none"> - PDZ de Cabaret - Premier groupe - Focus groupe 2 - PDZ PACODES - Focus groupe 3 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 pères et une mère d'anciens enfants parrainés, un professeur d'école communautaire - 5 délégués d'associations, 3 membres des comités de gestion des AGR. - 3 pères d'enfants parrainés, un délégué d'association, une mère de la communauté plus large, et un leader communautaire 	<p>Total= 18</p> <p>- 1 femme et 3 hommes = 4</p> <p>- 2 femmes et 6 hommes = 8</p> <p>- 1 femme et 5 hommes = 6</p> <p style="text-align: right;">} = 12</p>
		<p>GRAND TOTAL : 5 répondantes + 25 répondants = 30 répondants</p>

Tableau 8. : Les zones d'intervention de la World Vision en Haïti et les différents PDZ.

Région	Commune	Section Communale	Nom du PDZ
Nord-Ouest	Port de paix	8 ^e Baie des Moustiques	Posbaiemarose.
	Jean Rabel	1 ^e Lacoma	Cabaret
Centre	Lascahobas	3 ^e La Hoye	Covihoy
	Hinche	1 ^e Juanaria	Men Nan Men
	Thomonde	2 ^e Tierra Muscady	Acodet
	Hinche	4 ^e Aguahédionde	Cobocol
	Hinche	2 ^e Marmont	Ocodem
	Thomassique	1 ^e Matelgate	Rio Onde
	Cerca -carvajal	Rang	UDICC
	Cerca-La-Source	1 ^e et 2 ^e Acajou brulé	Cerca-La-Source.
	Hinche.	3 ^e Aguahédionde.	Los Palis
	Pignon.	La Belle-mère.	La Belle –Mère.
Nord	Acul du Nord	La plangne	La Plangne
	Milot	Bordes	Bassin Diamant.
	Plaine du Nord.	Balan	Balan
Sud	Cayes	Laborde	Mika
	Cayes	Laborde	Gouin
La Gonâve.	Pointes-à-Raquettes	3 ^e Trou Louis	Integ 2/ Ti Palmiste.
	Anse-à-Galets	1 ^e Palma.	Integ 5/ Palma
	Pointes-à-Raquettes	7 ^e Grand Vide.	Gonâve Hope
	Anse-à-galets.	3 ^e Grande Source.	Pacodes.

NB: Informations tirées de *Life Change Volunteer Training Manual, World Vision Canada, 2006. Adapté par Paul Stephenson 2007.*

Tableau 9 : Les programmes prioritaires

Programmes	Descriptions et approches
<i>Parrainage</i>	Le parrainage coiffe tous les autres programmes. c'est la base même du PDZ. Il est la raison première de mise en place de programme visant le développement des communautés. De ce fait, les autres programmes ne viennent qu'en appui au parrainage qui est leur principale source de financement. Vu son importance, il fait appel à des modalités spécifiques de gestion par rapport aux autres programmes. En fait, les budgets des PDZ varient suivant le nombre d'enfants parrainés les projets. Et, le nombre d'enfants parrainés dans chaque PDZ est d'environ 3.000. Les enfants sont choisis suivant des critères prédéfinis par la WV : priorité aux enfants les plus pauvres de 3 à 7 ans ; enfants aux alentours des centre d'activités des PDZ.
<i>Programme de santé</i>	Les programmes de santé vise à améliorer les conditions de santé des communautés à travers des sessions de formation en soins préventifs et distribution de kits pour de soins primaires et constructions centres de santé. Des agents de santé, des sages-femmes (matrones), des guérisseurs en médecine traditionnelle et des mères sont formés pour prendre soin, à leur tour, des gens de la communauté. Et, ce volet est souvent exécuté en collaboration avec les institutions gouvernementales et les autres ONG travaillant dans le domaine.
<i>Programme économique</i>	Le volet du développement économique vise à recapitaliser les gens, les habiliter à devenir de moins en moins dépendants économique et à se constituer en agents actifs de leur propre croissance. De ce fait, une assistance financière et technique est fournie à des agents économiques pour aider les gens de la communauté à entreprendre des activités productives ou génératrices de revenus. Des microprojets de prêts (microfinances) sont mis sur pied pour octroyer aux groupes et individus formés et motivés à produire selon les besoins du marché.
<i>Programme agriculture</i>	Le volet de l'agriculture vise à aider les agriculteurs à restaurer leurs ressources naturelles en générer des revenus à partir de leurs activités. Pour ce faire, il se propose d'établir des centres de formation agricole au sein des PDZ, de produire des engrais naturels, de restaurer l'environnement, de mettre des crédits et produits agricoles disponibles selon les besoins du marché.
<i>Programme éducation</i>	L'éducation est l'un des piliers du programme de parrainages. ce volet permet aux gens de la communauté de devenir les ouvriers de leur propre processus en construisant des écoles, en mettant en place des programmes de formations professionnelles et d'alphabétisation pour récupérer certains enfants qui ont dû abandonner l'école et les adultes analphabètes.
<i>Organisation communautaire</i>	Le volet organisation communautaire est aussi l'un des piliers du PDZ. Il facilite une forme d'implication et de participation de plusieurs secteurs (agriculture, commerce, école, église) communautaires dans le processus de développement local. Son but c'est d'aménager un espace pour l'interaction et la réflexion collective, de créer et/ou renforcer des liens de solidarité entre les membres des communautés. Les groupes et associations communautaires sont intégrés dans les structures organisationnelles qui supportent le (PDZ).

NB : Tableau élaboré à l'aide d'informations tirées dans " Guide du DTS", 1997, 1999, et Manuel de renforcement organisationnel, 2011

Tableau 10 : phases du PDZ

PHASES	PÉRIODE	Description
<i>Pré-PDZ</i>	1	Étape de diagnostic : étude de faisabilité investigation locale, rencontre avec les leaders, visites aux familles de la Communauté, présentation et analyse du concept PDZ et DTS, visite de prospection de la zone, la délimitation de la zone, vérification (Évaluation) de la viabilité opérationnelle du PDZ (études sur les conditions de vie des familles et sur les ressources disponibles), vérification de la disponibilité des communautés à participer dans les processus du PDZ et dans le système de parrainage présentation des fondements (bases) pour la justification du PDZ, identification et familiarisation avec les groupes existants, les organisations locales et les églises. Identification et Prise de contact initiales avec les ONG et OGs faisabilité et engagement du bureau national en ce qui a trait au processus d'accompagnement.
<i>Début et Formation</i>	1 à 2	Étape de conception : Réflexion sur les résultats du diagnostic avec les différents secteurs de la zone, approfondissement de la compréhension de la proposition du DTS/PDZ et des processus d'action-réflexion-action, élaboration et validation de la ligne de base et du plan de conception, détermination des secteurs prioritaires de la zone, planification pour l'exécution des projets, définition des rôles des protagonistes avec signature de contrat, recrutement du personnel, mise en place des directives communautaires, les structures de base, début de l'action formative et multiplicative des leaders dans la transmission/transfert de connaissances et la promotion des valeurs chrétiennes ; formulation et exécution d'une stratégie d'intervention de l'équipe technique.
<i>Mise en Œuvre</i>	5 à 7 ans	Étape d'opérationnalisation : Mise en commun des ressources matérielles, humaines et financières, pour l'exécution des projets communautaires ; exécution des projets intégrant les aspects économiques, politiques et sociaux de manière coordonnée suivant le plan d'action et en incluant les différents secteurs & groupes d'intérêt avec une large participation et la valorisation des communautés ; mise en œuvre AGR, de prévention, d'éducation formelle et informelle afin de permettre à la population d'avoir de plus en plus accès à certains services de base ; réalisation des séances de formation pour les leaders pour favoriser une gestion démocratique ou la démocratisation du pouvoir et les pratiques participatives de travail ; délégation de certaines fonctions et responsabilités à l'organisation communautaire ; élaboration des politiques, normes et procédures de rotation au sein du leadership ; valorisation de l'intégration de la dimension genre ; intégration de la dimension de la résolution des conflits ; initiation de la participation d'autres acteurs sous forme de réseaux de support, de coordinations et commissions de travail afin d'inciter les initiatives en faveur des communautés associées ; signature des accords de coopération avec des organismes de support.
<i>Consolidation</i>	2 à 3 ans	Étape de pré-transition : Renforcement des structures locales, du leadership communautaire dans la coordination et la gestion de système et structures de communication et de relation avec les donateurs et les systèmes administratifs et de gestion ; transfert et appropriation étendue du DTS et du PDZ dans la région ; élaboration et réalisation d'un programme de formation sur un ensemble de modules ayant rapport à la nouvelle approche d'organisation communautaire ; intégration plus systématique d'une pratique, d'une culture d'auto-évaluation et d'apprentissage ; intégration et implication des structures de base dans des réseaux de support et d'autres agences de coopération ; réalisation de monitoring et

		évaluation et des séances de réflexion sur les causes de la pauvreté ; élaboration des plans opérationnels et stratégiques ou projets d'innovation sociale tenant compte des valeurs, ressources, potentialités des communautés.
Fin du Financement de WV	1 à 2 ans	Étape de transfert complète du processus aux communautés : élaboration du plan de retrait et de fin de financement de la WV ; initiation de la communauté à assumer le défi de son propre financement grâce aux AGR (activités génératrices de revenus) ; initiation des leaders locaux dans la gestion de l'administration, des ressources (humaines, financières, matérielles) disponibles et laissées par la WV aux communautés ; dans le maintien d'un système transparent de rendement de comptes avec la communauté, les auditeurs ; élaboration et la mise en œuvre de programmes et projets techniques ; initiation des leaders aux recherches de financement à l'extérieur ; du processus selon la ligne de base ; documentation de l'expérience avec la WV.
Continuité Post-Financement.	5 à 10 ans (ou en permanence)	Étape de suivi et d'évaluation : Croissance de l'auto-estime des participants, Organisation communautaire reconnue comme organisation autonome (autogérée) de développement local

NB : Tableau élaboré à l'aide d'informations tirées dans " Guide du DTS", 1999, et Manuel de renforcement organisationnel, 2011.

Tableau 11 : liste des AGR au niveau des deux régions visitées au cours des enquêtes

Activités	Quantité	PDZ/Régions
Mutuelles de solidarité	22	Cabaret/PACODES (N-O/La Gonâve)
Centre de reproduction de Caprins	5	Cabaret & Posbaiemarose (N.O)
Moulins à grains	4	Cabaret/Posbaiemarose / Ti Palmiste/Palma (N-O/La Gonâve)
Guest House	4	Ti Palmiste/Palma/Pacodes/ Cabaret (N-O/ La Gonâve)
Centre de transformation des produits agricoles	3	Cabaret/Posbaiemarose /Ti Palmiste/PACODES (N-O/La Gonâve)
Magasins communautaires	2	Cabaret & Posbaiemarose (N.O)
Centres professionnels	2	Cabaret/PACODES (N-O/La Gonâve)
Cybers centre	2	Ti Palmiste/Cabaret (N-O/ La Gonâve)
Boulangeries	2	Posbaiemarose /Palma (N-O/La Gonâve)
Centres de Sante	2	Ti Palmiste/Cabaret (N-O/ La Gonâve)
Boutique d'intrants de pêche	1	Posbaiemarose (N-O)
Centre de démonstration agricole	1	Posbaiemarose (N.O)
Crédit commercial	1	Cabaret (N-O)
Poulailler	1	Cabaret (N-O)
Camion de transport	1	Ti Palmiste (La Gonâve)
Bateau de transport	1	PACODES (La Gonâve)

ANNEXE 6 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

TITRE DE LA RECHERCHE : *Le développement local comme stratégie de lutte contre la pauvreté en Haïti : le cas du Programme de Développement de Zone (PDZ) de Cabaret (Nord-Ouest d'Haïti).*

CHERCHEURE : Mislie PIERRE, étudiante à la maîtrise, École de service social de la faculté des arts et des sciences

DIRECTEUR DE RECHERCHE : Christian JETTE, professeur, École de service social de la faculté des arts et des sciences.

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche.

Ce projet de recherche vise à mieux appréhender et analyser les conditions mises en place pour la réussite des initiatives locales de lutte contre la pauvreté dans le cadre du Programme de Développement de Zone de Cabaret.

2. Participation à la recherche

Votre participation à cette recherche consiste à :

- Rencontrer la chercheuse pour des entrevues de groupe et/ou individuelles d'environ une heure où vous aurez à fournir vos points de vue sur : le PDZ en général (sa philosophie, ses objectifs, ses stratégies et ses pratiques, les partenariats, les financements, etc., les structures locales mises en place) ; la pauvreté et les initiatives locales ou le développement local de lutte contre la pauvreté mises en place (mobilisation des ressources, gestions des conflits, leadership, sentiment d'appartenance, le partenariat, etc.) ; les impacts du PDZ sur conditions de vie des familles de Cabaret. Les rencontres se tiendront au local de la Fédération de Développement de Cabaret (PDZ de Cabaret).
- Permettre à la chercheuse de consulter les documents internes de la FEDEC et de visiter quelques-uns des projets du PDZ.

3. Confidentialité

Les renseignements que vous nous donnerez seront utilisés exclusivement dans le cadre de cette recherche. Les entrevues seront enregistrées à l'aide d'un enregistreur audio dont seule la chercheuse en aura accès. Les renseignements sur l'enregistreur seront retranscrits et analysés par la chercheuse pour le bien de la recherche. Toutes les données recueillies vont-êre conservées pendant au moins 7 ans (selon les normes établies par l'Université). De plus, vos informations resteront anonymes, donc aucun nom ne sera mentionné dans le document sans vos consentements.

Par ailleurs, Si votre nom ou des extraits des entrevues dévoilant des renseignements de nature personnelle devraient apparaître dans le document final de la recherche, la chercheuse vous transmettrait au préalable ces informations et vous demanderait si vous acceptez qu'elles soient publiées. Vous pourriez alors prendre connaissance du texte et les informations vous concernant ne seraient publiées que si vous donniez votre consentement par écrit. Vous pourriez, par la même occasion, indiquer si vous acceptez ou non que votre nom apparaisse à la section des remerciements aux différentes personnes ayant contribué à la recherche. Vous êtes tout à fait libre de consentir ou non à la publication de ces informations.

4. Avantages et inconvénients

En participant à cette recherche, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances sur *le développement local comme stratégies de lutte contre la pauvreté dans le milieu rural en Haïti*. Votre participation à la recherche pourra également vous donner l'occasion de mieux comprendre votre propre réalité et celle des autres membres de la communauté.

Par contre, il est possible qu'en participant à l'entrevue de groupe, que les points vus des autres participants soient différents ou contradictoires. Préparez-vous à faire face à cette situation car, il est important pour la recherche que chacun puisse exprimer librement son point de vue quel que soit sa position par rapport à l'ensemble du groupe.

5. Droit de retrait

Il est important que vous sachiez que votre participation dans cette recherche est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps par avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec la chercheuse, au numéro de téléphone indiqué à la dernière page de ce document.

6. Remerciements

En sachant que votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude, nous vous remercions d'ores et déjà d'y prendre part.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Signature : _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature de la chercheuse _____ Date : _____
(Ou de son représentant)

Nom : _____ Prénom : _____

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec Mislie PIERRE, chercheuse, à l'adresse courriel suivante :

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel.
(L'ombudsman accepte les appels à frais virés)